

**LA COMMISSION D'ENQUÊTE  
SUR LES RELATIONS  
ENTRE LES AUTOCHTONES  
ET CERTAINS SERVICES PUBLICS**

**SOUS LA PRÉSIDENCE DE  
L'HONORABLE JACQUES VIENS, COMMISSAIRE**

**AUDIENCE TENUE AU :  
PALAIS DES CONGRÈS  
201 AVENUE VIGER, OUEST  
MONTRÉAL (QUÉBEC)**

**LE 19 MARS 2018**

**VOLUME 73**

**Sarah Ouellet, s.o.  
Gabrielle Boyer, s.o.  
Ann Montpetit, s.o.b.**

Sténographes officielles  
**STENOEXPRESS**

201 ch. De l'Horizon,  
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R1

**COMPARUTIONS :**

**POUR LA COMMISSION :**

**Me CHRISTIAN LEBLANC**, procureur en chef

**Me EDITH-FARAH ELASSAL**, procureure

**POUR LES PARTIES PARTICIPANTES :**

**M<sup>e</sup> DENISE ROBILLARD** pour la  
Procureure générale du Québec

**Me MAXIME LAGANIÈRE**, procureur des  
poursuites criminelles et pénales

## TABLE DES MATIÈRES

Liste des pièces cotées .....	4
Préliminaires .....	6
Témoignages :	
Jean-Roch Ottawa .....	11, 25
Sandro Echaquan .....	11, 38
Francine Moar .....	11, 48, 64
Robert Bonspiel .....	91
Pierre-Paul Niquay et Jeffrey Niquay .....	128
Almas Petiquay et Lucie Marie Ottawa .....	195
Jolianne Ottawa .....	229

## LISTE DES PIÈCES COTÉES

P-475	Mémoire du Conseil des Atikamekw de Manawan intitulé «Problématiques concernant l'absence de services ambulanciers à Manawan dans un contexte de racisme systémique» – 15 mars 2018 .....	84
P-476	Rapport du coroner Paul G. Dionne intitulé «Rapport d'investigation du coroner sur le décès de David Flammand» – 1998 .....	85
P-477	Rapport du coroner, Jean Brochu intitulé «Rapport d'investigation sur le décès de Jélia Jacob» – 2009 .....	85
P-478	Document de consultations de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière intitulé «Plan de consolidation des services préhospitaliers d'urgence dans la région de Lanaudière» – 19 avril 2000 .....	85
P-479	Communiqué de presse comportant une déclaration des maires de Saint-Zénon et de Saint-Michel-des-Saints qui appuient la communauté de Manawan pour l'obtention d'un service ambulancier – 9 juin 2017 .....	86
P-480	Communiqué de presse intitulé «Rehaussement des services ambulanciers - Le Gouvernement oublie encore les besoins dans Lanaudière» – 1 <sup>er</sup> décembre 2017.....	86
P-481	Fiche technique liée à Saint-Michel-des-Saints et intitulée «Zone 640 - Point de service de Saint-Michel-des-Saints» .....	86

P-482	Pétition de 1 000 signatures déposée en juin 2017 à l'Assemblée nationale du Québec par le député de Berthier, monsieur André Villeneuve, pour l'ajout de ressources ambulancières .....	86
P-483	Processus d'intervention .....	86
P-484	Rapport du comité ayant procédé aux audiences concernant la consultation sur le plan de consolidation des services préhospitaliers d'urgence dans la région de Lanaudière adopté par le conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière le 20 juin 2000 .....	88
P-485	Contrat de services déterminés par le ministre de la Santé et des Services sociaux en vertu de la <i>Loi sur les services préhospitaliers d'urgence</i> – daté du 19 décembre 2016, mis à jour le 23 mars 2017 .....	122
P-486	Rapport d'investigation du coroner, Me Pierre Bélisle .....	216
E-487	Fournir le référentiel sur les bonnes pratiques destiné aux infirmières qui travaillent au dispensaire de Manawan (Centre de santé) .....	272

-----

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**LA GREFFIÈRE :**

La Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec, présidée par l'Honorable Jacques Viens, est maintenant ouverte.

**L'HONORABLE JUGE JACQUES VIENS (LE COMMISSAIRE) :**

Alors bonjour. Bienvenue, en cette deuxième semaine d'audiences à Montréal au mois de mars. Il me fait plaisir de vous accueillir. Je souhaite la bienvenue aux gens qui nous suivent sur internet. C'est une bonne idée d'aller réécouter, pour ceux qui n'ont pas entendu les témoignages antérieurs. Beaucoup de personnes sont venues nous raconter ce qui se passe dans les communautés autochtones, dans les milieux urbains aussi. Ce qui peut permettre de connaître beaucoup mieux – pour ceux qui s'y connaissent moins – les réalités autochtones, les difficultés que les gens vivent. Et peut-être que ça peut contribuer à aller vers une réconciliation, vers une meilleure connaissance; ce qui peut aider grandement.

Alors, ceci dit, je vais d'abord demander aux procureurs de s'identifier, pour les fins de l'enregistrement.

1 **M<sup>e</sup> EDITH-FARRAH ELASSAL,**

2 **PROCUREURE POUR LA COMMISSION :**

3 Oui, bonjour Monsieur le Commissaire.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Bonjour.

6 **M<sup>e</sup> EDITH-FARRAH ELASSAL :**

7 Edith-Farrah Elassal, pour la Commission.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Bienvenue.

10 **M<sup>e</sup> EDITH-FARRAH ELASSAL :**

11 Merci.

12 **M<sup>e</sup> DENISE ROBILLARD,**

13 **PROCUREURE POUR LA PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC :**

14 Bonjour. Denise Robillard pour la Procureure  
15 générale du Québec.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Bienvenue, Maître Robillard.

18 **M<sup>e</sup> MAXIM LAGANIÈRE,**

19 **PROCUREUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES :**

20 Bonjour. Maxime Laganière, pour le Directeur des  
21 Poursuites criminelles et pénales.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Bienvenue, Maître Laganière. Alors, il me fait  
24 plaisir de vous accueillir. Maître Elassal,  
25 pouvez-vous nous présenter le programme de la

1            journée ?

2            **M<sup>e</sup> EDITH-FARRAH ELASSAL :**

3            Oui, tout à fait. Le programme de la journée, en  
4            fait, on commence ce matin avec trois représentants  
5            de la communauté de Manawan qui vont venir discuter  
6            de la question de l'absence de transport  
7            ambulancier à Manawan.

8            Par la suite, à onze heures trente (11h30),  
9            nous allons recevoir monsieur Robert Bonspiel qui  
10           est le président de Paramedics des Premières  
11           Nations qui est d'ailleurs avec nous dans la salle  
12           d'audience.

13           **LE COMMISSAIRE :**

14           Bienvenue.

15           **M<sup>e</sup> EDITH-FARRAH ELASSAL :**

16           Et puis, en après-midi, nous aurons notamment deux  
17           récits citoyens en lien avec la question du  
18           transport ambulancier à Manawan, qui vont venir  
19           nous entretenir sur le sujet.

20           Et puis on va terminer la journée avec madame  
21           Jolianne Ottawa qui est aussi avec nous dans la  
22           salle d'audience, infirmière Atikamekw, qui va  
23           notamment venir parler de la question des services  
24           de santé à l'Hôpital de Joliette, mais aussi des  
25           choses qu'elle a vécues dans le cadre de sa



1 formation pour devenir infirmière. Donc, c'est le  
2 programme de la journée.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Alors, je comprends qu'il n'y a pas de huis clos ?

5 **M<sup>e</sup> EDITH-FARRAH ELASSAL :**

6 Pas de huis clos.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Tout est public; ça va. Alors, vous allez nous  
9 présenter vos premiers témoins ?

10 **M<sup>e</sup> EDITH-FARRAH ELASSAL :**

11 Oui, tout à fait. Donc devant vous, vous avez  
12 monsieur Jean-Roch Ottawa qui est Chef du Conseil  
13 des Atikamekw de Manawan. À votre gauche, vous  
14 avez monsieur Sandro Echaquan qui est le directeur  
15 général du Conseil des Atikamekw de Manawa. Et  
16 puis enfin, nous avons Francine Moar qui est  
17 directrice des Services professionnels et de  
18 soutien, au Centre de santé, toujours à Manawan.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Alors Chef Ottawa, Monsieur Echaquan, et Madame  
21 Moar, vous êtes très bienvenus. Il me fait plaisir  
22 de vous accueillir ici ce matin. Et nous allons  
23 écouter attentivement les questions que vous allez  
24 soulever et nous soumettre. D'ailleurs, je pense  
25 que Chef Ottawa était déjà venu nous parler, à

1 Val-d'Or, de certaines problématiques. Nous sommes  
2 toujours heureux de vous accueillir.

3 **CHEF OTTAWA :**

4 Merci.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Alors, est-ce que nous allons procéder à  
7 l'assermentation des témoins ?

8 **M<sup>e</sup> EDITH-FARRAH ELASSAL :**

9 Oui, tout à fait.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Alors, Madame la Greffière.

12 -----

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 M. Jean-Roch Ottawa,  
2 Chef du conseil des Atikamekw de Manawan  
3 -----  
4 M. Sandro Echaquan,  
5 Directeur général du Conseil des Atikamekw de Manawan  
6 -----  
7 Mme Francine Moar,  
8 Directrice des services professionnels et de soutien du  
9 Centre de santé de Manawan  
10 -----

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Alors, Maître Ellassal.

13 **M<sup>e</sup> EDITH-FARRAH ELASSAL :**

14 Oui. Donc, bien, merci. Merci à la Commission.  
15 Peut-être que les témoins, en fait, vous avez  
16 préparé, je comprends, une présentation pour la  
17 Commission. Peut-être avant d'entamer la  
18 présentation, je demanderais à chacun d'entre vous  
19 de dire quelques mots pour présenter votre parcours  
20 personnel et professionnel qui vous mène à nous  
21 aujourd'hui, s'il vous plaît.

22 **CHEF OTTAWA :**

23 O.K. Moi, j'étais originaire de la communauté  
24 atikamekw de Manawan. Je suis issu d'une famille  
25 de dix (10) enfants. Mes parents ont eu des

1           enfants, six (6) garçons et quatre (4) filles. Mon  
2           père nous comparait souvent aux six (6) saisons  
3           atikamekw et puis aux quatre (4) points cardinaux,  
4           avec les filles. C'est ce qu'on partageait  
5           souvent. Il nous disait : «Ça reflète mes dix (10)  
6           enfants». Et je pense c'était toujours... notre  
7           père a toujours partagé des choses comme ça, d'une  
8           grande valeur. Parce que c'était très important  
9           pour lui, l'esprit de la famille. Et puis je pense  
10          qu'aujourd'hui, on est les dix (10) enfants qui  
11          avons su rester au sein de la communauté et puis,  
12          beaucoup des membres de ma famille travaillent pour  
13          la communauté. Moi, j'ai travaillé, avant d'être  
14          Chef, pendant plus de vingt-sept (27) ans, dans le  
15          domaine de la foresterie. Moi, j'étais un  
16          décrocheur comme tant de jeunes des Premières  
17          Nations, au niveau du Secondaire. Et puis, mon  
18          père était vraiment pas content de me voir  
19          décrocher. Et puis, il m'avait dit, je m'en  
20          souviens toujours : «Ça va être extrêmement  
21          difficile pour toi d'essayer de rencontrer les  
22          défis de la vie quotidienne d'aujourd'hui et puis  
23          pour le futur». Et puis, c'est ce qui m'a permis  
24          de raccrocher. J'ai décidé de retourner aux  
25          études. Et puis, dans le domaine de la foresterie,

1 j'ai étudié. Et puis ç'a pas été facile. J'ai  
2 travaillé pour des entreprises non autochtones  
3 avant. Et puis, dans les années quatre-vingt  
4 ('80), on a commencé à mettre en place une entité  
5 au niveau du Conseil de la Nation atikamekw pour  
6 créer une entreprise forestière, créer de l'emploi  
7 dans les communautés. Et puis, à un moment donné,  
8 on s'est décentralisé. On a... Mais nous autres,  
9 on a quand même continué, au niveau de la  
10 communauté de Manawan, à toujours essayer de faire  
11 travailler le plus de gens possible de la  
12 communauté, dans le domaine de la foresterie.  
13 Parce que je pense que la forêt, c'est une richesse  
14 pour nous autres, c'est des possibilités d'emploi  
15 pour les gens qui sont juste à côté de la  
16 ressource. Et puis, je pense que souvent, à  
17 l'époque, l'industrie et puis le Gouvernement ne  
18 voyaient pas cette chose-là de la façon que nous  
19 autres, on l'a vue. Et puis, c'était vraiment,  
20 pour nous autres, une opportunité de prendre la  
21 place et puis d'assurer pour nos membres qui  
22 travaillent dans le domaine. Ç'a pas été facile  
23 parce qu'il y a eu beaucoup de choses; on a  
24 rencontré beaucoup de choses dans notre  
25 cheminement. Notamment, quand le Gouvernement a

1           décidé de vraiment aller voir qu'est-ce qu'ils  
2           investissaient comme fonds, fonds dans le domaine  
3           de la foresterie. Et puis, ils ont mis en place  
4           des programmes de gestion, des entreprises  
5           agricoles auxquelles on a été obligés de rentrer  
6           dans ce processus-là. Mais, à nous autres, ça nous  
7           assurait une certaine forme de continuité, de  
8           travailler là-dedans. Et puis, ça démontrait aussi  
9           une volonté de la Nation Atikamekw de vraiment  
10          démontrer que nous autres, oui, nous autres, on est  
11          capable de travailler selon les règles et les  
12          normes, et les exigences qui sont demandées pour  
13          livrer des services.

14                 Et moi, j'ai travaillé là-dedans pendant  
15          vingt-sept (27) ans, avant de m'engager pour la  
16          communauté de Manawan, en deux mille quatorze  
17          (2014), pour relever plus de défis parce que je  
18          voulais quand même prendre cette expérience-là,  
19          acquise dans le passé, pour le bénéfice de la  
20          communauté de Manawan. Et je pense qu'on en a  
21          beaucoup de défis. On a beaucoup de défis, si on  
22          regarde aujourd'hui les communautés, la jeunesse  
23          qui a une forte croissance démographique dans nos  
24          communautés, et puis on n'est pas... on doit pas  
25          être *statu quo* là-dessus; on doit être proactif.

1           On doit avancer parce qu'il faut pas fermer les  
2           yeux sur la jeunesse. Parce que c'est vraiment un  
3           enjeu majeur pour nous autres, et puis il faut  
4           créer vraiment de l'espoir pour cette jeunesse-là,  
5           parce qu'on a une grosse part de responsabilité  
6           envers cette jeunesse-là. Et puis, c'est ce que je  
7           me dicte toujours dans ce que je fais aujourd'hui  
8           pour la communauté de Manawan; c'est l'engagement.  
9           C'est l'engagement que chacun d'entre nous doit  
10          porter pour que la jeunesse puisse se sortir de ce  
11          grand fossé socio-économique là, même social aussi,  
12          que les communautés vivent; les moindrement isolées  
13          comme Manawan.

14                 C'est ce que... Ça fait partie un peu, un  
15          petit chapitre d'une tranche de ma vie, que je  
16          viens de vous partager. Mais il y a beaucoup  
17          d'autres choses aussi. Et j'ai été souvent aussi,  
18          entre temps, pendant le travail, j'ai toujours  
19          pratiqué des activités de prélèvement au niveau de  
20          la faune, des activités traditionnelles. Ça, j'ai  
21          toujours continué quand même à faire. Et puis,  
22          même le rôle de père de famille; j'ai eu quatre (4)  
23          enfants. Et puis, c'est dans les défis de tout le  
24          monde. Il y a une continuité et puis, à travers  
25          tout ça, j'ai toujours travaillé pour le mieux-être

1 des membres de la communauté et puis de ma famille  
2 aussi. Je vais laisser la parole aux autres,  
3 aussi.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Merci.

6 **M. SANDRO ECHAQUAN :**

7 Euh... c'est quoi, déjà?

8 **M<sup>e</sup> EDITH-FARRAH ELASSAL :**

9 En fait, ce serait de dire quelques mots pour vous  
10 présenter – un peu comme ce que le Chef vient de  
11 faire – de présenter votre parcours qui vous mène à  
12 nous aujourd'hui.

13 **M. SANDRO ECHAQUAN :**

14 D'accord. *Kwei kaskina*, bonjour tout le monde.  
15 Mon nom est Sandro Echaquan. Je suis le fils de  
16 Louis Echaquan et également de Madeleine Newashish.  
17 Mon grand-père, César Newashish, qui était un des  
18 grands artisans de la Nation Atikamekw, qui  
19 construisait des canots d'écorce pour aller voir un  
20 peu les peuples qui sont autour, dans le but de se  
21 connaître, de se rencontrer mutuellement aussi, je  
22 pense. Et puis, mon autre grand-père, lui, il  
23 faisait des raquettes. Encore là, pour se promener  
24 dans le territoire pendant les périodes d'hiver.  
25 Dans le temps, les Premières Nations, quand ils



1 vivaient, c'était avec l'environnement, la forêt,  
2 les plantes. Et puis, aujourd'hui, quand on de  
3 «Atikamekw Noriso» [phonétique], c'est être en  
4 équilibre envers cet environnement. Et puis quand  
5 on parle de «santé», c'est être en équilibre à  
6 l'intérieur de nous-mêmes, aussi à l'intérieur de  
7 ce qu'on vit autour. C'est sûr que, des fois, les  
8 défis que les Premières Nations rencontrent, des  
9 fois, c'est difficile de se rééquilibrer dans un  
10 environnement; des fois, c'est pas toujours  
11 adéquat.

12 Mais pour revenir à moi-même parce que je peux  
13 continuer longtemps là-dessus, mais moi, mon  
14 [inaudible] Echaquan, bien, je suis né et je vis  
15 dans la communauté depuis mon jeune âge. À l'âge  
16 de treize (13) ans, en l'absence de l'école  
17 Secondaire dans notre communauté, j'ai dû quitter  
18 la communauté pour aller aux études. J'ai fait mon  
19 DEC en sciences de la nature. Après ça, je suis  
20 allé faire mon cours en sciences infirmières à  
21 l'Université de Moncton, au Nouveau-Brunswick. Je  
22 suis revenu dans ma communauté donner des services  
23 comme infirmier, à partir de quatre-vingt-dix-neuf  
24 ('99). Et puis, avec le temps, j'ai vu qu'il y  
25 avait des défis à remonter : des défis de

1 collaboration, des défis d'offrir des meilleurs  
2 services, de qualité. À ce moment-là, quand je  
3 suis arrivé jeune infirmier, je connaissais le  
4 dispensaire. On voyait le contexte où on  
5 pratiquait et puis, on trouvait ça : «Ah, c'est  
6 normal». On vit comme ça dans notre communauté.  
7 On n'a pas d'ambulance. On a un pick-up pour  
8 transporter nos patients. On essaie d'offrir des  
9 services dans les meilleures ressources qu'on a,  
10 dans un milieu isolé, à quatre-vingt-dix kilomètres  
11 (90 km) de la plus proche municipalité. Et puis on  
12 se disait : «Bien, c'est comme ça». Les autres  
13 infirmiers qui ont passé avant moi, c'est comme ça  
14 qu'ils travaillaient. Ça fait qu'il faut  
15 continuer. Mais, à la longue, on a commencé à se  
16 poser des questions. On se dit : est-ce que c'est  
17 normal ? Est-ce que c'est correct de travailler  
18 dans ces contextes-là ? Est-ce qu'on travaille  
19 avec la province du Québec adéquatement ? Est-ce  
20 qu'on collabore pour le mieux-être de notre Nation,  
21 pour le mieux-être de nos enfants, pour le mieux-  
22 être de nos grands-pères et de nos grands-mères ?  
23 C'est là que ça m'a amené d'aller faire ma maîtrise  
24 en Sciences infirmières, de regarder comment  
25 s'organise tout ça. De quelle façon on peut

1 travailler ensemble pour s'assurer que les services  
2 soient intégrés, cohérents et puis qu'il y ait une  
3 continuité de services. Mais j'ai bien vu que le  
4 défi était grand. J'ai bien vu qu'il y avait  
5 plusieurs situations qui faisaient en sorte qu'il  
6 fallait qu'on travaille fort pour donner le  
7 meilleur service dans notre communauté. Toujours  
8 dans ce même contexte-là, je pratique dans un  
9 contexte de pratique élargie, au niveau des  
10 infirmières, parce qu'on sait, dans les communautés  
11 des Premières Nations, on n'a pas de médecins sur  
12 place à temps plein. Ça fait que c'est les  
13 infirmières qui assurent les services de première  
14 ligne. Qui font un beau travail, d'ailleurs. Je  
15 dis souvent : les infirmières ont montré la voie  
16 d'une pratique de première ligne qui est  
17 sécuritaire, adéquate, qui travaillent en  
18 collaboration avec les médecins et puis aussi les  
19 gens du milieu, les membres de la communauté. Et  
20 puis, aussi, les autres professionnels qui sont les  
21 premiers répondants. On a aussi les ambulanciers,  
22 quand ils arrivent après un certain temps.

23 Ça fait que là que, bon, je pense que j'ai  
24 besoin encore d'aller chercher d'autres  
25 connaissances. Je suis allé faire mon cours

1 d'infirmier-praticien en Ontario parce que, à  
2 l'époque, il y avait pas de cours au Québec. Je  
3 suis allé chercher mon cours, toujours dans  
4 l'esprit d'améliorer les services. Après ça, bien,  
5 je suis revenu toujours dans ma communauté. Je  
6 pratiquais et puis j'avais Francine Moar qui est  
7 avec moi, ici, qui travaille avec nous, et puis  
8 madame Jolianne Ottawa qui est dans la salle. Et  
9 puis, on a toujours eu l'optique de toujours  
10 améliorer le service, malgré les limites des  
11 ressources que nous avons, avec nos interrogations  
12 sur est-ce que ce qu'on reçoit c'est égal ou  
13 équitable versus ce que la population québécoise  
14 reçoit ?

15 Et puis c'est là que, après quinze (15) ans de  
16 pratique clinique, je me suis dit : ah, j'aimerais  
17 ça m'investir au niveau de la gestion, au niveau de  
18 l'organisation. C'est là que je suis devenu  
19 directeur du Service de santé à Manawan où j'ai  
20 mené différents dossiers avec mon équipe, l'équipe  
21 de la santé, une belle équipe, une équipe  
22 dynamique, une équipe qui croit à son service, une  
23 équipe qui a une volonté toujours de donner le  
24 meilleur service pour les membres. Et puis, je le  
25 répète : avec les moyens que nous avons, les

1           ressources que nous avons. Parce qu'il faut pas se  
2           le cacher : les ressources sont souvent limitées;  
3           le financement n'est pas toujours adéquat. Et  
4           puis, on travaille fort pour donner le meilleur de  
5           nos services à nos membres parce que c'est la  
6           valeur de nos membres. Je pense qu'on l'a démontré  
7           dans nos actions; c'est important pour nous. Et  
8           puis, notre communauté est importante pour nous.  
9           C'est toujours dans cette optique-là, à titre de  
10          directeur général, je suis ici pour venir vous  
11          parler de notre expérience, de notre vécu, des  
12          défis qu'on retrouve, mais particulièrement au  
13          niveau des services ambulanciers qui est absent  
14          dans l'offre de services que nous avons  
15          actuellement.

16                 On a pallié à ce manque-là pendant plusieurs  
17          années. Je pense que, aujourd'hui, c'est le temps  
18          de prendre acte et de réfléchir sur comment on peut  
19          améliorer, comment on peut trouver des solutions.  
20          Parce qu'il y a toujours une solution à une  
21          problématique. Et puis, il faut juste mettre un  
22          peu de nos actions, de notre cœur, et puis de notre  
23          intérieur pour penser à notre Nation, à nos  
24          membres. C'est pour ça que je suis ici  
25          aujourd'hui.

1       **LE COMMISSAIRE :**

2               Merci.

3       **M. SANDRO ECHAQUAN :**

4               Ça me fait plaisir.

5       **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

6               Madame Moar, on vous écoute.

7       **Mme FRANCINE MOAR :**

8               Bonjour. Moi, c'est Francine Moar. Je suis de la  
9               communauté de Manawan aussi. Je suis deuxième  
10              d'une petite famille de deux (2) filles. Je suis  
11              maman de quatre (4) enfants : trois (3) filles, un  
12              garçon. Et suis aussi grand-maman de deux (2)  
13              petits-enfants : une grande fille de sept (7) ans,  
14              et un petit bébé de six (6) mois.

15              Et je suis infirmière de formation. Je  
16              travaille au Centre de santé depuis le début de la  
17              prise en charge, en quatre-vingt-quatorze ('94).  
18              Mais, avant, j'ai travaillé pour Santé Canada  
19              pendant trois (3) ans, de mil neuf cent quatre-  
20              vingt-onze (1991) à quatre-vingt-quatorze ('94),  
21              comme infirmière. J'ai fait ma formation  
22              d'infirmière en mil neuf cent quatre-vingt-sept  
23              (1987); terminée en quatre-vingt-dix ('90). Et  
24              depuis janvier quatre-vingt-onze ('91) que je suis  
25              infirmière. J'ai travaillé, au début, à Montréal

1           pour acquérir de l'expérience. Après ça, je suis  
2           allée travailler dans ma communauté. Et je suis là  
3           depuis vingt-sept (27) ans.

4           Ça me fait plaisir de venir... d'accompagner  
5           Chef Ottawa et Sandro Echaquan pour parler du  
6           dossier ambulancier, parce que c'est vraiment  
7           quelque chose de essentiel, simple et, selon moi,  
8           facile à travailler là-dessus.

9           **LE COMMISSAIRE :**

10           *Mikwetc!*

11           **Mme FRANCINE MOAR :**

12           *Mikwetc.*

13           **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

14           Merci beaucoup.

15           **Mme FRANCINE MOAR :**

16           Je voulais dire...

17           **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

18           Pardon ?

19           **Mme FRANCINE MOAR :**

20           Je voulais dire «facile», dans le sens de la  
21           solution est facile.

22           **LE COMMISSAIRE :**

23           Oui. J'ai compris. Le problème est sérieux.

24           **Mme FRANCINE MOAR :**

25           Oui.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Mais ça prendrait un petit geste pour régler le  
3 problème. C'est ça ?

4 **Mme FRANCINE MOAR :**

5 Oui.

6 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

7 Parfait. Bien, merci beaucoup. Comme je le disais  
8 un petit plus tôt, vous avez préparé une  
9 présentation pour nous. Donc, je comprends que  
10 Chef Ottawa, vous souhaitez commencer avec la  
11 présentation ?

12 **CHEF OTTAWA :**

13 Oui.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 On vous écoute.

16 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

17 On vous écoute.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Et j'espère que d'autres vous écoutent aussi.

20 **CHEF OTTAWA :**

21 Merci. J'espère moi aussi.

22 -----

23

24

25



1 Jean-Roch Ottawa  
2 Chef du Conseil des Atikamekw de Manawan  
3 Assermenté  
4 -----

5 **CHEF OTTAWA :**

6 Avant de commencer, j'aimerais ça faire quelques  
7 phrases en Atikamekw pour, je pense qu'il y a des  
8 gens de la communauté qui écoutent et puis il y a  
9 la Nation atikamekw aussi qui doivent être à  
10 l'écoute. Et puis, j'aimerais ça leur apporter ce  
11 message-là, aux gens qui sont à l'écoute.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Oui, faites-le. Je vous invite à le faire.  
14 D'ailleurs, nous avons notre interprète qui est  
15 présent, si nécessaire. Si jamais vous en sentiez  
16 le besoin, soyez à l'aise, au cours de la journée.  
17 Parce qu'il y a d'autres personnes de la Nation  
18 atikamekw qui viendront témoigner. Alors, je suis  
19 certain que nous pourrons avoir de l'aide parce que  
20 moi, mon Atikamekw est très limité.

21 **CHEF OTTAWA :**

22 O.K.

23

24

25

1 -----

2 (ADRESSE DE CHEF OTTAWA À SA NATION ATIKAMEKW, EN LANGUE  
3 ATIKAMEKW. IL PRÉSENTE SES ACCOMPAGNATEURS SANDRO ET  
4 FRANCINE)

5 -----

6 Je vais commencer ma présentation. D'abord,  
7 je veux dire bonjour à ceux et celles qui ne me  
8 connaissent pas. Je suis Jean-Roch Ottawa, Chef de  
9 la communauté atikamekw de Manawan. La seule  
10 communauté autochtone située dans Lanaudière, plus  
11 spécifiquement dans la MRC de la Matawinie.

12 J'aimerais d'abord dire que je suis heureux de  
13 pouvoir collaborer à une commission d'enquête qui  
14 porte sur les relations entre les autochtones et  
15 les services publics du Québec.

16 Je tiens à remercier l'honorable Jacques Viens  
17 qui préside la Commission, ainsi que tous les  
18 membres de son équipe pour leur travail essentiel  
19 et leur contribution à un enjeu extrêmement  
20 important pour la vie de nos membres et ceux des  
21 autres Premières Nations. Je tiens également à  
22 remercier tous les membres du Conseil et les  
23 membres de la communauté de Manawan qui sont  
24 présents aujourd'hui. Je tiens à souligner le  
25 travail de monsieur Sandro Echaquan, directeur

1 général du Conseil des Atikamekw de Manawan, et de  
2 madame Francine Moar, directrice des Services  
3 professionnels et de soutien du Centre de santé de  
4 Manawan, qui ont accepté de venir témoigner et  
5 d'expliquer plus en détail les réalités de la vie  
6 quotidienne de Manawan. Je salue également la  
7 présence de Jeffrey Niquay, de Jolianne Ottawa et  
8 de monsieur Almas Petiquay qui, plus tard  
9 aujourd'hui, partageront leur expérience.

10 J'ai une pensée particulière spéciale, ce  
11 matin, pour la petite Saguiane Petiquay  
12 [phonétique], la petite-fille de Almas Petiquay qui  
13 serait toujours avec nous si seulement les services  
14 ambulanciers avaient été présents à Manawan en  
15 septembre deux mille seize (2016). Je porte  
16 aujourd'hui sur mon cœur, le porte le médaillon de  
17 mademoiselle Saguiane, du côté de mon cœur, parce  
18 que c'était un être très cher à mes yeux, parce que  
19 j'ai eu l'occasion de la rencontrer à plusieurs  
20 reprises dans différents événements et elle me  
21 disait qu'il y avait beaucoup d'espoir pour eux  
22 autres, les jeunes, envers nous. Ils portaient  
23 beaucoup d'espoir.

24 -----

25 (CHEF OTTAWA S'ADRESSE EN ATIKAMEKW)

1 -----

2           Aujourd'hui sera l'occasion pour vous, membres  
3 de la Commission, de nous entendre vous parler de  
4 nos réalités et de nos défis à faire valoir nos  
5 droits, mais aussi à assurer, pour notre  
6 communauté, un enjeu aussi simple que celui de la  
7 santé. Notre témoignage fait suite à une première  
8 rencontre du dix-neuf (19) juin dernier où nous  
9 avons déjà abordé, de façon très préliminaire,  
10 certaines problématiques.

11           Il sera question de notre passé et de  
12 situations difficiles, mais aussi de notre volonté  
13 à bâtir un meilleur avenir. Vous pourrez  
14 constater, à la lueur de nos témoignages, des  
15 difficiles barrières qui perdurent toujours entre  
16 nos Peuples, malgré la volonté de plusieurs de  
17 mettre fin une fois pour toutes aux difficiles  
18 souvenirs du passé pour mieux avancer vers  
19 l'avenir.

20           Comme vous l'avez entendu depuis le début de  
21 vos travaux, les conditions socio-économiques des  
22 communautés autochtones sont généralement plutôt  
23 négatives. Manawan n'est pas différente. Notre  
24 communauté est largement dépourvue d'emplois, et  
25 plusieurs de nos membres vivent dans la pauvreté.

1           Le principal employeur, c'est le Conseil avec  
2           environ deux cent cinquante (250) employés affectés  
3           à la livraison des services essentiels à la  
4           population. Il y a quelques employeurs privés,  
5           principalement dans le secteur de la forêt, du  
6           tourisme, de la construction, et de l'alimentation.  
7           D'un point de vue positif, la pratique des  
8           activités traditionnelles – telles que la chasse,  
9           le piégeage, la cueillette et la pêche – sont  
10          encore très présentes au sein de la communauté.  
11          J'ouvre une petite parenthèse par rapport à ça,  
12          parce que nos membres qui continuent cette  
13          pratique-là subissent un acharnement d'agents  
14          fauniques du Québec, quand ils pratiquent ces  
15          activités-là. Ça nous nécessite des frais  
16          astronomiques auxquels nos gens doivent faire face.  
17          Et puis, ces gens-là je pense qu'ils ont pas le  
18          choix, des fois, d'aller vers ça parce qu'ils n'ont  
19          pas assez de revenus au sein de leur famille. Et  
20          puis, c'est peut-être une autre chose qu'il va  
21          falloir regarder dans d'autres travaux, qu'il va  
22          falloir jeter un œil. On parle de droits  
23          ancestraux. Les droits ancestraux là-dessus c'est  
24          des activités de chasse et de pêche. Ça, je tenais  
25          à ouvrir une parenthèse par rapport à ça.

1            Nous sommes très présents et actifs sur notre  
2            territoire ancestral, le Nitaskinan. Il s'agit des  
3            terres jamais cédées sur lesquelles les Atikamekw  
4            possèdent des droits ancestraux. Notre Nation est  
5            composée de Manawan, Obedjiwan et de Wemotaci. Et  
6            d'ailleurs toujours à négocier un traité moderne  
7            avec les gouvernements du Québec et du Canada.  
8            C'est un processus qui dure depuis plus de quarante  
9            (40) ans. On reste positifs et on continue de  
10           croire au succès possible de la négociation. Mais  
11           notre patience est mise à rude épreuve. Surtout  
12           que, pendant que l'on négocie, les gouvernements  
13           continuent trop souvent de nier nos droits, à faire  
14           même du développement continuel sur les  
15           territoires. Ces droits, ce sont ceux reconnus par  
16           la Constitution canadienne, comme les droits  
17           ancestraux. Ce sont ceux aussi reconnus par la  
18           Déclaration des Nations Unies sur les droits des  
19           peuples autochtones qui fait l'objet en théorie  
20           d'une reconnaissance formelle et sans condition de  
21           l'État canadien. Cette Déclaration stipule,  
22           notamment, que; et je cite :  
23                      «Les autochtones, peuples et individus,  
24                      sont libres et égaux à tous les autres et  
25                      ont le droit de faire l'objet dans

1 l'exercice de leurs droits d'aucune forme  
2 de discrimination fondée en particulier  
3 sur leurs origines ou sur leur identité  
4 autochtone.»

5 À ce titre de Chef du Conseil des Atikamekw de  
6 Manawan, j'ai été au cœur de plusieurs des enjeux  
7 les plus importants des dernières années pour la  
8 communauté. Malgré nos efforts à faire comprendre  
9 l'importance de nos demandes, nous sommes trop  
10 souvent heurtés à un traitement de second ordre et  
11 à ce qui pouvait souvent s'apparenter à un manque  
12 de considération de la part des employés de l'État.  
13 Pourtant, certaines de nos demandes qui peuvent  
14 sembler normales, n'auraient pas, à mon avis, été  
15 sujettes à débat pour nos voisins des municipalités  
16 environnantes. Qu'il soit question du délabrement  
17 de la route relié à la municipalité de  
18 Saint-Michel-des-Saints, à la communauté de  
19 Manawan, et des enjeux graves de sécurité routière  
20 pour notre population : deux (2) poids, deux (2)  
21 mesures. Qu'il soit question des pannes  
22 d'électricité récurrentes et anormalement  
23 nombreuses dont nous faisons frais, année après  
24 année : encore, deux (2) poids, deux (2) mesures.  
25 Qu'il soit question des maigres ressources dont

1 nous disposons pour aider nos communautés en crise  
2 et qui auraient besoin de soutien supplémentaire et  
3 de plus d'intervenants sociaux : deux (2) poids,  
4 deux (2) mesures. Qu'il soit question des services  
5 policiers que nous devons renouveler année après  
6 année et pour lesquels nous devons nous battre afin  
7 d'obtenir le financement adéquat pour finalement  
8 payer les agents autochtones moins cher que les  
9 agents de la paix du Québec : encore, deux (2)  
10 poids, deux (2) mesures. Qu'il soit question de  
11 l'absence de services ambulanciers dignes de ce  
12 nom, alors que nous sommes à deux (2) heures de  
13 route de l'hôpital le plus proche et que plusieurs  
14 décès dont celui d'une fillette de huit (8) ans  
15 auraient pu être évités : deux (2) poids, deux (2)  
16 mesures.

17 Les constats et les questions sont nombreuses  
18 sur un possible traitement distinct envers la  
19 communauté, à force d'assister à la règle du «deux  
20 (2) poids, deux (2) mesures». Cette règle semble  
21 être la norme, et les décideurs doivent plus que  
22 jamais se pencher sur ce qui s'apparente à du  
23 racisme systémique. Il faut que cette situation  
24 cesse. Il faut nous aussi être traités avec  
25 dignité et de manière convenable.



1           Le dossier des services ambulanciers est un  
2           des exemples qui vous sera présenté. Depuis  
3           plusieurs années, nous exigeons les services d'une  
4           ambulance. Cette demande paraît négligeable pour  
5           les autorités et les décideurs impliqués dans le  
6           dossier. Nous parlons pourtant d'un droit à la  
7           sécurité, aux soins et de la vie des membres de la  
8           communauté. Qui, au Québec, doit encore se battre  
9           pour avoir un service continu en électricité ?  
10          Pour des soins ? Pour une ambulance ? Pour des  
11          travailleurs sociaux ? Pour un service de police  
12          digne de ce nom ? Qui d'autres, à part les  
13          autochtones du Québec ? Or, comme vous le  
14          constaterez à la lecture de notre Mémoire ainsi que  
15          par nos témoignages d'aujourd'hui, les Atikamekw de  
16          Manawan sont de toute évidence victimes de  
17          discrimination par les autorités gouvernementales  
18          québécoises, particulièrement à l'égard des  
19          services préhospitaliers d'urgence. Le Conseil des  
20          Atikamekw de Manawan est convaincu qu'en maintenant  
21          la situation discriminatoire du service ambulancier  
22          pour les membres de notre communauté, il en résulte  
23          une inégalité pouvant être qualifiée de racisme  
24          systémique.

25                En effet, parce que nous sommes des

1 Autochtones vivant sur une réserve, nous n'avons  
2 pas droit au même niveau de services que nos  
3 voisins non autochtones. Si nous étions une  
4 municipalité québécoise, nos citoyens auraient  
5 droit à un service d'ambulance répondant dans les  
6 trente (30) minutes. Mais nous, nous ne sommes pas  
7 une municipalité, et nos membres doivent attendre  
8 au moins quatre-vingt-dix (90) minutes pour voir  
9 l'ambulance arriver. Quand une personne est en  
10 situation d'urgence chez nous, il faut compter  
11 entre trois (3) et quatre (4) heures pour qu'elle  
12 se rende à l'hôpital. Il y a bien sûr des  
13 communautés non autochtones au Québec qui n'ont pas  
14 de service ambulancier. Cependant, celles-ci n'ont  
15 pas une population de deux mille cinq cents (2 500)  
16 membres, et ne sont pas situés à seulement quatre-  
17 vingts kilomètres (80 km) d'ambulances stationnées.  
18 Évidemment, on tente de limiter les impacts de  
19 cette situation avec un service de premiers  
20 répondants et un personnel infirmier qui doit  
21 souvent agir comme une ambulance. Parfois, nos  
22 infirmières doivent poser des actes qui ne lui sont  
23 pas permis par la loi. Malgré nos premiers  
24 répondants, malgré notre Centre de santé, on ne  
25 peut pas toujours combler le manque de ressources

1 ambulancières. À la suite de décès, deux (2)  
2 rapports de coroners ont d'ailleurs constaté la  
3 problématique, et concluent qu'un service  
4 ambulancier complet dans la communauté pourrait  
5 éviter des décès. Ce n'est pas d'hier qu'on  
6 dénonce cette situation discriminatoire. Depuis  
7 plus de vingt (20) ans, le Conseil a multiplié les  
8 demandes auprès du Gouvernement. Plus récemment,  
9 nous avons sollicité directement le ministre de la  
10 Santé, Gaétan Barrette. Nous l'avons rencontré et  
11 avons été clairs sur nos besoins et notre demande.  
12 Pour mettre fin à cette situation discriminatoire,  
13 nous demandons un service ambulancier, présent sur  
14 place, sept (7) jours par semaine, vingt-quatre  
15 (24) heures par jour. Je vous signale que cette  
16 demande fait l'objet d'un large appui. Notamment,  
17 celui des maires de Saint-Michel-des-Saints et de  
18 Saint-Zénon. Les municipalités qui font partie de  
19 la même zone de desserte ambulancière que Manawan.  
20 Aussi, une pétition de plus de mille (1 000)  
21 signatures a été déposée en juin deux mille dix-  
22 sept (2017) à l'Assemblée nationale du Québec par  
23 le député de Berthier, monsieur André Villeneuve, à  
24 laquelle on n'a jamais eu d'accusé-réception.

25 Au moment où je vous parle, nous attendons

1 toujours la réponse du ministre. Nous souhaitons  
2 donc que notre présence ici aujourd'hui soit  
3 entendue par le gouvernement, en plus de vous aider  
4 dans votre travail d'enquête sur les relations  
5 entre les autochtones et certains services publics  
6 du Québec. Nous espérons que vos recommandations  
7 apportent des changements concrets dans le  
8 traitement de nos enjeux, et vous ferez œuvre utile  
9 pour l'ensemble de la société québécoise.

10 Notre souhait est que les relations de Nation  
11 à Nation soient établies sur des bases solides et  
12 sur une approche constructive pour l'avenir. Il en  
13 va pour nous d'un accès à des services essentiels,  
14 à un traitement équitable. C'est une question de  
15 droits, de justice, et d'égalité. Il faut  
16 s'assurer de mettre fin à la discrimination de  
17 manière efficace et durable. Il faut mettre fin au  
18 racisme systémique.

19 Je vous remercie de m'avoir écouté.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Merci.

22 **CHEF OTTAWA :**

23 *Mikwetc.*

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 *Mikwetc.*

1 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

2           Merci. Je comprends que monsieur Echaquan, vous  
3           êtes le prochain à s'adresser à nous ?

4 **LE COMMISSAIRE :**

5           Je comprends que les questions pourront peut-  
6           être... Vous préférez que les questions soient  
7           posées à la fin, une fois qu'on aura entendu tout  
8           le monde ? Et j'espère que bien des gens nous  
9           écoutent parce qu'il y a la diffusion sur internet,  
10          les gens peuvent entendre ce que vous dites. Et  
11          j'espère qu'on aura de bonnes nouvelles.

12 **CHEF OTTAWA :**

13          C'est ce que je souhaite, moi aussi, que les gens  
14          écoutent. Surtout les gens du docteur Barrette et  
15          son équipe.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17          Ils vous écoutent probablement.

18 **CHEF OTTAWA :**

19          J'espère.

20 -----

21

22

23

24

25

1 Sandro Echaquan  
2 Directeur général  
3 Conseil des Atikamekw de Manawan  
4 Assermenté  
5 -----

6 **M. SANDRO ECHAQUAN :**

7 Je vais vous exposer un peu la situation. On va le  
8 faire conjointement avec madame Moar qui parfois,  
9 ça va être elle qui va expliquer la situation, et  
10 parfois, c'est moi qui va l'illustrer. Et peut-  
11 être que ça va arriver aussi que des fois, on va  
12 expliquer davantage pour essayer d'illustrer, dans  
13 le meilleur de nos connaissances, comment ça se  
14 passe dans notre communauté.

15 Je remercie le Chef [inaudible] Ottawa pour sa  
16 présentation qui met bien la table pour les  
17 prochaines présentations, particulièrement la  
18 nôtre. Ayant le privilège de vous présenter  
19 l'essentiel des informations que vous trouverez  
20 dans le Mémoire soumis à la Commission. On a  
21 soumis un Mémoire à la Commission. On va  
22 essentiellement faire le survol de ce Mémoire-là  
23 avec l'allocution que je vais faire.

24 Je le fais aujourd'hui à titre de Directeur  
25 général, mais aussi et surtout à titre

1 d'ex-directeur des Services de santé de Manawan.  
2 Je suis accompagné avec... de madame Francine Moar,  
3 directrice des Services professionnels et de  
4 soutien qui agit également comme responsable des  
5 Soins infirmiers. Et puis tantôt je l'écoutais se  
6 présenter. Mais juste pour ajouter que Francine,  
7 ç'a été une des pionnières de la profession  
8 infirmière, mais autochtone - Premières Nations,  
9 parce qu'elle a été la première infirmière  
10 atikamekw. Et puis, je pense qu'il faut le nommer.  
11 Elle a tracé la voie que nous, infirmières, qui le  
12 sommes aujourd'hui. Elle a vécu toute l'histoire  
13 de ce Centre de santé là. Et puis, je pense que sa  
14 présence aujourd'hui, elle est importante. Et  
15 puis, d'ailleurs, quand je l'ai invitée j'ai dit :  
16 «Je pense que ça va être important que tu sois  
17 présente parce que pour nous - en tout cas, pour  
18 moi - ç'a été une pionnière. Et puis, aujourd'hui,  
19 elle est là.

20 Comme l'a dit notre Chef, la communauté de  
21 Manawan vit de la discrimination systémique dans  
22 plusieurs secteurs. Notre Mémoire n'aborde  
23 cependant que la problématique de l'absence des  
24 services ambulanciers adéquats. Nous avons fait ce  
25 choix parce que, selon nous, cette problématique

1           mérite une attention particulière à la Commission.  
2           Comme vous le constatez, le dossier des services  
3           ambulanciers de Manawan est un cas représentatif de  
4           racisme systémique. Je tiens moi aussi à remercier  
5           les membres de la Commission, ses procureurs.  
6           C'est en ayant le sentiment d'être réellement  
7           écouté, que je suis ici. J'ai aussi espoir que vos  
8           travaux seront utiles pour faire changer les  
9           choses. Je rajouterais, je pense que les choses  
10          peuvent changer également sans que le rapport soit  
11          déposé. Parce qu'il y a des cas – et puis, je le  
12          répète à chaque fois que j'ai des rencontres – il y  
13          a des cas qui sont clairs et précis que c'est du  
14          racisme systémique.

15       **LE COMMISSAIRE :**

16           Si ça peut vous rassurer, dans le mandat, c'est  
17           prévu qu'il puisse y avoir des modifications en  
18           cours de route.

19       **M. SANDRO ECHAQUAN :**

20           Parfait. Et puis, je pense qu'on invite nos  
21           collaborateurs, nos partenaires, dans cette voie-là  
22           de réconciliation. De mettre en place des  
23           solutions durables pour notre communauté, toujours  
24           dans un contexte d'équité et puis d'égal au niveau  
25           des services.



1           La communauté de Manawan, avant d'aborder le  
2           cœur de notre sujet, je tiens à vous présenter  
3           sommairement notre communauté. La communauté de  
4           Nanawan fait partie de la Nation atikamekw, comme  
5           le Chef l'a bien dit tout à l'heure. Trois  
6           communautés : Manawan, Obedjiwan et Wemotaci.  
7           Manawan est une réserve au sens de la *Loi sur les*  
8           *Indiens* et est accessible par une route forestière  
9           de quatre-vingt-huit kilomètres (88 km) la reliant  
10          à Saint-Michel-des-Saints par la région de  
11          Lanaudière. Je pense que ça, c'est important.  
12          Manawan est, comme dans toutes les communautés  
13          isolées, Manawan a un accès routier de quatre-  
14          vingt-huit kilomètres (88 km). Parce qu'il y a  
15          d'autres communautés autochtones qui sont pas  
16          reliées à un réseau routier. On parle des Inuit.  
17          Quand on parle des Innus aussi, dans la Côte-Nord.  
18          Je pense que la particularité de Manawan c'est  
19          qu'on est à quatre-vingt-huit kilomètres (88 km)  
20          d'une municipalité – un chemin forestier – et où on  
21          a autour de deux mille cinq cents (2 500) personnes  
22          qui y vivent à l'année longue. La population  
23          s'élève à environ deux mille cinq cents (2 500)  
24          personnes auxquelles s'ajoutent quelques centaines  
25          de membres vivant hors réserve, principalement à

1 Joliette et à Trois-Rivières. Voilà quelques  
2 semaines, on m'a donné l'information qu'on avait eu  
3 notre trois millième membre de la communauté.  
4 Parce que, à chaque personne, est attribué un  
5 numéro de Bande. Et puis, on a eu dernièrement le  
6 trois millième membre. Et puis j'ai discuté avec  
7 Francine dernièrement; je disais : «On a encore des  
8 enfants qui portent le numéro de Bande de leurs  
9 parents». Parce que la façon qu'on fonctionne sur  
10 la *Loi sur les Indiens*, c'est qu'on est numéroté.  
11 Et puis après ça, bon, chacun a son numéro de  
12 Bande. Ça fait que je pense qu'on est plus que  
13 trois mille (3 000); c'est ça que je voulais dire.

14 **Mme FRANCINE MOAR :**

15 Par famille.

16 **M. SANDRO ECHAQUAN :**

17 Par famille; tout à fait. Notre situation est  
18 semblable à bien d'autres des Premières Nations.  
19 La moitié des Atikamekw ont moins de vingt-cinq  
20 (25) ans; ils n'ont pas d'emploi. Ici, ce que je  
21 rajoute c'est que, à Manawan, notre communauté, le  
22 taux de natalité est assez élevé. On a en moyenne  
23 douze pour cent (12 %) de plus d'augmentation; à  
24 peu près soixante (60) à quatre-vingts (80)  
25 naissances par année sur une population de deux

1 mille cinq cents (2 500). Et puis, comme une  
2 population qui est jeune, bien, la clientèle est  
3 beaucoup pédiatrique. On fait beaucoup de  
4 pédiatrie dans la communauté et puis on s'assure  
5 que ces enfants-là se développent dans un  
6 environnement qui est adéquat, non toxique. Et  
7 puis s'assurer que, comme tous les Québécois ou  
8 tous les Canadiens, ils puissent vivre pleinement,  
9 en sécurité, et surtout en pleine santé.

10 Le principal employeur c'est le Conseil, avec  
11 environ deux cent cinquante (250) employés qui sont  
12 affectés à la livraison de services essentiels à la  
13 population. Comme disait Chef Ottawa, il y a  
14 quelques employeurs privés, principalement dans le  
15 secteur de la forêt, du tourisme, de la  
16 construction et de l'alimentation. Ici, je  
17 pourrais rajouter – des fois, je sors un peu de mon  
18 texte, là – quand on parle de tourisme et puis de  
19 villégiature, on est deux mille cinq cents (2 500)  
20 à Manawan, mais on peut facilement dire qu'il y a  
21 une augmentation de population, autant à l'été qu'à  
22 l'hiver parce que les gens viennent en territoire.  
23 Ils viennent dans nos communautés justement pour  
24 découvrir la communauté et la culture. Et puis ça,  
25 je pense qu'il faut le considérer dans le nombre de

1           personnes qui vivent dans la communauté.

2           Du côté positif, Chef Ottawa nous disait que  
3           la communauté pratique encore, de façon très  
4           importante, ses activités traditionnelles : la  
5           chasse, le piégeage, la cueillette, la pêche.  
6           Quand on parle de cueillette, pas juste la  
7           cueillette des petits fruits, mais aussi la  
8           cueillette des plantes médicinales. La cueillette  
9           des choses qui nous aident à avoir le mieux-être  
10          dans notre communauté que nos grands-pères  
11          [inaudible] *nimoshom*, mais aussi des gens qui  
12          pratiquent dans la communauté. Et puis  
13          dernièrement, on discutait avec certaines  
14          infirmières dans le Centre de santé et dire : «Il  
15          faut être ouverts à ça. Il faut découvrir ce que  
16          les gens utilisent et non pas laisser ça de côté».  
17          Parce qu'elle est partie prenante de la culture;  
18          elle est partie prenante de ce que les gens  
19          utilisent. On parle beaucoup de «médecine  
20          intégrative», de s'assurer qu'on puisse l'intégrer.  
21          Parce que, de toute façon comme clinicien, souvent  
22          je vais dire : «Est-ce que vous avez autre chose  
23          que vous utilisez, en dehors de ce que le médecin  
24          va vous prescrire ?» Et c'est important parce que  
25          ça peut avoir des impacts. Notre langue et notre

1 culture sont aussi encore très présentes. Je  
2 permets d'ailleurs de porter à votre attention  
3 l'aspect culturel qui est généralement manquant  
4 dans les services gouvernementaux. Ce manque de  
5 considération à l'égard de notre culture ajoute une  
6 dimension discriminatoire qui renforce la notion du  
7 racisme systémique. Je crois savoir que Manawan et  
8 puis les Atikamekw, c'est une les langues les plus  
9 vivantes à travers le Canada. Cette langue-là,  
10 elle est très très très présente. Mais pas juste  
11 la langue, mais la culture, la façon d'être, la  
12 façon qu'on est comme Nation atikamekw. La façon  
13 qu'on va être avec nos semblables. La façon qu'on  
14 va être avec notre famille. La façon qu'on va  
15 accompagner aussi nos gens qui sont malades. Vous  
16 allez probablement entendre parler, à travers les  
17 vécus de nos membres, l'insécurité culturelle que  
18 je nomme, qu'ils vivent quand ils rentrent dans le  
19 système public. Je parle beaucoup de la santé.  
20 Parce qu'on peut dire que l'accès est là, mais j'ai  
21 comme l'impression que nos membres – je parle pour  
22 du monde de notre communauté – vivent de  
23 l'insécurité culturelle parce qu'ils ne se sentent  
24 pas compris en tant qu'Atikamekw, ne se sentent pas  
25 accueillis en tant qu'Atikamekw. Je pense qu'il y

1 a encore de travail à faire de ce côté-là, de  
2 développer des compétences culturelles – que je  
3 pourrais dire – pour tous les professionnels de la  
4 santé. D'ailleurs, au niveau de la profession  
5 infirmière, on a construit un référentiel de  
6 compétences. Et puis, une des compétences qui  
7 était essentielle – pas juste transversale, mais  
8 elle était essentielle – pour que l'infirmière,  
9 quand elle arrive dans une communauté, elle ait ce  
10 sentiment-là que ses clients sont en sécurité  
11 culturelle, c'est la compétence culturelle que je  
12 pourrais parler pendant des heures, mais je suis  
13 ici pour l'ambulance.

14 Autre point important en termes de contexte :  
15 il faut bien savoir que la gouvernance d'une  
16 Première Nation n'est pas celle d'une municipalité.  
17 Un Conseil de Première Nation – comme celui de  
18 Manawan – gère non seulement les services qui  
19 pourraient qualifiés de municipaux, comme la  
20 voirie, la gestion des déchets, les travaux  
21 publics, mais le Conseil est aussi responsable des  
22 services qui, pour les Québécois non autochtones et  
23 Canadiens, relèvent de la province ou du fédéral.  
24 C'est le cas, par exemple, de l'éducation, de la  
25 santé, de l'aide sociale, de la justice, des

1           communications, des activités culturelles, et du  
2           développement économique.

3           Dans le secteur de santé, le Conseil assure  
4           l'encadrement des services de santé, Masko-Siwin.  
5           Il a une mission de s'assurer que les membres  
6           reçoivent les services de soins infirmiers, de  
7           services préventifs, mais aussi accès aux services  
8           médicaux via un programme qui s'appelle *le service*  
9           *de santé non autochtone*. Pour sa mission, bien,  
10          c'est sûr qu'elle dispose de trois (3)  
11          établissements : Centre de santé Masko-Siwin; le  
12          Centre Marie-Enfant, le service aux patients à  
13          Joliette. Je vais laisser la parole à madame Moar  
14          pour la suite.

15          -----

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Francine Moar  
2 Directrice  
3 Services professionnels et de soutien du Centre de santé  
4 de Manawan  
5 Assermentée  
6 -----

7 **Mme FRANCINE MOAR :**

8 Alors, au niveau des services préhospitaliers  
9 d'urgence, la desserte par ambulance est assurée  
10 par l'ambulance qui livre ses services dans la zone  
11 numéro 640, sous la responsabilité du CISSS de  
12 Lanaudière. Outre la communauté Atikamekw, cette  
13 zone couvre également les municipalités de Saint-  
14 Michel-des-Saints et de Saint-Zénon, regroupant une  
15 population totale d'environ trois mille trois cents  
16 (3 300) résidants plus Manawan, si on dit deux  
17 mille cinq cents (2 500).

18 Au début des années deux mille (2000), le plan de  
19 consolidation des services préhospitaliers  
20 d'urgence de la région de Lanaudière proposait que  
21 Manawan bénéficie d'un point de service. D'où  
22 l'ajout, en avril deux mille (2000), d'une deuxième  
23 ambulance au sein de cette zone. Paradoxalement,  
24 la seconde ambulance justifiée par le nombre élevé  
25 d'interventions à Manawan a plutôt été positionnée



1           au point de service de Saint-Michel-des-Saints.  
2           Depuis deux mille six (2006), la communauté de  
3           Manawan compense les lacunes des services  
4           préhospitaliers offerts à la population par la mise  
5           en place d'un service de premiers répondants qui  
6           n'offre toutefois pas l'équivalent de services  
7           offerts par un service ambulancier complet. Juste  
8           pour ajouter à ça, un technicien ambulancier a  
9           trois (3) ans de formation minimum. Nos premiers  
10          répondants ont soixante (60) heures de formation.  
11          Donc...

12          **M. SANDRO ECHAQUAN :**

13           Je voulais juste vérifier. Maître Ellassal, on nous  
14           avait dit qu'on pouvait projeter une image. Je ne  
15           sais pas si on peut projeter cette image-là pour  
16           avoir la meilleure compréhension de la chaîne  
17           préhospitalière d'urgence, quand on va commencer à  
18           parler des...

19          **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

20           Madame Bolduc, ça correspond en fait à...  
21           attendez, un document intitulé *Processus*  
22           *d'intervention, la chaîne d'intervention*. Je ne  
23           sais pas si, en attendant que ce soit projeté à  
24           l'écran, vous souhaitez commencer à l'aborder ?

25          -----

1 (ÉCHANGES CONCERNANT DES LOGISTIQUES TECHNIQUES)

2 -----

3 **Mme FRANCINE MOAR :**

4 On peut continuer à... ?

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Oui, allez.

7 **Me EDITH-FARRAH ELSSAL :**

8 Tout à fait.

9 **Mme FRANCINE MOAR :**

10 Pour l'année deux mille quinze - deux mille seize  
11 (2015-2016), il y a eu un total de mille quatre  
12 cent trente-quatre (1 434) transports d'urgence  
13 répartis de la façon suivante : deux cent trente et  
14 un (231) transport ambulanciers de priorité élevée  
15 à Manawan, ce qui représente trente-cinq pour cent  
16 (35 %) de tous les transports par ambulance  
17 effectués dans la zone 640; quatre cent quatorze  
18 (414) transports de premiers répondants; sept cent  
19 quatre-vingt-neuf (789) transports alternatifs,  
20 pour des priorités basses.

21 Ici, on sait que lorsqu'une infirmière reçoit  
22 un appel, ce ne sera pas automatiquement un  
23 transfert d'ambulance parce qu'elle va user de son  
24 jugement clinique pour décider comment on va  
25 transporter ce patient-là vers le centre

1 hospitalier. Est-ce que c'est par ambulance ?  
2 Est-ce que c'est par transport de patients ou en  
3 véhicule personnel ? Donc, ce qu'on peut  
4 comprendre là-dessus, c'est que le triage est fait.  
5 Donc, les transferts par ambulance sont vraiment de  
6 priorité haute, des hautes priorités. Il faut  
7 noter que la communauté n'a pas de service 9-1-1.  
8 Si ce service était disponible aux résidents de  
9 Manawan, via les services de santé Masko-Siwin, ou  
10 s'ils pouvaient communiquer directement avec la  
11 répartition du service ambulancier de Saint-Michel-  
12 des-Saints, il y a lieu de croire que le nombre de  
13 transports serait plus important. Actuellement,  
14 lorsqu'un membre de la communauté veut demander le  
15 service d'urgence, il doit appeler au Centre de  
16 santé Masko-Siwin et parler à une infirmière.  
17 Ensuite, au téléphone, l'infirmière évalue les  
18 besoins et, si elle le juge pertinent, elle va  
19 faire la demande du service de premiers répondants.  
20 Finalement, le service de premier répondant va  
21 aller chercher le patient et le transporter au  
22 Centre de santé Masko-Siwin pour évaluation et  
23 examen par une infirmière qui communique avec un  
24 médecin, en attendant une ambulance de Saint-  
25 Michel-des-Saints.

1                   Un délai minimal de quatre-vingt-dix (90)  
2                   minutes est requis, à partir du moment de la prise  
3                   en charge par une infirmière, aux échanges avec le  
4                   médecin, à l'arrivée de l'ambulance, sans compter  
5                   le temps de déplacement vers le Centre hospitalier  
6                   qui est de quatre-vingt-dix (90) minutes à cent  
7                   vingt (120) minutes. Au total, le temps du  
8                   transport d'urgence d'un résident de Manawan au  
9                   Centre hospitalier est de trois (3) à quatre (4)  
10                  heures.

11                 **LE COMMISSAIRE :**

12                  Si vous me permettez, on a des bruits qui sont  
13                  dérangeants. Peut-être que monsieur l'agent peut  
14                  vérifier ? Merci. Si ça vous dérange, vous me le  
15                  direz; on suspendra. Moi, je vous entends encore  
16                  bien, mais c'est... Je pense que vous avez le  
17                  droit d'être entendue pleinement. C'est le  
18                  moins... Aimeriez-vous qu'on arrête quelques  
19                  minutes ? On va suspendre, le temps de régler ça,  
20                  cette affaire-là.

21                 **LA GREFFIÈRE :**

22                  Alors, suspension de l'audience, quelques minutes.

23                  SUSPENSION

24                  -----

25                  REPRISE

1       **LA GREFFIÈRE :**

2               Reprise de l'audience.

3       **LE COMMISSAIRE :**

4               Alors, rebonjour. On avait eu un peu de  
5               compétition dans le son à cause d'activités dans  
6               des salles attenantes à notre salle d'audience.  
7               Maintenant, on me dit que c'est réglé. Alors, on  
8               va pouvoir poursuivre.

9               Madame Moar, nous en étions à vous écouter  
10              attentivement. On en était à la situation, le  
11              nombre de personnes dans les communautés, la  
12              zone 640, le service d'ambulance, pas de service  
13              9-1-1, et on était dans ces zones-là. Alors, on  
14              continue à vous écouter attentivement.

15       **M. SANDRO ECHAQUAN :**

16              Je vais continuer.

17       **LE COMMISSAIRE :**

18              Oui.

19       **M. SANDRO ECHAQUAN :**

20              Je vais revenir un peu sur les statistiques qu'on a  
21              actuellement. C'est celles-là que nous, on a pu  
22              avoir de notre communauté, avec la façon qu'on les  
23              collige. Et, en deux mille quinze - deux mille  
24              seize (2015-2016), on disait donc qu'il y avait  
25              près de mille quatre cent trente-quatre (1 434)

1 transports d'urgence qu'on faisait dans la  
2 communauté.

3 Je vous ai projeté le processus  
4 d'intervention. Des fois, quand on parle de  
5 services préhospitaliers d'urgence, pour nous,  
6 comme professionnels de la santé, on le connaît  
7 bien. Mais, des fois, les gens ne voient pas  
8 nécessairement qu'est-ce que c'est. D'ailleurs,  
9 dans les documents du ministère et puis aussi les  
10 documents de notre région, ils voient ce schème  
11 préhospitalier là comme d'une importance dans  
12 toutes les situations d'urgence. Et puis, dans  
13 tous les documents, au niveau du Québec et au  
14 niveau du ministère, chaque maillon est important.  
15 Chaque maillon est essentiel dans l'intervention  
16 pour sauver le patient, mais aussi pour diminuer  
17 les risques de morbidité et diminuer les risques de  
18 mortalité également. Quand on regarde le processus  
19 d'intervention, on voit que le premier maillon  
20 c'est lorsqu'il arrive un accident : quelqu'un  
21 tombe, inconscient. Les premiers intervenants sont  
22 importants, les gens autour qui vont voir le  
23 client, vont intervenir, vont commencer la  
24 réanimation. C'est pour ça l'importance de donner  
25 la formation en réanimation cardio-respiratoire

1           pour l'ensemble du public parce que souvent c'est  
2           les premiers à arriver sur les lieux de  
3           l'intervention. Après ça, le 9-1-1. Le 9-1-1,  
4           dans le système québécois, c'est un service, c'est  
5           un maillon qui est essentiel. Ça veut dire que le  
6           client va appeler le 9-1-1 pour appeler les  
7           services de premiers répondants, quand il y en a  
8           dans la communauté, mais également les services  
9           ambulanciers. Après ça, il y a le CCS; c'est le  
10          centre de communications qui, eux, vont *dispatcher*.  
11          Le service, ils vont recevoir l'appel d'une  
12          situation X à tel endroit, et on a des premiers  
13          répondants. On envoie les premiers répondants,  
14          mais, en même temps, on va envoyer les techniciens-  
15          ambulanciers pour aller secourir le client qui a  
16          besoin d'aide, je pourrais dire. Et puis, par la  
17          suite, les premiers répondants arrivent sur les  
18          lieux et débutent les manœuvres. Ils vont faire  
19          les premières interventions. Normalement, dans une  
20          municipalité non autochtone, les premiers arrivants  
21          vont arriver; ils vont commencer la réanimation;  
22          ils vont commencer à rassurer le patient, dépendant  
23          du cas. Et puis, par la suite, en dedans de trente  
24          (30) minutes – parce que la Loi dicte cette  
25          obligation-là – c'est que dans les trente (30)

1           minutes suivant la situation qui se produit, les  
2           ambulanciers normalement devraient arriver sur les  
3           lieux pour venir en complément du service de  
4           premiers répondants, pour venir intervenir en  
5           collaboration avec les premiers répondants. À ce  
6           moment-là, les services ambulanciers, avec sa  
7           formation, avec son expertise, va faire les  
8           manœuvres essentielles – tantôt, il va y avoir un  
9           paramédic qui va vous expliquer probablement plus  
10          en détail –, mais il va venir intervenir, selon les  
11          protocoles, pour intervenir toujours dans le but de  
12          sauver le patient ou de diminuer les risques de  
13          mortalité et de morbidité. Par la suite, le  
14          patient est mis dans l'ambulance; il est ramené  
15          dans un centre receveur. Normalement, le centre  
16          receveur, c'est l'hôpital ou le centre de  
17          traumatologie, ou l'hôpital le plus proche. Ça  
18          fait que c'est un peu la chaîne préhospitalière  
19          d'urgence qui est norme de pratique – que je  
20          pourrais dire, à ma connaissance – pour le service  
21          préhospitalier d'urgence.

22                 Et à Manawan – on est en rouge – c'est le  
23          service qui est absent, le service ambulancier. Et  
24          puis c'est pour ça qu'aujourd'hui, je pense que  
25          c'est important de bien l'illustrer, cette chaîne



1           préhospitalière d'urgence là. Et puis, tantôt,  
2           madame Moar qui disait : «On a également le 9-1-1  
3           qui est absent», d'où les chiffres qu'on vous a  
4           dits tantôt. On a près de mille quatre cent  
5           trente-quatre (1 434) transports d'urgence. Mais  
6           ce qu'il faut comprendre c'est que les mille quatre  
7           cent trente-quatre (1 434) transports d'urgence  
8           sont triés d'une certaine façon par une infirmière,  
9           parce qu'on n'a pas le 9-1-1. Sur tous ces  
10          appels-là – parce que, probablement, il y a plus  
11          d'appels au Centre de santé – dans le fond, l'idée  
12          c'est que probablement qu'on aurait des  
13          statistiques plus grandes si on avait le 9-1-1.  
14          Parce que, à Joliette, à Québec, à Montréal, quand  
15          quelqu'un va pas bien, il appelle le 9-1-1. Vous  
16          êtes d'accord avec moi ?

17        **LE COMMISSAIRE :**

18            Oui.

19        **M. SANDRO ECHAQUAN :**

20            Il appelle le 9-1-1. Il va avoir... le CCS va  
21            envoyer le premier répondant ou l'ambulance. Et  
22            puis – sous toute réserve, mais à ma connaissance –  
23            c'est que toutes les situations sont prises en  
24            charges par les services ambulanciers parce qu'il  
25            n'y a pas nécessairement le triage qu'on a Manawan,

1 le triage. C'est pour ça que le concept de  
2 «transport alternatif» rentre en jeu dans notre  
3 communauté. Et puis, le concept de transport  
4 alternatif, dernièrement le rapport du ministère,  
5 il y a eu un comité national sur les services  
6 d'urgence; il disait : il faut mettre en place du  
7 service de transport alternatif justement pour  
8 utiliser efficacement, de façon efficiente, nos  
9 services d'urgence. Et puis, je disais tantôt,  
10 nous, à cause qu'on a une limite dans nos  
11 ressources, on n'a pas d'ambulance dans notre  
12 communauté, on essaie d'utiliser efficacement et de  
13 façon efficiente nos services ambulanciers. Ce que  
14 ça veut dire c'est que nos cas d'ambulance, c'est  
15 des réels cas d'ambulance; c'est des réelles  
16 urgences pour lesquelles on donne des services.  
17 Nos deux cent trente et un (231) transports, nos  
18 quatre cent quatorze (414) transports de premiers  
19 répondants, s'il y avait un service d'ambulance  
20 dans la communauté, ce serait quatre cent quatorze  
21 (414) transports ambulanciers qui seraient  
22 présents. De nos sept cent quatre-vingt-neuf (789)  
23 transports alternatifs, s'il y avait une ambulance  
24 dans la communauté, ce serait sept cent quatre-  
25 vingt-neuf (789) transports sur place qu'on aurait.

1            Peut-être qu'ils l'amèneraient au Centre de santé;  
2            peut-être qu'il y aurait une évaluation, mais je  
3            sais – toujours sous toute réserve – que le  
4            ministère et l'Institut national d'expertise en  
5            santé, ils veulent davantage amener les gens le  
6            plus tôt possible dans un hôpital. Le centre de  
7            traumatologie qu'il y avait jadis au CLSC de Saint-  
8            Michel-des-Saints avait été cessé parce que, plus  
9            vite le patient arrive à l'urgence, mieux est...

10        **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

11            La chance de survie?

12        **M. SANDRO ECHAQUAN :**

13            ... la chance de diminuer la mortalité et de  
14            diminuer la morbidité.

15            C'est pour ça que souvent on dit : nous aussi  
16            on veut avoir cette façon de faire là, cette  
17            pratique-là. C'est juste pour établir un peu les  
18            chiffres et puis la chaîne préhospitalière.

19            Je vais continuer. Les représentants  
20            gouvernementaux justifient le maintien du *statu quo*  
21            en statuant que la communauté a su compenser au  
22            manque d'ambulances par des services de premiers  
23            répondants très efficaces et un centre de santé où  
24            les infirmières performant des actes qui vont  
25            au-delà de ceux normalement attribués au personnel

1 infirmier. Cette situation pourrait même être  
2 qualifiée d'illégale puisque certains  
3 professionnels de la santé doivent exercer des  
4 actes réservés légalement aux infirmières-  
5 praticiennes spécialisées, aux paramédics et puis  
6 aux médecins. Si on regarde le tableau, lorsqu'on  
7 discutait des dossiers concernant le service  
8 préhospitalier d'urgence, on a toujours eu comme  
9 action de pallier le manque de service ambulancier.  
10 On disait : on va former les premiers répondants et  
11 puis, on va pouvoir leur donner d'autres activités.  
12 On va former les infirmières, l'établissement  
13 receveur – parce qu'on nous considérait, le Centre  
14 de santé, comme étant un établissement receveur –  
15 et puis on va former les infirmières, et puis elles  
16 vont pouvoir donner tous ces services-là en  
17 l'absence des services ambulanciers. Mais, à notre  
18 avis, il y a toujours un joueur qui nous manque  
19 dans le service préhospitalier d'urgence; c'est  
20 l'expertise de ces personnes-là. L'expertise du  
21 technicien-ambulancier. Lorsqu'il y a un cas de  
22 douleur rétrosternale, il y a une prise en charge;  
23 ils débutent la médication; ils vont mettre en  
24 place les électrodes; ils vont voir qu'il y a un  
25 infarctus. Tout de suite, ils vont aller vers le

1 centre receveur qui va débiter. Plus vite ils vont  
2 arriver au centre hospitalier qui vont donner des  
3 soins avancés, mieux est pour le client, mieux est  
4 pour le patient.

5 Et puis les autorités gouvernementales  
6 utilisent aussi la possibilité de stabilisation des  
7 patients du Centre de santé pour motiver le refus  
8 d'offrir un point de services ambulanciers dans la  
9 communauté. Cette position est toutefois  
10 incohérente avec la décision récente de fermer le  
11 centre de stabilisation de Saint-Michel-des-Saints.  
12 Les critères utilisés pour Manawan ne sont, de  
13 toute évidence, pas les mêmes utilisés pour les  
14 communautés non autochtones du territoire. À noter  
15 que, puisque le Centre de santé Masko-Siwin  
16 effectue un filtrage des urgences, les statistiques  
17 de transports ambulanciers ne reflètent pas le  
18 nombre de demandes traitées par celui-ci. On ne  
19 peut pas comparer les statistiques des  
20 municipalités qui bénéficient d'un service  
21 d'urgence 9-1-1 avec celles de la communauté de  
22 Manawan, car tous les cas des appels 9-1-1 sont  
23 comptés, même ceux considérés moins critiques ou  
24 moins urgents. Dans la communauté de Manawan,  
25 seulement les cas les plus critiques sont

1 comptabilisés comme une demande d'ambulance. Dans  
2 le fond, c'est comme on essaie d'utiliser le plus  
3 efficacement notre service d'ambulance – bien, le  
4 peu de service qu'on a – avec nos premiers  
5 répondants. On essaie d'utiliser les ressources au  
6 maximum de ce qu'ils peuvent faire. D'un côté, je  
7 pense qu'on fait un bon travail. Tantôt, je  
8 disais : on fait un beau travail; les intervenants  
9 sur le terrain, ils travaillent fort. Ils offrent  
10 un service de qualité. Ça fait que, d'un autre  
11 côté, ça vient diminuer nos statistiques. Ça vient  
12 diminuer nos chiffres et ça nous nuit, d'une  
13 certaine façon, lorsqu'on commence à débattre d'une  
14 situation d'avoir un service essentiel dans notre  
15 communauté.

16 Je pense que c'est un peu ce qu'on voulait  
17 refléter en disant : on travaille fort; on  
18 travaille du mieux qu'on peut. Mais pour avoir  
19 égal, le service ambulancier, je pense qu'il faut  
20 le mettre en place.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Ça me semble clair. Si je comprends bien, parce  
23 que vous n'avez pas le service, vous faites des  
24 efforts pour pallier à ça du mieux possible avec ce  
25 que vous avez. Et puis ensuite, on vous dit :

1           «Bien regardez, vous réussissez à vous arranger;  
2           donc, vous n'avez pas besoin du service».

3           **M. SANDRO ECHAQUAN :**

4           Tout à fait.

5           **LE COMMISSAIRE :**

6           En somme, parce que vous avez de l'imagination,  
7           parce que vous vous servez de votre bon sens et de  
8           ce que vous avez, ça vous nuit de l'autre côté. Et  
9           puis, vous n'êtes pas pour abandonner de faire ça,  
10          parce qu'il y a des gens qui vont en souffrir.

11          **M. SANDRO ECHAQUAN :**

12          Tout à fait. Oui, tout à fait.

13          **LE COMMISSAIRE :**

14          Ça me semble assez évident. Continuez.

15          **M. SANDRO ECHAQUAN :**

16          Je vais laisser Francine Moar continuer.

17          **Mme FRANCINE MOAR :**

18          Comme vous le savez, il y a eu deux (2) rapports  
19          d'investigation de coroner sur la problématique des  
20          services ambulanciers de Manawan. En mil neuf cent  
21          quatre-vingt-dix-huit (1998), un premier rapport  
22          d'investigation du coroner Paul G. Dionne faisait  
23          état qu'un décès aurait pu être évité si la Réserve  
24          de Manawan était mieux équipée en médication, en  
25          transport ambulancier. En réponse à ce rapport, la

1 communauté de Manawan a mis sur pied son propre  
2 service de premiers répondants. Ce qu'on s'est  
3 rendu compte, c'est que ce rapport-là, cette  
4 recommandation-là aurait dû être déposée à  
5 l'Agence, à l'époque, qui eux étaient responsables  
6 de la répartition des services préhospitaliers au  
7 niveau – c'est quoi le terme exact ? – en tout cas,  
8 la répartition des ressources ambulancières. Ça  
9 fait que ç'a été envoyé à la communauté, au Conseil  
10 de bande – cette recommandation-là – qu'ils ont  
11 décidé de mettre... pour pallier un peu, de mettre  
12 en place un service de premiers répondants en deux  
13 mille six (2006).

14 Plus récemment, en deux mille neuf (2009), à  
15 la suite du décès d'un enfant de deux (2) ans, un  
16 autre coroner, Jean Brochu, a mis en cause  
17 l'organisation du service préhospitalier d'urgence  
18 à Manawan. Plus précisément, les délais de  
19 transport. Son rapport souligne que les délais de  
20 transport importants sont une conséquence de la  
21 mauvaise répartition des ambulances dans la  
22 zone 640; ce qui accroît les risques de morbidité  
23 et de mortalité pour l'ensemble des résidents et  
24 des visiteurs qui sont de passage à Manawan. Pour  
25 nous, c'est clair : le service ambulancier à



1 Manawan n'est pas de même niveau que les autres  
2 citoyens non autochtones de la région. Cette  
3 situation est discriminatoire et représente un  
4 racisme systémique.

5 La principale différence est le délai de  
6 réponse. Pour les Québécois, la Loi oblige de  
7 répondre en trente (30) minutes. Cette obligation  
8 ne s'applique pas à Manawan, selon le Gouvernement.  
9 Pourquoi ? Parce que notre communauté n'est pas  
10 une municipalité et parce que notre route n'est pas  
11 une route normale, mais une route forestière. Nous  
12 estimons donc que d'exclure la communauté de  
13 Manawan du territoire qui doit pouvoir être rejoint  
14 par une ambulance dans un délai maximal de trente  
15 (30) minutes parce que la Réserve ne se trouve pas  
16 dans les limites d'une municipalité locale, et  
17 parce qu'elle est sur un chemin forestier constitue  
18 une situation discriminatoire inacceptable. Même  
19 si les exigences de services en trente (30) minutes  
20 ne s'appliquaient pas à la communauté de Manawan,  
21 les responsabilités du CISSS et du MSSS auxquels  
22 elle répond, ne s'arrêterait pas là.

23 **M. SANDRO ECHAQUAN :**

24 La *Loi sur les services préhospitaliers d'urgence*  
25 oblige une agence – dans ce cas-ci, c'est le CISSS

1           - à :

2                   «Délivrer le permis d'exploitation des  
3                   services ambulanciers et gérer  
4                   l'attribution des permis du nombre  
5                   d'ambulances liées à ce permis, en  
6                   fonction des ressources disponibles et du  
7                   plan triennal d'organisation des services  
8                   préhospitaliers d'urgence...»

9                   Pour mettre fin à cette situation  
10                  discriminatoire, la communauté atikamekw de Manawan  
11                  devrait pouvoir compter sur un service ambulancier  
12                  présent sur place, sept (7) jours sur sept (7),  
13                  vingt-quatre (24) heures sur vingt-quatre (24).  
14                  Dans notre Mémoire, on soulève aussi le Principe de  
15                  Jordan. Le principe de Jordan est un principe qui  
16                  place les intérêts de l'enfant en priorité – on  
17                  sait qu'on a beaucoup d'enfants dans notre  
18                  communauté – et qui a été nommé en mémoire de  
19                  Jordan River Anderson, un enfant de la Première  
20                  Nation crie de Norway House, au Manitoba. Né avec  
21                  des besoins médicaux complexes, Jordan a passé plus  
22                  de deux (2) ans inutilement à l'hôpital tandis que  
23                  la province du Manitoba et le Gouvernement fédéral  
24                  se chicanaient pour savoir qui devrait payer pour  
25                  ses soins. Jordan est décédé à l'hôpital à l'âge

1 de cinq (5) ans.

2 Le Principe de Jordan vise à s'assurer que les  
3 enfants des Premières Nations peuvent accéder à  
4 tous les services publics d'une manière qui reflète  
5 les besoins culturels distincts, qui tient  
6 pleinement compte du désavantage historique lié à  
7 la colonisation et ce, sans se voir refuser les  
8 services, sans subir de retard ou des interruptions  
9 liés à leur statut de Première Nation.

10 Les litiges de paiement entre les  
11 gouvernements fédéral et provincial sur les  
12 services aux enfants des Premières Nations ne sont  
13 pas rares. Les enfants des Premières Nations sont  
14 souvent laissés en attente de services dont ils ont  
15 désespérément besoin ou encore, ils se voient  
16 refuser des services qui sont offerts aux autres  
17 enfants. Cela inclut des services en éducation, en  
18 santé, de garderie, de loisirs, de culture et  
19 langue. Le Principe de Jordan demande au  
20 gouvernement qui a été contacté en premier lieu de  
21 payer pour les services et de demander un  
22 remboursement plus tard, afin que l'enfant ne soit  
23 pas tragiquement coincé au centre de la  
24 bureaucratie gouvernementale.

25 Dans une décision historique publiée le vingt-

1           six (26) janvier deux mille seize (2016), le  
2           Tribunal canadien des droits de la personne a  
3           ordonné au Gouvernement fédéral de cesser  
4           immédiatement l'application d'une définition  
5           limitée et discriminatoire du Principe de Jordan,  
6           et à prendre immédiatement les mesures pour mettre  
7           en œuvre la pleine signification de la portée de ce  
8           Principe. Ce Principe s'applique aux services  
9           ambulanciers et ce qu'on voit c'est que c'est des  
10          gouvernements qui se lancent la balle sur les coûts  
11          qui doivent être assumés. Pendant ce temps-là, le  
12          Conseil doit utiliser des fonds qui devraient aller  
13          à d'autres postes budgétaires pour assumer les  
14          dépenses des premiers répondants. Ces services  
15          devraient pourtant être des services ambulanciers;  
16          donc, assumés financièrement par l'un des autres  
17          paliers du gouvernement.

18       **LE COMMISSAIRE :**

19           *Mikwetc.* Est-ce qu'il y a autre chose ?

20       **Mme FRANCINE MOAR :**

21           Ça complète.

22       **LE COMMISSAIRE :**

23           Madame Moar, ça va ?

24       **Mme FRANCINE MOAR :**

25           Oui, ça va.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Monsieur Echaquan, ça va ? Chef Ottawa, ça va ?

3 **M. SANDRO ECHAQUAN :**

4 Je vais juste... On vous a déposé également un  
5 document qui s'appelle *Le point de services de*  
6 *Saint-Michel-des-Saints*, parce que tantôt on  
7 disait, le point de services le plus proche pour  
8 notre communauté...

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Oui.

11 **M. SANDRO ECHAQUAN :**

12 ... c'est Saint-Michel-des-Saints.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Le quatre-vingt-huit kilomètres (88 km) ?

15 **M. SANDRO ECHAQUAN :**

16 Oui, quatre-vingt-huit kilomètres (88 km). Et la  
17 zone 640, regroupe : Saint-Zénon, Saint-Michel et  
18 Manawan. Avec ce document-là, on voulait illustrer  
19 le nombre de kilométrage; Manawan étant à quatre-  
20 vingt-huit kilomètres (88 km) du point de services.  
21 Une population de deux mille cinq cents (2 500)  
22 personnes. Et puis, l'autre point de services le  
23 plus près pour nous c'est à cent cinquante-deux  
24 kilomètres (152 km), à Saint-Jean-de-Matha. Et  
25 l'autre point de services, c'est à cent soixante-

1           trois kilomètres (163 km).

2           Saint-Michel-des-Saints, le point de services,  
3           c'est le point de services de la zone 640. Une  
4           population de deux mille deux cents (2 200). Le  
5           plus près point de services pour eux, quand il n'en  
6           a pas dans leur municipalité, c'est à soixante-  
7           quatre kilomètres (64 km), et puis l'autre point de  
8           services c'est à soixante-quinze kilomètres  
9           (75 km).

10           Et puis, Saint-Zénon, c'est la même chose. Le  
11           premier point de services c'est à seize kilomètres  
12           (16 km). Après ça, c'est quarante-huit kilomètres  
13           (48 km), et puis cinquante-neuf kilomètres (59 km).

14           C'est seulement pour illustrer que Manawan est  
15           cinq point cinq (5,5) fois plus éloignée du centre  
16           que la municipalité la plus au Sud. Parce que –  
17           sous toute réserve – on nous informait que le point  
18           de services, normalement, il fallait qu'il soit au  
19           centre de la zone ambulancière, d'essayer le plus  
20           possible de le mettre au centre. Là, on s'est  
21           aperçu en faisant l'exercice, que le positionnement  
22           actuel des ambulances de la zone 640, bien elles ne  
23           sont pas au centre. Parce que la communauté de  
24           Manawan est cinq (5) fois plus éloignée que  
25           celle-là qui sont plus au Sud. Et puis, quand les

1           deux (2) municipalités veulent avoir une deuxième  
2           ambulance d'une autre..., on est encore plus  
3           éloigné, nous autres, à Manawan.

4           Et puis aussi, avec ces données-là, on revient  
5           avec les chiffres disant qu'il y a eu quatre cent  
6           quatorze (414) transports de premiers répondants  
7           dans notre communauté. Et puis, c'était ça que je  
8           voulais rajouter.

9           **LE COMMISSAIRE :**

10           Des questions, Maître Elassal ?

11           **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

12           La présentation était très complète et je vous en  
13           remercie. J'aurais peut-être deux (2) ou trois (3)  
14           questions à adresser aux témoins.

15           **LE COMMISSAIRE :**

16           Allez-y.

17           **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

18           Première question. Vous avez parlé, Monsieur Chef  
19           Ottawa, d'entrée de jeu, le fait que votre patience  
20           est mise à rude épreuve à Manawan. Depuis combien  
21           de temps, à Manawan, êtes-vous en démarches et  
22           faites-vous des demandes pour obtenir des services  
23           ambulanciers en bonne et due forme auprès du  
24           Gouvernement ?

25           **CHEF OTTAWA :**

1           Je vous dirais que ça fait depuis plus de vingt  
2           (20) ans qu'on fait les démarches. On a essayé par  
3           la voie administrative avec les différents acteurs  
4           qui étaient là à cette époque-là. On a essayé de  
5           faire aussi les démarches au niveau politique. Et  
6           puis, c'est toujours de même : les gens veulent  
7           gagner du temps. Ils veulent gagner du temps et  
8           puis, nous autres, je pense que notre patience, il  
9           y a des limites. Et puis, je pense qu'il faut...  
10          Notre présence ici devant la Commission, on espère  
11          que le Gouvernement est à l'écoute de ce qu'on  
12          vient de dénoncer comme situation dans la  
13          communauté de Manawan. Et, si jamais on n'a pas  
14          d'écoute, bien on va devoir passer à d'autres  
15          moyens plus drastiques. Soit d'aller devant la  
16          Commission des droits de la personne ou bien non,  
17          par la voie de la justice. C'est ça qui est  
18          observé et qu'on doit suivre comme démarches, là.  
19          On voudrait pas que d'autres incidents malheureux  
20          surviennent dans notre communauté pendant notre  
21          bataille.

22                 Et puis, je vous dirais que toute l'équipe de  
23          Centre de santé Masko-Siwin, je salue le travail  
24          que ces gens-là font. Parce que tantôt,  
25          j'entendais Sandro dire que c'est peut-être un peu



1 de notre faute qu'on nous donne pas ces  
2 services-là, mais je pense qu'on a le droit – comme  
3 toute personne qui vit à l'intérieur de la province  
4 de Québec – d'avoir ce service-là. On est des  
5 individus, égal à égal, à tous les autres. Et  
6 jamais on va cesser de se battre pour avoir ce  
7 droit-là et puis pour nos membres de la communauté.

8 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

9 Dites-moi, à votre connaissance, on a parlé  
10 évidemment de la situation de votre communauté. À  
11 votre connaissance, les autres communautés  
12 atikamekw, Obedjiwan et Wemotaci, à leur niveau,  
13 est-ce qu'ils bénéficient de services  
14 ambulanciers ? ou ils sont un peu dans la même  
15 situation que vous, sans avoir accès à ces  
16 services-là, ambulanciers, basés à l'intérieur de  
17 la communauté ?

18 **CHEF OTTAWA :**

19 C'est sûr que, quand on est venu ici, on venait  
20 pour la communauté de Manawan. Mais il y a  
21 beaucoup d'attentes par rapport à ces deux (2)  
22 autres communautés-là. Et puis, je pense qu'on est  
23 comme ceux qui allons être le cheval de bataille  
24 pour eux autres aussi. Et puis, je pense que c'est  
25 important parce que, si on regarde le

1 positionnement géographique des autres communautés,  
2 on est en plein centre et puis on sait que... je  
3 pense que le Gouvernement, il y a des craintes. Il  
4 a des craintes à s'engager et puis on le comprend.  
5 Mais ici, on vient d'abord pour représenter les  
6 membres de la communauté de Manawan. Et je pense  
7 que les autres communautés pourront eux aussi se  
8 servir des efforts qu'on met pour avoir... aux  
9 mêmes services qu'on demande depuis plusieurs  
10 années.

11 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

12 Et puis peut-être juste une petite question, pour  
13 terminer, de technicalité. Vous avez beaucoup  
14 parlé des délais d'intervention. Notamment, le  
15 fait que l'ambulance la plus proche est à Saint-  
16 Michel-des-Saints, à quatre-vingt-huit kilomètres  
17 (88 km) de votre communauté. Donc, il y a des  
18 délais qui peuvent aller jusqu'à quatre-vingt-dix  
19 (90) minutes, vous avez dit, pour se rendre à  
20 Manawan.

21 La suite, lorsqu'une personne doit aller dans  
22 un centre hospitalier, on se dirige vers quel  
23 centre hospitalier ? Vers quel hôpital ?

24 **CHEF OTTAWA :**

25 On se dirige au Centre hospitalier de Joliette,

1           mais c'est... Il faut pas oublier, non plus, le  
2           fait que la route qui nous relie est un chemin  
3           forestier. Et, dépendamment des saisons, cette  
4           route-là n'est pas aussi bien praticable au  
5           printemps, au niveau du dégel. Je pense qu'il y a  
6           beaucoup de choses à considérer. Et puis, au  
7           niveau de l'été aussi là-dedans. Je veux juste  
8           dire que cette route-là, au niveau de la poussière  
9           qui est levée en temps de... quand le chemin est  
10          bien sec, c'est extrêmement dangereux. Et puis,  
11          tous ces éléments-là font en sorte que les délais,  
12          des fois, ils sont amplifiés, pour amener des gens  
13          de la communauté. Même, on vit des pluies  
14          verglaçantes de plus en plus, d'année en année. Il  
15          y a même, à certains moments, où des ambulances  
16          montent à Manawan et puis ils ont pris le champ; et  
17          puis, ils ont été obligés d'en envoyer une autre.  
18          Et puis, c'est ce qui arrive pour les services.

19          **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

20                Je n'ai plus de questions. À moins que vous ayez  
21                autre chose à dire pour compléter votre témoignage,  
22                de mon côté ça fait le tour. Je vous remercie.  
23                *Mikwetc.*

24          **LE COMMISSAIRE :**

25                Bon alors, Maître Robillard, est-ce que vous avez

1 des questions ?

2 **Me DENISE ROBILLARD,**

3 **POUR LA PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC :**

4 Aucune question, Monsieur le Commissaire.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Maître Laganière ?

7 **Me MAXIME LAGANIÈRE,**

8 **PROCUREUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES :**

9 Je n'aurai aucune question également.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Aucune question ? Bon alors, moi, je comprends que  
12 nous aurons au cours de la journée d'autres témoins  
13 qui viendront nous parler de la situation des  
14 services de santé, plus particulièrement des  
15 questions reliées au transport ambulancier à  
16 Manawan. D'autres témoins viendront, mais j'espère  
17 que – Chef Ottawa, Monsieur Echaquan, Madame Moar –  
18 que les gens vous entendent. Ce n'est pas la  
19 première fois, moi, que j'entends parler de  
20 difficultés au niveau du transport ambulancier.  
21 Évidemment, on peut parler de beaucoup de  
22 difficultés dans les communautés. Beaucoup de  
23 communautés, plusieurs sont très éloignées. J'ai  
24 entendu parler, depuis le début des audiences, de  
25 problèmes de logement, de problèmes de service de

1           police. Vous avez fait allusion à ça, Chef Ottawa,  
2           le sous-financement des services de police. Les  
3           policiers, dans les communautés, qui souvent vont  
4           quitter parce qu'ils sont mieux payés ailleurs. Et  
5           puis, tous ces problèmes-là.

6           Le service de santé, les questions de juridictions  
7           fédérales-provinciales; qui paie quoi ? Vous avez  
8           parlé du Principe de Jordan, Monsieur Echaquan, qui  
9           veut que le premier à qui on soulève le problème  
10          assume la facture; et on en discutera ensuite.

11          Dans le fond, que le service soit donné. Le petit  
12          Jordan qui a vécu cinq (5) ans de sa vie dont  
13          plusieurs auraient pu être dans un milieu qui était  
14          autre qu'un milieu hospitalier, mais on ne  
15          l'envoyait pas chez lui parce que, bon, qui va  
16          payer ce que ça représente ? Alors, toutes ces  
17          choses-là.

18                 Les routes, les difficultés d'accès, beaucoup  
19          de problèmes. Mais aujourd'hui, on parle beaucoup  
20          du problème ambulancier. Et puis, on a fait  
21          allusion à des cas où des vies auraient pu être  
22          sauvées. Et ce n'est pas nécessaire qu'il y en ait  
23          cinquante (50). Si on peut sauver une vie, c'est  
24          déjà ça. Il faut penser que... Bon, parfois on va  
25          entendre l'objection : «Ah, mais il y a d'autres

1 communautés qui sont allochtones, qui ne sont pas  
2 autochtones, et puis elles sont éloignées». Mais,  
3 quand on regarde la population, on nous parle de  
4 deux mille cinq cents (2 500) membres et des  
5 visiteurs. Des visiteurs qui sont là – qu'ils  
6 soient autochtones ou allochtones – ils ont peut-  
7 être droit à un service ambulancier, s'ils ont un  
8 accident, là. Ça peut arriver. On parle  
9 d'accidents, mais il y a d'autres problèmes que les  
10 accidents. Il peut y avoir un trouble de santé, un  
11 trouble cardiaque et Dieu sait quoi. Je ne suis  
12 pas médecin, mais on sait qu'il y a beaucoup de  
13 gens qui ont des problèmes de santé. Ce n'est pas  
14 toujours un accident d'auto ou bien un accident de  
15 chasse. Alors, les gens ont droit à des services.  
16 Et puis, vous avez mentionné qu'il est reconnu que  
17 l'intervention rapide a pour effet d'empêcher des  
18 conséquences à long terme qui sont beaucoup plus  
19 sérieuses; ça peut sauver des vies. Vous parliez  
20 de délais de trente (30) minutes; quatre-vingt-dix  
21 (90) minutes chez vous. Et puis, dans le fond, si  
22 l'ambulance doit se rendre chez vous et revenir,  
23 bien vous êtes rendu à deux (2) fois, là. Il y a  
24 peut-être une heure et demie avant l'intervention  
25 de l'ambulancier, mais pour aller au centre, c'est

1           une autre heure et demie, là.

2           **Mme FRANCINE MOAR :**

3           Trois (3) à quatre (4) heures.

4           **LE COMMISSAIRE :**

5           Trois (3) à quatre (4) heures; c'est ce que j'ai  
6           entendu. Et puis, on a parlé d'un cas de cinq (5)  
7           heures auquel vous avez référé. Et puis, quand  
8           j'entends que vous avez, avec les services que vous  
9           avez sur place, avec vos infirmières qui ont  
10          beaucoup de mérite et que je félicite, et qui  
11          prennent des responsabilités que vous prenez le  
12          soin de dire que peut-être elles ne devraient pas  
13          prendre légalement, mais on fait quoi quand il faut  
14          sauver la vie, et puis il y a une urgence, et puis  
15          on a une idée de ce qu'il faut faire ? On pose des  
16          gestes. Ça place des gens dans une situation qui  
17          n'est peut-être pas facile. Et puis, quand on est  
18          confronté à laisser quelqu'un subir des  
19          conséquences tragiques, ou bouger, bien on fait  
20          quoi ? Si on a un peu de cœur, on va bouger,  
21          hein ?

22          Et vous mettez les gens, chez vous, où il faut  
23          avoir de l'imagination pour pallier aux services  
24          que vous n'avez pas. Là, vous dites : on se coupe  
25          le cou parce qu'on réussit, tant bien que mal, à

1 faire des choses que normalement on n'aurait peut-  
2 être pas à faire. On se fait dire : «Bien, vous  
3 réussissez à le faire; donc, on ne vous donnera pas  
4 le service». Ça fait une situation qui est quand  
5 même assez particulière.

6 Alors moi, j'espère qu'on vous entend, qu'on  
7 va finir par vous entendre, qu'on va faire quelque  
8 chose. Je n'irai pas plus loin, pour le moment,  
9 parce que je vais entendre d'autres personnes qui  
10 vont nous parler de la question. En tout cas,  
11 j'espère qu'il y a des gens qui ont le pouvoir de  
12 régler la question et qui pensent à vous. Qui  
13 pensent à vous sérieusement. Qui pensent aux  
14 communautés autochtones parce que, comme vous le  
15 dites Chef Ottawa, vous êtes peut-être ceux qui  
16 insistent le plus sur cette question-là. Ce qui ne  
17 veut pas dire que les autres n'ont pas de  
18 problèmes.

19 Évidemment, nous on est très préoccupés par ce  
20 qu'on entend. Mais moi, je n'ai pas le pouvoir de  
21 régler le problème. Mon pouvoir se limite à dire :  
22 «Une minute, là. J'ai entendu parler d'un problème  
23 par des gens qui le connaissent et qui le vivent.»  
24 Et puis, je suis un peu comme une courroie de  
25 transmission qui va dire aux gens qui ont le



1 pouvoir : «Faites donc quelque chose»; hein ? «Ces  
2 gens-là attendent. J'espère qu'ils n'attendront  
3 pas indéfiniment».

4 **CHEF OTTAWA :**

5 Tout à fait.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Qu'ils pourront, un jour, dire : «Voilà, c'est  
8 réglé». Alors, on va suspendre quelques minutes  
9 avant d'aller au témoin suivant. Alors, Chef  
10 Ottawa, merci beaucoup. Monsieur Echaquan, Madame  
11 Moar.

12 **CHEF OTTAWA :**

13 Merci à vous. Merci à vous également.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 *Mikwetc.*

16 **CHEF OTTAWA :**

17 *Mikwetc.*

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Et puis, vous êtes toujours bienvenus. Et quand  
20 vous avez des suggestions, vous savez comment nous  
21 rejoindre. Oui ? Vous vouliez ajouter quelque  
22 chose ?

23 **M. SANDRO ECHAQUAN :**

24 Juste rajouter... Bien, vous remercier pour votre  
25 écoute. Merci aussi aux procureurs. Je peux vous

1           dire que je sens de votre côté une compréhension de  
2           notre situation. Une compréhension qu'on a essayé  
3           de vous illustrer comment on le vit à chaque jour.  
4           Je sens que vous avez une vision d'ouverture, de  
5           reconnaître qu'il y a une réelle problématique.  
6           Comme vous dites, vous êtes la courroie de  
7           transmission. Mais je pense qu'il faut pas limiter  
8           votre pouvoir d'influence, dans tout l'appareil  
9           gouvernemental. Et on espère que ce Rapport qui va  
10          être remis, va être utilisé par les instances  
11          gouvernementales, autant au niveau fédéral qu'au  
12          provincial, et puis qu'elle va faire preuve  
13          d'innovation, comme on le fait à chaque jour, nous,  
14          dans notre communauté, pour réellement trouver des  
15          solutions. Trouver des solutions pour amener le  
16          mieux-être, amener la sécurité, et amener la santé  
17          dans notre communauté de Manawan. Moi, j'ai  
18          l'espoir. J'ai l'espoir que ce petit chemin-là  
19          qu'on vient de donner, va aller au point où il y a  
20          le pouvoir de changer et puis que, enfin, on puisse  
21          avoir l'égal – je dirais – jusqu'à même avoir  
22          l'équité en termes de services de santé.

23                 Je voudrais vous remercier de nous avoir  
24                 entendus, de nous avoir compris, surtout.

25                 **LE COMMISSAIRE :**

1           Moi, je vous remercie d'avoir choisi de venir nous  
2           l'exprimer. Parce que, vous savez, moi je ne  
3           pourrai jamais exprimer aussi bien que ceux qui  
4           vivent les situations. Ils le vivent. C'est vous  
5           qui le vivez; c'est vous qui êtes dedans. Moi, je  
6           ne peux pas l'exprimer mieux que vous. Alors c'est  
7           important que les gens vous écoutent, vous  
8           entendent.

9           Et puis, comme je mentionnais un petit peu  
10          plus tôt, vous souhaitez que ça bouge. Vous  
11          espérez, vous avez une espérance au Rapport. Mais,  
12          comme je vous mentionnais, dans le mandat, c'est  
13          prévu que le Gouvernement peut poser des gestes  
14          sans attendre le Rapport, quand les choses  
15          paraissent – comme vous disiez – évidentes ou quand  
16          les choses apparaissent. Alors, moi j'aimerais  
17          bien que, dans votre cas, je ne sois pas obligé  
18          d'écrire dans le Rapport que je recommande que...  
19          J'aimerais ça être capable de dire : en cours de  
20          route, on nous a exposé cette problématique-là qui  
21          s'est réglée, et pour le grand bien de tout le  
22          monde.

23                 Alors, merci encore.

24          **CHEF OTTAWA :**

25                 *Mikwetc.*

1       **LE COMMISSAIRE :**

2               Et nous allons écouter avec beaucoup d'intérêt les  
3               autres personnes de la communauté qui viendront  
4               nous raconter des circonstances. Alors, on va  
5               suspendre une dizaine de minutes ?

6       **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

7               Bien, si vous permettez, j'aurais un peu  
8               d'intendance à faire au niveau des pièces.

9       **LE COMMISSAIRE :**

10              Allez. Faites votre intendance. Production de  
11              documents ?

12       **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

13              Exactement. Des documents auxquels les témoins ont  
14              fait référence. Donc, sous **P-475**, on dépose le  
15              Mémoire du Conseil des Atikamekw de Manawan qui  
16              nous a été soumis. Un mémoire intitulé  
17              *Problématiques concernant l'absence de services*  
18              *ambulanciers à Manawan dans un contexte de racisme*  
19              *systemique*; un document daté du quinze (15) mars  
20              deux mille dix-huit (2018).

21    - **PIÈCE COTÉE P-475** -

22              Ensuite, on a eu sous **P-476** – vous avez fait  
23              allusion à des rapports de coroner – donc, sous  
24              **P-476**, *Rapport d'investigation du coroner sur le*  
25              *décès de David Flammand*. D'ailleurs sur ça,

1 Monsieur le Commissaire, je vous dirais que demain,  
2 à quinze heures trente (15h30), nous recevrons le  
3 frère de monsieur Flammand qui va venir s'exprimer  
4 sur les circonstances du décès de monsieur David  
5 Flammand.

6 - PIÈCE COTÉE P-476 -

7 Sous **P-477**, un autre rapport de coroner : *Rapport*  
8 *d'investigation sur le décès de Jaylia Jacob*. Cet  
9 après-midi, d'ailleurs, nous aurons la famille de  
10 l'enfant qui est décédé, qui va venir s'exprimer  
11 sur la question.

12 - PIÈCE COTÉE P-477 -

13 Sous **P-478**, un document de la Régie régionale de la  
14 santé et des services sociaux de Lanaudière, donc  
15 intitulé *Plan de consolidation des services*  
16 *préhospitaliers d'urgence dans la région de*  
17 *Lanaudière*. Il s'agit d'un document de  
18 consultations qui date du dix-neuf (19) avril deux  
19 mille (2000).

20 - PIÈCE COTÉE P-478 -

21 Sous **P-479**, un communiqué de presse du neuf (9)  
22 juin deux mille dix-sept (2017). Donc, c'est la  
23 déclaration des maires de Saint-Zénon et de Saint-  
24 Michel-des-Saints qui appuient la communauté de  
25 Manawan pour l'obtention d'un service ambulancier.

1 - PIÈCE COTÉE P-479 -

2 Sous P-480, un deuxième communiqué de presse qui  
3 est daté du premier (1<sup>er</sup>) décembre deux mille dix-  
4 sept (2017) et qui est intitulé *Rehaussement des*  
5 *services ambulanciers - Le Gouvernement oublie*  
6 *encore les besoins dans Lanaudière.*

7 - PIÈCE COTÉE P-480 -

8 Ensuite, sous P-481, un document auquel vous avez  
9 fait allusion sur la zone 640. En fait, il s'agit  
10 d'une fiche technique liée à Saint-Michel-des-  
11 Saints et intitulée *Zone 640 - Point de service de*  
12 *Saint-Michel-des-Saints.*

13 - PIÈCE COTÉE P-481 -

14 Sous P-482, nous avons la pétition déposée à  
15 l'Assemblée nationale à laquelle vous avez fait  
16 allusion pendant votre témoignage.

17 - PIÈCE COTÉE P-482 -

18 Enfin, sous P-483, c'est l'avant-dernier document,  
19 le processus d'intervention. Donc, il s'agit du  
20 document qui a été projeté à l'écran pendant votre  
21 témoignage. Sur ça, Monsieur Echaquan, pourriez-  
22 vous nous dire la source de ce document-là qu'on a  
23 utilisé en audience ?

24 - PIÈCE COTÉE P-483 -

25 **M. SANDRO ECHAQUAN :**

1 C'est l'illustration de la chaîne préhospitalière  
2 qu'on retrouve dans la plupart des documents,  
3 lorsqu'on parle de chaîne préhospitalière  
4 d'urgence.

5 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

6 Est-ce que ça émane du Gouvernement ? D'un site ?

7 **M. SANDRO ECHAQUAN :**

8 Du ministère, tout à fait, dans les documents.  
9 Juste probablement le dernier que je me rappelle  
10 pas du titre. Mais il a «urgence d'agir» dans son  
11 titre. Mais il est dans les documents du  
12 ministère.

13 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

14 Les documents du ministère.

15 **M. SANDRO ECHAQUAN :**

16 Il est fait mention de cette chaîne préhospitalière  
17 d'urgence.

18 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

19 Parfait. Merci.

20 Le dernier document, *Rapport du comité ayant*  
21 *procédé aux audiences concernant la consultation*  
22 *sur le plan de consolidation des services*  
23 *préhospitaliers d'urgence dans la région de*  
24 *Lanaudière adopté par le conseil d'administration*  
25 *de la Régie régionale de la santé et des services*

1           *sociaux de Lanaudière le vingt (20) juin deux mille*  
2           *(2000).*

3   **- PIÈCE COTÉE P-484 -**

4           Donc ça fait le tour, Monsieur le Commissaire, des  
5           documents qu'on dépose au soutien de votre  
6           témoignage.

7           **LE COMMISSAIRE :**

8           Très bien. Alors, merci beaucoup. Merci encore.  
9           Alors, nous allons suspendre une quinzaine de  
10          minutes et procéder ensuite avec votre témoin  
11          suivant.

12          **LA GREFFIÈRE :**

13          Suspension de l'audience, quinze (15) minutes.

14          SUSPENSION

15          -----

16          REPRISE

17          **LA GREFFIÈRE :**

18          Reprise de l'audience.

19          **LE COMMISSAIRE :**

20          Oui. Alors, rebonjour. Alors, Maître Elassal,  
21          vous allez nous présenter votre prochain témoin ?

22          **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

23          Oui, tout à fait, Monsieur le Commissaire. Nous  
24          recevons monsieur Robert Bonspiel qui est le  
25          président de Paramedics des Premières Nations.



1           Donc, on poursuit avec le thème du transport  
2           ambulancier, comme vous pouvez le voir. Donc, je  
3           demanderais à madame la Greffière d'assermenter le  
4           témoin.

5           -----

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1  
2 Robert Bonspiel  
3 Président  
4 Paramédics des Premières Nations  
5 Assermenté  
6 -----

7 **LE COMMISSAIRE :**

8       Alors, bienvenue, Monsieur Bonspiel. Ça nous fait  
9       plaisir de vous recevoir à la Commission.

10 **M. ROBERT BONSPIEL :**

11       Merci.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13       Donc, je vais laisser maître Elassal aller. Je  
14       comprends que vous allez nous présenter le service  
15       paramédic des Premières Nations ?

16 **M. ROBERT BONSPIEL :**

17       C'est exact.

18 **M<sup>e</sup> EDITH-FARRAH ELASSAL :**

19       Bien peut-être, Monsieur Bonspiel, si vous pouviez  
20       commencer – un peu comme l'ont fait ce matin, les  
21       témoins – en nous présentant votre parcours  
22       personnel et votre parcours professionnel.

23 **M. ROBERT BONSPIEL :**

24       Je m'appelle Robert Bonspiel. Je suis membre de la  
25       communauté mohawk de Kanesatake. Je suis à la tête

1 d'une petite compagnie qui s'appelle «Paramedics  
2 des Premières Nations» depuis maintenant deux mille  
3 trois (2003). La compagnie a été créée en mil neuf  
4 cent quatre-vingt-cinq (1985) par mes parents,  
5 soient Ronald et Judith Bonspiel, ainsi que le  
6 Grand Chef à l'époque, monsieur Clarence Simon, et  
7 sa conjointe, madame Simon. Ç'a été fait sous le  
8 nom de «Kanesatake Mobile Service», à l'époque.  
9 C'était tout d'abord un service de premiers  
10 répondants, si vous voulez.

11 J'ai commencé à travailler — malgré que  
12 j'étais un petit plus jeune à ce moment-là — à  
13 travailler avec eux autres au sein de l'entreprise  
14 en tant que premier répondant. Si vous me  
15 permettez ça en deux (2); c'est-à-dire que je vais  
16 faire le mien ainsi que celui de la compagnie.  
17 En mil neuf cent quatre-vingt-huit (1988), moi,  
18 j'avais été engagé et j'ai travaillé au sein de  
19 l'organisation qui est maintenant défunte, soit la  
20 Police amérindienne du Québec. Nous étions  
21 l'équivalent — si vous voulez — de la Sûreté du  
22 Québec, mais pour les autochtones; c'est-à-dire,  
23 nous desservons, à ce moment-là, vingt-sept (27)  
24 communautés autochtones pour les services de police  
25 ainsi que les services des incendies dans les

1           communautés un petit peu plus loin, si vous voulez;  
2           dont, Pointe-Bleue au Lac-Saint-Jean; Restigouche,  
3           dans la Gaspésie. J'ai travaillé avec eux depuis  
4           de quatre-vingt-huit ('88) - quatre-vingt-neuf  
5           ('89) jusqu'à à peu près mil neuf cent quatre-  
6           vingt-seize (1996). En mil neuf cent quatre-vingt-  
7           seize (1996), j'ai laissé l'organisation et j'ai  
8           commencé à travailler avec la police Mohawk de  
9           Kanesatake où est-ce que j'ai demeuré jusqu'à la  
10          fin des opérations de ce poste-là, en deux mille  
11          trois (2003) - deux mille quatre (2004).

12                 Tout pendant ce temps-là, je m'impliquais au  
13          sein de la compagnie familiale - soit, Paramédics  
14          des Premières Nations - avec mes parents, en tant  
15          que paramédic où est-ce que j'ai eu ma formation  
16          juste avant de commencer mes activités policières.  
17          Et conjointement avec d'autres personnes, avec  
18          d'autres paramédics provenant d'autres communautés.

19                 Là, je rentre un petit peu dans la compagnie.  
20          En mil neuf cent quatre-vingt-cinq (1985), la  
21          compagnie a été créée - encore une fois. Ç'a été  
22          fait parce que, tout comme ceux que je viens  
23          d'entendre provenant des mots du Grand Chef Ottawa,  
24          il y avait une grande lacune au niveau du service  
25          ambulancier qui desservait la communauté autochtone

1 de Kanesatake. Malgré que notre réalité n'est pas  
2 nécessairement la même qu'eux – c'est-à-dire, en  
3 situation géographique, on est un petit peu plus  
4 près du grand centre – on est à trente (30)  
5 minutes, à peu près, en voiture du Centre  
6 hospitalier Saint-Eustache. Nous avons également  
7 des plus grands centres un peu plus avoisinants de  
8 notre communauté, tel que Deux-Montagnes ou  
9 Saint-Eustache, Rosemère pas tellement de Laval,  
10 été Montréal d'ailleurs. En conséquence, c'est pas  
11 tout à fait la même affaire. Cependant, lorsqu'il  
12 y avait un appel d'urgence provenant de notre  
13 communauté – et puis là, je vous parle en mil neuf  
14 cent quatre-vingt-cinq (1985) – quatre-vingt-six  
15 ('86) – des attentes pour obtenir un service ou  
16 pour obtenir une ambulance dans la communauté  
17 pouvait facilement dépasser soixante (60) minutes.  
18 Mes parents et le Grand Chef Simon avec sa  
19 conjointe ont décidé de créer, en conséquence, un  
20 service de premiers répondants pour répondre à  
21 cette lacune.

22 Tout au début, notre but – ou leur but plutôt  
23 – était de répondre aux appels pour donner un  
24 soutien aux services existants. Rapidement, au  
25 courant des années, ils ont constaté que malgré que

1 nous on tentait, tout comme nos sœurs et nos frères  
2 à Manawan, de combler une lacune, on a été...  
3 c'était - comment dire ? - inutilement fait; c'est-  
4 à-dire que les services ambulanciers ne  
5 s'amélioreraient pas dans... vis-à-vis le territoire  
6 Mohawk de Kanesatake. Nos services de premiers  
7 répondants, bien souvent, effectuaient les  
8 transports directement à l'Hôpital Saint-Eustache.  
9 Jusqu'à un certain point qu'en mil neuf cent  
10 quatre-vingt-sept (1987), mes parents, le Grand  
11 Chef Simon et sa conjointe ont décidé, avec leurs  
12 propres moyens financiers, de s'acheter une  
13 ambulance malgré le fait que nous avions pas à ce  
14 moment-là un contrat provenant du gouvernement  
15 provincial ou du ministère de la Santé.

16 Donc, nous avons... ils ont acheté une  
17 ambulance, et ils ont commencé à facturer les  
18 transports, encore une fois, sans financement de la  
19 part du gouvernement, sans permis de la part du  
20 gouvernement, et bien souvent sans sous qui  
21 provenaient même des appels. Ils étaient payés par  
22 des gens qui décidaient de nous verser vingt  
23 piastres (20,00\$) ici, cent piastres (100,00\$) là,  
24 juste pour garder en bonne marche le service  
25 ambulancier. Malgré que tout le monde qui a été là

1 a été des ambulanciers à l'époque, formés avec les  
2 attestations nécessaires à cet effet. Et puis on a  
3 été contraints d'avoir également notre permis de  
4 technicien-ambulancier de notre province. Donc, on  
5 avait payé la formation de nos poches. On avait  
6 payé le service ambulancier de notre poche,  
7 l'ambulance même, et tout l'équipement qui allait  
8 avec. Tous les matériaux opérationnels également  
9 sortaient directement des finances personnelles de  
10 la part de mes parents, de monsieur et madame  
11 Simon, des autres gens qui pouvaient être impliqués  
12 dans la compagnie.

13 Ils ont commencé... ils ont fait une première  
14 demande au niveau du ministère de la Santé et des  
15 Services sociaux, en demandant un permis; ç'a été  
16 refusé catégoriquement. On ne pouvait pas avoir un  
17 service ambulancier, malgré que nous étions déjà en  
18 train de combler un service qui était manquant dans  
19 la communauté. Donc, ç'a pas arrêté là. On a  
20 probablement révisé la situation deux (2), trois  
21 (3) fois en tentant de changer leurs attitudes  
22 jusqu'à un certain moment donné, en mil neuf cent  
23 quatre-vingt-douze (1992), mes parents ont  
24 entrepris un litige – soit une action en bonne et  
25 due forme en cour – devant la justice pour forcer

1 la main du ministère de la Santé. Ils ont été  
2 actionnés en... - j'ai pas le nom exact -, mais ç'a  
3 été pour discrimination raciale systématique, dans  
4 le système actuel où est-ce qu'on n'était pas  
5 capable de donner un financement. La journée même  
6 des audiences, dans le palais de justice, un  
7 représentant du ministère de la Santé a approché  
8 mes parents et puis ils ont dit : «Bien regarde; on  
9 va aller dans la salle à côté». Ça fait qu'on a  
10 réglé ça sans s'en aller devant le Tribunal. Voilà  
11 la création de notre service de façon officielle.

12 En mil neuf cent quatre-vingt-treize (1993),  
13 le secteur 621-A a été créé pour les besoins de la  
14 communauté autochtone de Kanesatake. C'est-à-dire  
15 qu'ils ont pris un secteur qui était déjà existant  
16 - le 621 - et ils ont divisé ça en deux (2)  
17 parties. Une partie appartenait aux services  
18 préhospitaliers Laurentides-Lanaudière - soit Oka,  
19 Pointe-Calumet, Saint-Joseph-du-Lac - et nous, on  
20 avait la communauté autochtone de Kanesatake. Il y  
21 avait une autre communauté, cependant, qui a été un  
22 petit peu divisée par la division des secteurs;  
23 soit, la municipalité de Saint-Placide. La  
24 municipalité de Saint-Placide, à peu près dans le  
25 même temps, ont décidé de faire un vote au niveau



1           municipal et puis, ils ont décidé de faire en sorte  
2           ou d'en aviser le Gouvernement qu'ils voulaient que  
3           ce soit notre service ambulancier qui les dessert –  
4           le service ambulancier autochtone – pour desservir  
5           la communauté non autochtone à côté, parce que,  
6           côté logistique, ça faisait bon sens. Ça faisait  
7           bon sens parce que nous étions plus près, tout  
8           simplement. On était à quelques minutes à peine de  
9           chez eux; on pouvait répondre d'une façon adéquate.  
10          Donc, on pouvait répondre de façon plus sensée, une  
11          meilleure approche. Donc, voilà.

12                 On avance jusqu'à deux mille quatre (2004).  
13          En deux mille quatre (2004), la compagnie a changé  
14          de nom. De «Kanesatake Medical Emergency Services»  
15          à «Paramédics des Premières Nations». Paramédics  
16          des Premières Nations a été un petit peu une vision  
17          de moi – et puis, avec mes parents, bien entendu –  
18          parce que j'avais constaté, au sein de notre  
19          organisation que j'avais mentionné tantôt – la  
20          Police amérindienne du Québec – qu'il y avait  
21          d'autres choses qu'on pouvait faire. Il y avait  
22          quelque chose qui existait au-delà de ce qu'on  
23          avait présentement. Présentement, on avait une  
24          communauté – dans notre temps, c'était Kanesatake;  
25          aujourd'hui, il s'agit de Manawan – qui se

1 combattait pour obtenir des services ambulanciers.  
2 À l'époque, les petites communautés autochtones ou  
3 internes avaient également les mêmes problèmes pour  
4 les services policiers. Donc, il y a eu la création  
5 du Service de police amérindienne du Québec. Nous  
6 étions plusieurs regroupements de policiers qui  
7 étaient engagés sous la tutelle d'une compagnie –  
8 ou la police de l'administration – et on desservait  
9 vingt-sept (27) communautés autochtones au travers  
10 de la province.

11 Moi, j'arrivais avec cette vision-là, après  
12 avoir travaillé avec eux, au sein de l'organisation  
13 que mes parents ont créée. Et je me suis dit :  
14 pourquoi qu'on peut pas faire la même affaire ici ?  
15 Avec les services ambulanciers, pourquoi qu'on peut  
16 pas avoir, sous le même drapeau, sous la même  
17 bannière, un service adéquat professionnel, financé  
18 par le ministère de la Santé, qui donne accès aux  
19 autochtones, le même droit ou les mêmes services  
20 essentiels qui existent dans d'autres communautés,  
21 sans en avoir nécessairement besoin de faire  
22 affaires avec cinquante et une (51) différentes  
23 organisations, et sous une bannière. Tout comme  
24 Urgence Santé, pour l'Ile de Montréal et l'ensemble  
25 du territoire de Laval. Ou tout comme quasiment la

1           totalité des Laurentides-Lanaudière sous encore la  
2           même bannière, pour les services préhospitaliers  
3           Laurentides-Lanaudière qui dessert l'ensemble de  
4           ces territoires-là, ou presque l'ensemble de ces  
5           territoires-là. Donc, j'ai... L'idée a mijoté  
6           pendant quelque temps. C'est pas nécessairement  
7           évident – comme on peut le constater par rapport à  
8           la création de votre Commission – de changer les  
9           idées du Gouvernement facilement.

10                   Voilà, si vous me permettez, *fast forward*  
11           jusqu'à deux mille seize (2016). En deux mille  
12           seize (2016), le vingt-deux (22) septembre, j'ai eu  
13           une copie sur Facebook d'un article qui avait passé  
14           dans un petit journal qui s'appelle *L'écho du Nord*.  
15           À l'intérieur de cet article-là, ils parlaient du  
16           décès d'une petite fille à Manawan, le premier (1<sup>er</sup>)  
17           septembre; donc, vingt et un (21) jours avant. Ç'a  
18           été quelque chose qui m'a réveillé de nouveau qui  
19           m'a dit que «ton idée peut pas mourir là». On peut  
20           pas attendre; on peut pas aller de là (sic). Donc,  
21           le vingt-trois (23) septembre, j'ai appelé à  
22           Manawan et j'ai demandé de parler avec monsieur  
23           Ottawa, le Grand Chef Ottawa, en lui disant que si  
24           nous étions capables de leur aider le moins possible à  
25           mettre sur pied un service ambulancier qui était

1           adéquat à leurs besoins, ça me ferait grandement  
2           plaisir. Je parlais pas nécessairement que ce soit  
3           nous autres qui rentrent là pour le faire, malgré  
4           que c'est sûr que nous avons les expertises et  
5           l'expérience dans le domaine pour pouvoir le faire,  
6           mais ils ont besoin d'un service. Et ça m'a  
7           tellement fait penser, en écoutant leurs  
8           témoignages tantôt, des défis que nous, à  
9           Kanesatake, nous avons affrontés quand on avait  
10          constaté qu'on... Je pense que, depuis mil neuf  
11          cent quatre-vingt-cinq (1985), quatre-vingt-six  
12          ('86), jusqu'à deux mille dix-huit (2018), il y a  
13          pas grand-chose qui a changé. Il y a pas grand-  
14          chose qui a changé au niveau de la façon qu'il  
15          perçoit les pouvoirs en position, de prendre des  
16          décisions pour le *statu quo* au niveau de la santé.  
17          Il y pas de... La seule chose qui change c'est les  
18          noms, les années avancent et du monde, inutilement,  
19          continuent à mourir.

20                 Notre service ambulancier n'est pas uniquement  
21          un service ambulancier – comme je vous disais –  
22          qu'ils sont uniquement sur le territoire autochtone  
23          de Kanésatake. Nous sommes également en moyen  
24          d'aider les autres services ambulanciers  
25          avoisinants. Et on le fait de façon active. On

1 fait partie de l'avenir du système de  
2 communications provincial mis en place dans tous  
3 les CCS. Et on n'aide pas juste notre communauté;  
4 on aide la communauté avoisinante d'Oka, bien  
5 entendu de Saint-Placide en tant que service  
6 ambulancier assigné. Également Saint-Eustache,  
7 Deux-Montagnes, Saint-Joseph-du-Lac. On est un  
8 appui aux services existants des plus grandes  
9 organisations.

10 Donc, SPLL ou Urgence Santé, ou Grenville, ou  
11 peu importe le service duquel on parle, quand ils  
12 ont besoin de nous autres et puis que les CCS  
13 trouvent nécessaire qu'on soit envoyés, on est  
14 envoyés. On n'est pas une dépense supplémentaire;  
15 on est un appui nécessaire pour s'assurer du  
16 service adéquat des services préhospitaliers dans  
17 notre région. Donc, voilà.

18 Donc nous autres, on effectue présentement à  
19 l'intérieur de notre territoire, présentement  
20 environ cinq cents (500) appels par année. Plus un  
21 nombre à l'extérieur que j'ai pas nécessairement  
22 devant moi en ce moment. Mais jusqu'à  
23 Saint-Eustache, Rosemère, pour assister aux autres.  
24 Notre vision, c'est une création d'un service  
25 ambulancier autochtone national pour servir

1 l'ensemble de la province du Québec; desservir  
2 toutes les communautés qui sont négligées  
3 présentement par le système actuel. Nous avons eu,  
4 en parlant avec ça, c'est sûr que c'est une idée  
5 que le monde peut dire : on a des logistiques un  
6 petit peu gros à affronter avec différents  
7 secteurs, différents règlements entre chacun des  
8 endroits administratifs, des règlements différents  
9 en ce qui concerne le soin médical. Nous avons été  
10 contactés par un des cégeps, un cégep ici au Québec  
11 qui est prêt à mettre sur pied une formation  
12 d'attestation d'étude collégiale en soins  
13 préhospitaliers d'urgence pour les autochtones.  
14 Tout comme à l'époque, on faisait avec le Service  
15 de police autochtone, ils sont prêts à faire la  
16 même affaire; c'est-à-dire, au lieu que ça dure  
17 trois (3) ans de formation – trois (3) ans, c'est  
18 l'ensemble du contenu du cours nécessaire à établir  
19 ou à former un paramédic, également avec des  
20 affaires comme l'éducation physique, l'anglais, le  
21 français, les mathématiques parce que le programme  
22 fait partie d'un ensemble – une attestation  
23 d'études collégiales pourrait être quelque chose  
24 d'alléchant dans le sens qu'on pourrait retirer les  
25 affaires qui ne sont pas nécessaires à créer un

1 paramédic, et à ouvrir les portes à des gens qui  
2 seraient peut-être pas nécessairement prêts à  
3 retourner au cégep pour une période de trois (3)  
4 ans. C'est-à-dire qu'on peut prendre un policier,  
5 exemple, et puis le former dans une période de neuf  
6 (9) mois. En tant que paramédic, on peut également  
7 prendre – là, je vais un petit peu en haut de mes  
8 capacités de l'expliquer –, mais les cégeps, ils  
9 ont déjà fait dans le passé quelque chose de  
10 semblable, et semble-t-il qu'ils sont prêts à le  
11 faire de nouveau.

12 Je pense qu'on doit offrir un service adéquat  
13 et minimal au territoire autochtone et ça commence  
14 avec la formation des paramédics qui sont sous-  
15 représentés dans le métier autochtone à travers la  
16 province. Ces gens-là doivent servir la communauté  
17 pour plusieurs raisons. Un, on voit présentement –  
18 et je parlerai pas contre un autre administrateur  
19 d'un autre service ambulancier; je ne connais pas  
20 les raisonnements derrière la décision de ne pas  
21 installer notre ambulance dans un secteur tel quel  
22 –, mais je peux vous dire qu'on n'aurait pas  
23 nécessairement cette misère-là à trouver des gens  
24 ou à trouver un service ambulancier à le faire,  
25 s'il y avait des gens qui étaient formés –

1           adéquats, professionnels, et capables de le faire –  
2           qui proviennent de la même communauté qu'on leur  
3           demande de servir.

4           Donc, si on a des gens qui viennent de  
5           Manawan, qui parlent leur langue, qui connaissent  
6           la culture parce qu'ils font partie des leurs, je  
7           pense que le service de santé préhospitalier au  
8           Québec serait mieux servi. On s'assure qu'il y en  
9           n'a pas de rotation; on s'assure que le monde ne  
10          sont pas là contre leur gré, si vous voulez; et on  
11          s'assure que la population va se sentir, à la  
12          limite, plus à l'aise avec les gens si c'est des  
13          gens qui proviennent de leur communauté. C'est des  
14          gens qui parlent leur langue; c'est des gens qui  
15          savent qu'est-ce qu'ils vivent à tous les jours.

16          Notre communauté a vécu à peu près la même  
17          affaire tout au début. Là, je vous parle il y a  
18          vingt (20) ans, vingt-cinq (25) ans, même trente  
19          (30) ans. Plusieurs de nos aînés ne parlaient pas  
20          anglais. Ils n'étaient pas assez bien pour parler  
21          en français, non plus. Et, dans un moment de  
22          détresse, nos plus vulnérables avaient tendance à  
23          parler leur langue; c'est-à-dire, le mohawk. On  
24          avait tous des membres, dans chacune des équipes  
25          qui répondaient aux appels, on avait un membre de



1 la communauté qui parlait mohawk, qui était capable  
2 de discuter avec eux, d'en savoir plus que  
3 quelqu'un qui n'est pas nécessairement natif de la  
4 langue pour décerner les petites nuances, pour  
5 pouvoir par la suite le décrire à un paramédic,  
6 ensuite à l'infirmière et puis ensuite au médecin  
7 traitant, une fois rendu à l'hôpital. Donc, je  
8 trouvais ça très pertinent et puis c'est quelque  
9 chose qu'on est bien fier. Et je pense que  
10 d'autres communautés peuvent en dire la même chose,  
11 une fois rendu là.

12 Également, je vous disais que c'est sous-  
13 représenté et puis j'écoutais le Chef Ottawa parler  
14 tantôt. Et il parlait qu'ils sont – et puis, vous  
15 pouvez me corriger si je mélange mes chiffres –  
16 qu'il y en avait juste deux cent cinquante (250)  
17 personnes pour le plus grand employeur dans la  
18 communauté de Manawan c'était le...

19 **CHEF OTTAWA :**

20 Le Conseil de bande.

21 **M. ROBERT BONSPIEL :**

22 ... le Conseil de bande, merci. Et qu'il  
23 s'agissait de deux cent cinquante (250) personnes à  
24 peu près. Un service ambulancier qui arrive là,  
25 qui forment des personnes qui sont adéquatement...

1           qui forment des gens adéquatement qui peuvent  
2           travailler en tant que paramédics, et ils vont en  
3           avoir également besoin des mécaniciens, des  
4           adjointes administratives, des personnes à l'appui,  
5           le personnel de soutien. On arrive là et puis on  
6           donne un autre volet; il y a une autre chose qu'on  
7           peut donner à la communauté au niveau du travail,  
8           au niveau de la main d'œuvre, au niveau des  
9           professions possibles. Et je suis peut-être un  
10          petit peu rêveur, mais je crois que des gens, des  
11          jeunes autochtones, ils vont voir une autre  
12          possibilité, une autre option, une autre –  
13          permettez l'anglicisme – un autre *role model*,  
14          quelqu'un à regarder et puis à dire : «Moi, je suis  
15          capable de faire ça, aussi. J'y avais jamais  
16          pensé». Pourquoi qu'ils y ont jamais pensé ? Ils  
17          ont jamais vu une ambulance dans leur communauté  
18          avant. Nous autres, moi j'en fais partie. Je suis  
19          devenu paramédic dans la province du Québec parce  
20          que j'ai constaté que mes parents le faire. J'ai  
21          vécu dans ça toute ma vie. Et d'autres  
22          ambulanciers qui travaillent avec nous autres,  
23          c'était la même chose. Mon meilleur ami qui est là  
24          depuis tout au début, tout avec moi, qui s'apprête  
25          à prendre sa retraite dans quelques années. La

1 relève n'est pas là, mais lui il a vu ça parce  
2 qu'il a vu mes parents; ils s'impliquaient au  
3 niveau des services de premiers répondants. Et  
4 puis, il a fait en sorte qu'il a pu donner autre  
5 chose. Ses enfants sont maintenant impliqués. Il  
6 y a un effet boule de neige qui arrive, qui se  
7 passe quand on donne des options aux jeunes, qu'on  
8 leur montre que c'est possible. Pas parce que tu  
9 viens de – dans mon cas à moi – Kanesatake ou d'une  
10 autre comme Manawan que vous ne pouvez pas devenir  
11 ambulancier ou paramédic, ou vous ne pouvez pas  
12 devenir adjointe administrative, ou vous ne pouvez  
13 pas... Il y a d'autres options qui sont là.  
14 J'oserais dire que, dans notre cas à nous autres,  
15 on a été... À notre plus haut, on avait douze (12)  
16 membres de la communauté qui travaillaient chez  
17 nous. Douze (12) membres de la communauté qui  
18 travaillaient quand même assez... pour un salaire  
19 relativement raisonnable. Et puis, ç'a monté...  
20 Moi, je peux le dire : personnellement, ç'a  
21 amélioré ma vie. Mes parents n'avaient pas  
22 nécessairement de l'argent quand je grandissais,  
23 quand j'étais plus jeune. Et puis, le moment quand  
24 ils ont commencé... quand ils ont obtenu le contrat  
25 pour être un ambulancier ou paramédic payé dans le

1           secteur des Laurentides, là, tout d'un coup, ils  
2           avaient un salaire qui valait la peine, qui  
3           rentrait dans la maison, dans le foyer. Et, en  
4           conséquence, j'en suis témoin, notre maison a  
5           été... pas riche, mais on n'en souffrait pas. Je  
6           pense que ç'a été bien important.

7           L'autre chose que j'ai tenté de savoir avant  
8           de venir parler ici avec vous, c'était combien  
9           d'autochtones qui existent réellement dans le  
10          service préhospitalier au Québec. Je suis étonné  
11          de savoir que j'ai pas été capable de l'obtenir.  
12          Il y a personne qui s'auto-identifie en tant  
13          qu'autochtone à l'intérieur des services. Donc, je  
14          vous donnerai pas de chiffres qui pourraient être  
15          très... qui pourraient vous faire croire autre  
16          chose que la réalité. Mais je pense que c'est un  
17          petit milieu; c'est un endroit où est-ce que j'en  
18          connais des paramédics qui proviennent de la  
19          Gaspésie; j'en connais qui viennent de la Basse-  
20          Côte-Nord; j'en connais d'autres... Et quand on  
21          parle d'autochtones, on n'est pas nombreux. Est-ce  
22          que c'est parce qu'ils sont pas portés à aller dans  
23          ce domaine-là ? Non, je pense pas. C'est parce  
24          que ces gens-là n'ont pas pu voir... ils savent pas  
25          que ça existe; c'est pas une possibilité pour eux

1           autres. Je pense qu'il y a quelque chose à faire.  
2           Et je souhaite à mes confrères et puis mes  
3           consoeurs ambulanciers au Québec d'appuyer la  
4           situation actuelle, pour la quête de la part de  
5           Manawan, à obtenir les services ambulanciers.  
6           C'est nécessaire. Nous autres, ç'a changé...

7           Là, je vais vous parler sur un ton personnel,  
8           O.K. ? Mon neveu. Aujourd'hui, grâce à Dieu, il  
9           est toujours là; il a onze (11) ans. Tout au début  
10          de sa vie, ç'a été très difficile. Il avait des  
11          problèmes cardiaques; il avait des problèmes  
12          respiratoires. Et il a cessé de respirer à trois  
13          (3) reprises. C'est mes ambulanciers qui l'ont  
14          sauvé. C'est parce que la caserne des ambulances  
15          était juste à côté. Les deux (2) ambulanciers qui  
16          étaient en fonctions, ils ont été capables d'aller  
17          là et de lui sauver la vie. Et c'est aussi simple  
18          que ça. Aujourd'hui, j'aurais été privé d'un petit  
19          garçon merveilleux, et c'est tout le contraire. Il  
20          est top de sa classe; il est drôle; il est  
21          attachant. Et c'est tout simplement parce qu'il y  
22          avait du service ambulancier adéquat, avec des  
23          professionnels de la santé, des paramédics, qui  
24          étaient juste là.

25          Si je ne pouvais rien dire d'autre à part

1           juste ce paragraphe-là pour appuyer Manawan, je  
2           serais content. On a pu sauver une vie. Eux  
3           autres, les paramédics qui l'ont fait, pour le  
4           restant de mes jours, je leur dois quelque chose.  
5           Eux autres, ils arrêtent pas de dire que c'est leur  
6           métier; c'est leur travail. Oui, peut-être. Ça  
7           l'aurait été aussi si l'ambulance provenait d'une  
8           autre région telle que Lachute ou Saint-Eustache.  
9           Est-ce que les résultats auraient été les mêmes ?  
10          Je suis pas certain. Je suis pas certain; ils  
11          étaient là au chevet de mon neveu en dedans de  
12          quelques minutes. Et ils ont commencé le bouche-à-  
13          bouche; ils ont commencé la ventilation; ils ont...  
14          Et il est là. D'ailleurs, je l'ai vu en fin de  
15          semaine. Je peux pas croire qu'il y a des gens,  
16          des familles, en deux mille dix-huit (2018), vivent  
17          la même chose qu'ils ont vécu en deux mille seize  
18          (2016) dans les communautés comme Manawan,  
19          Obedjiwan, Wemotaci, Restigouche, Winneway, Kipawa  
20          et puis j'en passe. Il a des communautés partout  
21          dans la province du Québec qui ont besoin de  
22          service qui est adéquat – et puis, quand ils ont  
23          besoin... – ils ont le droit, pour l'amour du Ciel.  
24          Si ç'aurait été, si Manawan s'appellerait (sic)  
25          «Saint-Jean-de-Rubber Boots», et puis il s'agissait

1 d'une communauté non autochtone, et puis la même  
2 situation se présenterait, *front page* du Journal de  
3 Montréal, les citoyens seraient les bras dans les  
4 airs et puis l'ensemble de la province appuierait  
5 leur décision... leur envie d'avoir du service  
6 ambulancier dans la communauté pour donner des  
7 services. Mais parce que ça s'appelle Manawan, ils  
8 sont obligés de passer par les mêmes étapes que  
9 nous on avait fait, il y a vingt-cinq (25) ans,  
10 trente (30) ans. Pourquoi est-ce qu'on est obligé  
11 de répéter la manœuvre ? Pourquoi on est-ce qu'on  
12 est obligé...

13 Pourquoi qu'on n'a pas appris la première  
14 fois, quand on nous a donné, à nous autres ? On  
15 n'est pas mieux qu'eux autres, et puis on est le  
16 même peuple; c'est mes frères, c'est mes sœurs.  
17 C'est la même chose. On souhaite que ces gens-là  
18 aient leur ambulance, pas parce qu'on veut avoir  
19 notre ambulance là, pas parce que je veux voir mes  
20 amis travailler, pas parce que... Non. Parce que  
21 c'est le minimum. C'est quelque chose que tous les  
22 êtres humains doivent avoir, c'est l'accès à un  
23 service de santé adéquat. Présentement, ils l'ont  
24 pas. C'est essentiel en deux mille dix-huit  
25 (2018). Je sais pas quoi rajouter. Si vous avez

1 des questions, je vous y invite.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Vous avez des questions, Maître Elassal ?

4 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

5 Merci. Bien, j'aurais peut-être une question. On  
6 parle depuis ce matin de délai d'intervention pour  
7 intervenir auprès d'une personne qui est en  
8 situation d'urgence. Au niveau des paramédics,  
9 l'apport en soins prodigués qui peut être dispensé  
10 par des paramédics versus les autres options qui  
11 sont là dans les communautés, comme par exemple les  
12 premiers répondants ou les infirmières qui  
13 travaillent dans des centres de santé, j'aimerais  
14 vous entendre un peu sur l'apport de vos troupes,  
15 en quelque sorte, dans les situations d'urgence.

16 **M. ROBERT BONSPIEL :**

17 Bien, sans rentrer en détail dans les affaires qui  
18 se sont présentées à Manawan ou encore qui sont se  
19 présentées à Kanesatake, je peux vous dire que j'ai  
20 pas de chiffres, j'ai pas de statistiques pour vous  
21 dire quels sont nos taux de réussite, si vous  
22 voulez, envers certaines situations. Je peux vous  
23 dire que mes paramédics, ils ont accès à tout le  
24 même système de santé que les paramédics d'Urgence  
25 Santé ont accès; donc, la médication cardiaque, la



1            médication pour un choc anaphylactique, un MDSA  
2            moniteur-défibrillateur semi-automatique en cas de  
3            quelqu'un qui est dans une situation où est-ce que  
4            le cœur s'arrête pour X raisons, ils ont tous ces  
5            morceaux d'équipements là. Donc, toutes les  
6            chances sont sur notre côté.

7            C'est sûr que quand on parle en ressources,  
8            comme le Centre de santé à Manawan, je suis certain  
9            qu'ils ont probablement des [inaudible], des  
10            affaires comme ça; c'est-à-dire, des  
11            défibrillateurs automatiques. Est-ce que c'est  
12            toujours au chevet du patient ? Je suis pas  
13            certain. En tant que services ambulanciers, notre  
14            *job*, c'est de pas... c'est de l'avoir dans la  
15            communauté, toujours prêt à le faire. Donc, quand  
16            quelqu'un va faire une intoxication, exemple, la naloxone  
17            est là. Mes paramédics sont capables d'administrer  
18            la dose qui est associée au problème en question  
19            pour tenter de contrevenir aux effets du stupéfiant  
20            que la personne a ingéré. Si la personne est en  
21            train de faire un infarctus, si la personne est en  
22            train de faire une arythmie, si la personne a  
23            besoin d'avoir un dégagement des voies  
24            respiratoires, peu importe c'est quoi, ils ont tous  
25            tout l'équipement dans l'ambulance. Ça prend

1           quelques minutes à peine pour une ambulance à se  
2           rendre sur les lieux. Et, une fois rendu sur les  
3           lieux, l'équipement est là. Je sais pas quels sont  
4           tous les équipements que Manawan, ils ont dans la  
5           communauté, mais j'ose penser que c'est  
6           probablement pas autant qu'on a dans notre camion;  
7           et ça devrait pas être ainsi. Ils devraient avoir  
8           toutes les mêmes affaires; ils devraient avoir les  
9           mêmes droits que nous.

10   **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

11           Depuis dix-neuf cent quatre-vingt-douze (1992),  
12           vous êtes financés par le ministère de la Santé.  
13           Donc, je comprends que c'est toujours le cas  
14           aujourd'hui ? Vos services d'entreprise privée...

15   **M. ROBERT BONSPIEL :**

16           C'est exact.

17   **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

18           ... sont financés ?

19   **M. ROBERT BONSPIEL :**

20           En mil neuf cent quatre-vingt-treize (1993), nous  
21           avons obtenu la division du secteur 621-A dans  
22           lequel que nous autres, on dit souvent que c'est le  
23           621-Autochtone. Peu importe le raisonnement  
24           derrière la division, ou peu importe comme est-ce  
25           que le «A» est venu en existence, on est là. On

1 est payé comme un autre service ambulancier dans la  
2 province. Mes paramédics reçoivent les mêmes  
3 bénéfices sociaux, les mêmes salaires... les mêmes  
4 échelons salariaux (sic) que le restant de la  
5 province du Québec. C'est des professionnels de la  
6 santé. Ils travaillent étroitement avec le Centre  
7 de santé fédéral sur les Réserves autochtones. Ils  
8 travaillent également avec le directeur médical du  
9 notre CISSS. Ils travaillent avec le système qui  
10 est établi. On tente pas d'être... c'est pas pour  
11 parler contre Manawan; c'est la réalité de leur  
12 situation. C'est la façon qu'ils doivent faire.  
13 On tente pas d'être un morceau de bois carré à  
14 rentrer dans un cercle rond. On est le cercle rond  
15 parce qu'on a été fait en conséquence [inaudible]  
16 de la situation. Eux autres, ils méritent la même  
17 chose. Ils méritent d'avoir leurs jetons ronds à  
18 insérer dans le système qui est manquant. Je sais  
19 pas si ça se dit, mais voilà, c'est ça que je dis.

20 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

21 Merci. Je n'aurai plus d'autres questions.

22 **M. ROBERT BONSPIEL :**

23 Merci.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Très bien. Maître Robillard, avez-vous des

1 questions ?

2 **Me DENISE ROBILLARD :**

3 Aucune question, Monsieur le Commissaire.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Maître Laganière ?

6 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

7 Aucune question, également. Je vous remercie  
8 beaucoup.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Bon. Alors, je vous remercie beaucoup, Monsieur  
11 Bonspiel. Je comprends de votre témoignage que  
12 vous opérez un service paramédic qui a eu des  
13 luttes à faire au fil des années, avant d'obtenir  
14 une reconnaissance.

15 **M. ROBERT BONSPIEL :**

16 Oui, c'est exact.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Et je comprends que vous souscrivez et appuyez  
19 fortement les demandes de Manawan...

20 **M. ROBERT BONSPIEL :**

21 Oui, c'est exact.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 ... pour un service ambulancier. Et que vous  
24 ajoutez non seulement que Manawan devrait avoir un  
25 service ambulancier, mais d'autres communautés

1           aussi. Vous en avez mentionné quelques-unes. Mais  
2           que, s'il y avait des gens des communautés comme  
3           Manawan qui étaient formés ou qui avaient le goût  
4           d'aller chercher la formation pour opérer ces  
5           services ambulanciers-là, comme paramédics ou  
6           autres, bien ce serait un plus parce qu'il y aurait  
7           des gens qui sont familiers avec la culture, avec  
8           la langue et, plus particulièrement, avec des  
9           personnes, des aînés, des personnes âgées qui sont,  
10          on le sait, assez souvent pas très familiers avec  
11          l'anglais ou le français et qui parlent la langue  
12          de leur communauté ou de leur Nation. Alors, ça  
13          peut être un plus d'avoir quelqu'un qui peut  
14          communiquer plus facilement avec la personne qui  
15          est victime d'un accident ou d'un traumatisme, ou  
16          quoi que ce soit qui justifie l'intervention  
17          ambulancière. Et vous dites : «On peut offrir ces  
18          services-là», mais l'important n'est pas que vous  
19          les offriez; c'est qu'ils existent.

20       **M. ROBERT BONSPIEL :**

21           C'est exact. Moi, comme je vous dis, on n'est  
22           jamais mieux servi que par soi-même. Les gens...  
23           Je vous donne un exemple un petit peu sur le côté.  
24           Quand j'ai travaillé comme policier Mohawk à  
25           l'intérieur de ma communauté, on avait des gens qui

1           venaient d'autres communautés autochtones au  
2           travers de la province, dont un de mes grands *chums*  
3           qui vient de Manawan et puis d'autres personnes qui  
4           venaient de Restigouche, en Gaspésie, et puis  
5           d'autres. Quand il y avait un appel et puis ça  
6           provenait de chez untel, moi je sais – ç'a l'air  
7           peut-être anodin; je sais pas –, mais quand ça  
8           rentrait, par le nom qu'on me disait au téléphone  
9           ou que le *dispatch* entendait, moi, je savais où  
10          est-ce que je m'en allais. Parce que je viens de  
11          là; parce que je suis de là, je savais  
12          exactement... Et puis je savais probablement dans  
13          quoi que je m'embarquais avant d'arriver. Je  
14          savais que la personne était en instance de  
15          divorce; je savais que la personne... C'est une  
16          petite communauté; on se connaît tous. Tandis que  
17          mes amis, comme mon ami Serge de Manawan, il savait  
18          pas dans quoi qu'il embarquait. Un policier très  
19          professionnel, très capable et il arrivait là et  
20          puis il s'ajustait en ligne de compte. Sauf que  
21          j'ose croire que ç'a été un avantage pour moi de  
22          savoir, avant d'y arriver, pas mal où est-ce que je  
23          m'en allais et dans quoi que je m'embarquais.

24                 Donc, oui, je pense qu'on est mieux servi par  
25          soi-même. Je pense que Manawan serait mieux servie

1 par des paramédics de Manawan. Autant que des gens  
2 de Restigouche seraient mieux servis par des gens  
3 de chez eux. Ou Kipawa, ou Winneway, ou j'en  
4 passe. On est cinquante et une (51) communautés,  
5 je crois, dans l'ensemble de la province de Québec.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Cinquante-cinq (55).

8 **M. ROBERT BONSPIEL :**

9 Cinquante-cinq (55); voilà. Merci. Cinquante-cinq  
10 (55). Et puis, je pense...

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Dix (10) Premières Nations; plus les Inuits, onze  
13 (11) Nations; cinquante-cinq (55) communautés.

14 **M. ROBERT BONSPIEL :**

15 On est capable...

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Plus les autochtones en milieux urbains. Ça  
18 représente maintenant un peu plus que la moitié.  
19 Il ne faut pas l'oublier, non plus.

20 **M. ROBERT BONSPIEL :**

21 Je les oublie pas. J'espère juste qu'ils ont le  
22 même service que nous, à Kanesatake, qu'on s'est  
23 fait... qu'on a présentement parce qu'on s'est  
24 battu pour. Et puis, j'ose espérer que leur  
25 bataille sera moins longue et ardue que la nôtre.

1 Et je souhaite à mes frères et mes sœurs de Manawan  
2 d'obtenir le service ambulancier, le plus près  
3 possible, le plus proche possible. Now, si c'est  
4 possible.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Alors si on peut souhaiter que des gens des  
7 communautés aillent étudier en sciences  
8 infirmières, en techniques ambulancières.

9 **M. ROBERT BONSPIEL :**

10 Que le ministre de la Santé, j'espère que vous  
11 m'entendiez. J'espère que vous pensez sérieusement  
12 à mettre sur pied un système éducatif où est-ce que  
13 ça va inciter des jeunes autochtones à rentrer dans  
14 le domaine préhospitalier. Et encourager ces  
15 gens-là en créant des emplois dans les services qui  
16 vont pas vous nuire budgétairement, mais qui vont  
17 surtout vous donner un service au-delà des attentes  
18 qu'on a présentement dans des endroits lointains.  
19 Je veux juste ça.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Je me permettrais peut-être d'ajouter que,  
22 évidemment avant d'aller penser à une formation des  
23 gens des communautés éloignées dans des services de  
24 santé, bien, il faut aussi s'assurer que les jeunes  
25 dans les communautés puissent avoir accès à



1 l'éducation qui va leur permettre d'avoir accès à  
2 ces services-là. Ne pas se retrouver dans une  
3 situation où ils doivent laisser leurs études et  
4 puis, à un moment donné, bien, il manque des bases,  
5 il manque les prérequis pour aller s'inscrire au  
6 cégep ou dans des choses. Ça, c'est un autre  
7 problème. Là, on va parler de surpeuplement, de  
8 logement où les gens se pilent sur les pieds; pas  
9 facile pour les jeunes d'aller étudier.

10 Tu sais, c'est toute une situation qui part  
11 des... Là, je ne vous ferai pas un discours sur  
12 cent cinquante (150) ans avant qui nous amènent à  
13 ce qu'on est aujourd'hui, mais ce sont toutes des  
14 situations qu'il faut examiner. On ne peut pas  
15 regarder la fleur avant de regarder ce qui va la  
16 faire pousser.

17 **M. ROBERT BONSPIEL :**

18 Tout à fait d'accord.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Alors, écoutez, si vous n'avez rien à rajouter, je  
21 vais vous remercier.

22 **M. ROBERT BONSPIEL :**

23 Merci à vous.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Vous remercier beaucoup pour votre présentation.

1 J'espère qu'on vous écoute, vous aussi.

2 **M. ROBERT BONSPIEL :**

3 Merci, Monsieur le Commissaire.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Et nous allons suspendre jusqu'à une heure trente  
6 (13h30), à moins que vous ayez des pièces à  
7 déposer ?

8 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

9 J'aurais une pièce à déposer, sous **P-485**, quand on  
10 parlait de financement pendant votre témoignage.  
11 En fait, on déposerait le contrat de services  
12 déterminés par le ministre de la Santé et des  
13 services sociaux en vertu de la *Loi sur les*  
14 *services préhospitaliers d'urgence*.

15 - PIÈCE COTÉE P-485 -

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Ça, je comprends que c'est un contrat de service  
18 type qui peut s'appliquer...

19 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

20 Exactement.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 ... quand les services sont dispensés.

23 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

24 Et qui a été signé par votre compagnie - Paramédics  
25 des Premières Nations.

1 **M. ROBERT BONSPIEL :**

2 Et le représentant du ministère de la Santé.

3 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

4 Exact. Donc, un contrat de service daté du dix-  
5 neuf (19) décembre deux mille seize (2016) avec une  
6 mise à jour le vingt-trois (23) mars deux mille  
7 dix-sept (2017). Je ne sais pas si nos confrères  
8 avaient des questions ?

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Je pense que je leur ai offert et ils m'ont dit  
11 qu'ils n'en avaient pas.

12 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

13 C'est bon; c'est mon erreur.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Ils n'ont pas l'habitude d'abuser sur les  
16 questions. Mais on les invite, chaque fois. Peut-  
17 être qu'avec des précisions, parfois, ça peut aider  
18 à cheminer les demandes ou les constatations qui  
19 nous sont présentées par les témoins. Alors, ça  
20 fait le tour ?

21 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

22 Tout à fait, ça fait le tour.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Pour cet avant-midi.

25 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

1           Oui.

2   **LE COMMISSAIRE :**

3           Alors, on reprend à une heure trente (13h30).

4   **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

5           Exactement; on reprend à une heure trente (13h30).

6   **LE COMMISSAIRE :**

7           Alors, je vous souhaite un bon appétit. Je vous  
8           revois tout à l'heure.

9   **LA GREFFIÈRE :**

10          Suspension de l'audience à cet après-midi, treize  
11          heures trente (13h30).

12   SUSPENSION

13   -----

14   REPRISE

15   **LA GREFFIÈRE :**

16          Reprise de l'audience.

17   **LE COMMISSAIRE :**

18          Alors, bonjour. Bienvenue aux gens qui se joignent  
19          à nous cet après-midi pour les témoignages. Je vais  
20          d'abord demander aux procureurs de s'identifier. On  
21          a changé de procureurs, alors, et pour les fins de  
22          l'enregistrement, évidemment je les connais, mais  
23          pour l'enregistrement, c'est important qu'ils soient  
24          identifiés.

25   **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

1           Alors bonjour, Monsieur le Commissaire. Christian  
2           Leblanc, procureur en chef de la Commission.

3   **LE COMMISSAIRE :**

4           Bonjour, Me Leblanc.

5   **Me DENISE ROBILLARD :**

6           Bonjour, Denise Robillard, pour la Procureure  
7           générale du Québec.

8   **LE COMMISSAIRE :**

9           Bonjour à nouveau à vous. Alors, Me Leblanc, quel  
10          est le programme de l'après-midi?

11   **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

12          En autant que je suis concerné, Monsieur le  
13          Commissaire, je vais vous faire entendre deux (2)  
14          témoignages citoyens. D'abord, on va commencer par  
15          monsieur Jeffrey Niquay, qui est accompagné de son  
16          père, Pierre-Paul Niquay, également des membres de  
17          la famille qui sont ici. Et ça sera suivi d'un  
18          deuxième témoignage citoyen, monsieur Almas  
19          Petiquay, qui est également accompagné de sa  
20          famille. Et il y aura un autre témoignage citoyen,  
21          mais qui sera sous la responsabilité d'une collègue.

22                Avant qu'on commence les témoignages, peut-  
23          être régler une petite... un petit élément  
24          technique. Vous savez, au cours des audiences, des  
25          fois certains témoins prennent des engagements de

1 nous fournir par la suite des informations. Alors,  
2 les engagements E-003.1, .2 et .3 ont été  
3 rencontrés, je vais donc les déposer sous la cote  
4 P-E003.1, P-003.2 et P-003.3. Il s'agit d'un suivi  
5 fait par Me Marie-Christine Gagnon qui représente  
6 l'Association des Centres d'amitié autochtones qui  
7 avait pris certains engagements par rapport à des  
8 affirmations ou des statistiques qui devaient nous  
9 fournir la source de ces documents-là. Donc, ça a  
10 été... les engagements ont été rencontrés et donc,  
11 officiellement, les réponses sont déposées. Et si  
12 ce n'est pas déjà fait, ce sera transmis dans les  
13 plus brefs délais aux parties. C'est une réponse,  
14 là, qu'on a été en mesure de coter la semaine  
15 dernière.

16 **-PIÈCE COTÉE P-003.1-**

17 **-PIÈCE COTÉE P-003.2-**

18 **-PIÈCE COTÉE P-003.3-**

19 Alors, sans plus tarder, je souhaite moi-même  
20 la bienvenue à monsieur Jeffrey Niquay et à son  
21 père, Pierre-Paul. D'abord, je vous remercie  
22 d'avoir fait le trajet de Manawan pour venir  
23 témoigner. On entendra, ce sont évidemment des  
24 citoyens de la Nation Atikamekw de la communauté de  
25 Manawan, au nord de Joliette. Ça s'inscrit dans la

1           continuité du témoignage que... des témoignages que  
2           vous avez entendus ce matin. Monsieur Jeffrey  
3           Niquay et son père viendront nous relater des  
4           événements qui sont très personnels, puis je dirais  
5           tragiques aussi. Alors ce sont des événements qui  
6           seront probablement difficiles à raconter pour les  
7           témoins. La conjointe de monsieur Jeffrey Niquay  
8           est présente également dans la salle, accompagnée de  
9           membres de la famille.

10   **LE COMMISSAIRE :**

11           Bonjour, Madame.

12   **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

13   Alors, évidemment, bien, je me répète, mais je vous  
14   remercie d'avoir accepté de venir partager ce récit-là  
15   avec nous. Donc on peut peut-être commencer par  
16   l'assermentation, les gens feront tout simplement une  
17   promesse de dire la vérité.

18   **LA GREFFIÈRE :**

19           Tout à fait.

20   -----

21

22

23

24

25

1 Pierre-Paul Niquay  
2 Témoin citoyen  
3 Assermenté

4 -----  
5 Jeffrey Niquay  
6 Témoin citoyen  
7 Assermenté

8 -----

9 **LE COMMISSAIRE :**

10       Alors, bienvenue.

11 **M. JEFFREY NIGUAY :**

12       Bonjour.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14       C'est avec plaisir et tristesse en même temps qu'on  
15       vous accueille à la Commission étant donné que c'est  
16       en raison de situations tragiques, mais soyez  
17       assurés qu'on va être à l'écoute de ce que vous avez  
18       à nous dire.

19 **M. JEFFREY NIGUAY :**

20       Parfait.

21 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

22       Alors, Monsieur...

23 **LE COMMISSAIRE :**

24       Me Leblanc, je vous laisse aller.

25 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**



1           Oui, je vais commencer avec monsieur Jeffrey Niquay.  
2           L'essentiel du témoignage va être rendu par Jeffrey,  
3           mais son père était présent au moment d'une bonne  
4           partie des événements et j'ai demandé qu'on  
5           l'assermente parce qu'il offrira peut-être une  
6           réflexion quant à une éventuelle recommandation. Il  
7           aura peut-être des suggestions à faire à la  
8           Commission à la toute fin.

9           **LE COMMISSAIRE :**

10          Oui, d'ailleurs, nous sommes ouverts aux  
11          recommandations, aux appels à l'action, des  
12          suggestions. C'est l'objectif de la Commission,  
13          dans le fond. Ce n'est pas juste que les gens nous  
14          racontent des événements, c'est de tenter de trouver  
15          des façons de faire que des événements malheureux ne  
16          se reproduisent plus, puis que les événements  
17          heureux, bien, puissent se répandre. Alors, c'est  
18          l'objectif qu'on a. Alors je vous laisse aller.

19          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

20          Oui, alors un autre élément technique, je devais  
21          déposer le rapport du coroner dans ce dossier-là,  
22          mais on m'a indiqué qu'il avait été déposé ce matin  
23          par les témoins qui ont témoigné ce matin. Donc la  
24          pièce P-477 : « Rapports d'investigation du coroner  
25          sur le décès de Jaylia Jacob », alors ça concerne le

1            présent dossier, mais le document a déjà été déposé  
2            ce matin. Alors si vous me permettez, Monsieur  
3            Niquay, vous me permettrez de vous interpellier par  
4            vos prénoms? Parce que vous avez le même nom de  
5            famille.

6            **M. JEFFREY NIGUAY :**

7            O.K.

8            **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

9            Alors, Jeffrey, on a eu l'occasion de se rencontrer,  
10           de discuter de cet événement-là. Vous êtes ici pour  
11           nous relater un événement tragique, c'est-à-dire le  
12           décès de votre fille qui avait presque trois (3) ans  
13           à l'époque. Donc je vous ramène à l'époque du deux  
14           (2) septembre deux mille neuf (2009), puis je vous  
15           demanderais d'expliquer dans vos mots, à votre  
16           rythme, comment s'est déroulée cette journée-là.

17           **M. JEFFREY NIGUAY :**

18           Alors, maintenant?

19           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

20           Oui, allez-y.

21           **M. JEFFREY NIGUAY :**

22           O.K. C'est dans un début de matinée qu'on s'est  
23           réveillés comme tous les autres matins, ma fille  
24           ainsi que son frère, Aidan, faisaient du tricycle  
25           ensemble. Puis ma femme, ma conjointe, elle avait

1            quand même fait déjeuner à mes enfants. Ça fait que  
2            moi, je me suis préparé pour aller au travail. À ce  
3            moment-là, j'étais responsable pour le dossier pour  
4            la Commission des ressources naturelles des Hautes-  
5            Laurentides, puis on devait se rencontrer avec les  
6            personnes responsables de la Commission des  
7            ressources naturelles. Ça fait que moi, j'ai pris  
8            le déjeuner tout en... tout en demandant à Arlène  
9            ils sont où, les enfants. Là, ils font comme les  
10           autres matinées qu'ils avaient fait du tricycle,  
11           après ça, c'était le trampoline. Ça fait que moi,  
12           je suis allé regarder dehors. Jaylia ainsi que  
13           Aïdan, oui, c'est vrai qu'ils faisaient du tricycle  
14           juste en avant de chez nous. Puis après ça, je me  
15           suis préparé pour partir accompagné de mon papa.

16                Rendus à l'endroit où est-ce qu'on devait se  
17                rencontrer avec les autres personnes du dossier  
18                qu'on était en train de travailler, dans mon...  
19                t'sais, dans mes réflexions, ça m'a dit quelque  
20                chose de retourner à la maison. Ça fait que j'ai  
21                dit à mon père : « Je pense que j'ai oublié quelque  
22                chose, moi, ou encore quelque chose ». Là, il m'a  
23                dit : « On est en retard, là, Jeffrey ». Moi, j'ai  
24                mentionné qu'on devait rentrer à la maison. Ça fait  
25                qu'il m'a apporté à la maison en auto. C'était à

1           deux minutes (2 min) de l'endroit où est-ce qu'on  
2           était en réunion. Ça fait que, du moment où est-ce  
3           que je n'ai pas vu les enfants, mais j'ai vu les  
4           deux (2) tricycles qui étaient proches de l'endroit  
5           de l'incident. Le tricycle de Jaylia ainsi que le  
6           tricycle d'Aïdan. Ça fait que moi, je suis rentré à  
7           la maison, puis ma conjointe était avec un de ses  
8           amis, puis j'ai tout de suite demandé à ma conjointe  
9           ainsi qu'à deux (2) autres de mes enfants :

10                       « Ils sont où, Jaylia puis Aïdan?

11                       - Ah, ils sont en avant, ils sont en... »

12           J'ai dit que je venais tout juste de voir les  
13           deux (2) tricycles vides, que leurs passagers  
14           n'étaient plus là, puis tout ça. Ça fait que mon  
15           garçon, Joe-Élie, ainsi qu'une de mes filles, j'ai  
16           demandé d'aller tout de suite au bord du lac. C'est  
17           un réflexe d'aller voir autour du lac. Ça fait que  
18           moi, après ça, je suis allé à côté de ma maison,  
19           d'aller crier : « Jaylia! Aïdan! », puis tout ça.  
20           Puis c'est quand que mon garçon, Joe-Élie, est  
21           remonté du lac, il y a un lac qui est situé environ  
22           à deux cent cinquante (250)... (atikamekw), deux  
23           cent cinquante mètres (250 m), il y a un lac à côté  
24           de la maison.

25           Ça fait que, quand que Joe-Élie, il a remonté

1           la côte, il m'a dit qu'il y avait juste une tache  
2           blanche sur le lac. Ça fait que moi, j'ai tout de  
3           suite compris qu'il y avait quelque chose. Ça fait  
4           que je suis... je suis parti en courant. Puis à ce  
5           moment-là, on dirait que t'sais, le temps, c'est on  
6           dirait que c'était long, long. C'était long de  
7           courir à partir de chez moi, puis d'aller, puis j'ai  
8           vu la tache blanche. Puis je suis allé le  
9           récupérer. Ça fait que, quand on est arrivés au  
10          bord du lac, j'ai commencé les manœuvres de... j'ai  
11          eu une formation en secourisme. Je suis guide de  
12          formation, ça fait que j'ai une formation en  
13          secourisme. J'ai commencé les manœuvres, puis toute  
14          ça. Il n'y avait personne aux alentours de moi pour  
15          m'aider. Après, j'ai de la misère, t'sais, avec la  
16          notion du temps à ce moment-là. Mais j'ai vu qu'il  
17          y avait de l'eau qui sortait de Jaylia, puis que ses  
18          yeux, t'sais, qu'ils étaient ouverts. Là, j'ai  
19          arrêté, je pensais que le coup des manœuvres, ça  
20          fonctionne. Là, j'ai dit : « Ah, ça marche ». Là,  
21          après ça, les yeux, ils se sont refermés. Puis j'ai  
22          continué les manœuvres, puis j'ai crié aux alentours  
23          de moi pour justement avoir de l'aide.

24                 C'est là que mes enfants, ils ont commencé à  
25                 arriver, puis en pleurant, puis tout ça, parce

1 qu'ils voyaient leur sœur s'étendre sur le bord du  
2 lac. Puis moi, encore là, j'ai repris Jaylia pour  
3 remonter dans un autre niveau, là où est-ce qu'il y  
4 a une maison, c'est la maison de mon parrain et de  
5 ma marraine. Ça fait que c'est là que mon papa est  
6 arrivé, ma mère, ainsi que d'autres personnes qui se  
7 retrouvaient aux alentours. Ça fait qu'il n'y a  
8 plus jamais eu de... t'sais, Jaylia, elle n'a jamais  
9 pu ouvert les yeux après, mais quand j'ai continué  
10 les manœuvres. Là, c'était son manger du matin,  
11 yogourt ainsi que les céréales, c'est ça qui avait  
12 sorti. Quand j'ai commencé en bas, c'était de  
13 l'eau, tout ça. J'ai arrêté un peu. Pourquoi?  
14 Parce que j'ai dit que « là, ça marche », c'est ce  
15 que j'ai dit en criant. Mais quand Jaylia, elle a  
16 refermé les yeux, là j'ai recommencé les manœuvres,  
17 puis après ça, j'ai repris pour avoir... pour  
18 m'approcher un peu plus de, t'sais, de la maison.

19 Puis mon père, ainsi qu'un de mes voisins, il  
20 s'appelle Bernard Jacob, ils ont commencé à... ils  
21 ont continué les manœuvres, puis tout ça. Ça, si je  
22 me situe dans le temps, c'est environ dix minutes  
23 (10 min). En l'espace de dix minutes (10 min),  
24 c'est là que la vanne du centre de santé, qui était  
25 là pour livrer des feuilles de rendez-vous dans

1           chaque maison, *il* passait par là. Ça fait que c'est  
2           là qu'ils ont reculé la vanne, puis qu'on a embarqué  
3           Jaylia dans la vanne, justement, pour amener au  
4           Centre de santé.

5           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

6           (Inaudible) interrompre. Ce qu'on avait...

7           **M. JEFFREY NIGUAY :**

8           (Inaudible)

9           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

10           ... anticipé, c'est-à-dire un bruit qui vient d'une  
11           autre salle, est arrivé à l'heure pile qu'on nous  
12           l'avait prédit. Alors je pense qu'on va prendre une  
13           petite pause.

14           **LE COMMISSAIRE :**

15           On va suspendre quelques minutes. On n'a pas...

16           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

17           On n'a pas l'ambiance pour ce genre de témoignages  
18           là.

19           **LE COMMISSAIRE :**

20           Nos contrôles de... sont limités, alors on prend  
21           quelques minutes.

22           **LA GREFFIÈRE :**

23           Suspension de l'audience.

24           **LE COMMISSAIRE :**

25           Alors n'allez pas trop loin, on va reprendre dès que

1           ça arrête.

2           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

3           Aussitôt que ça arrête.

4           SUSPENSION

5           -----

6           REPRISE

7           **LA GREFFIÈRE :**

8           Reprise de l'audience.

9           **LE COMMISSAIRE :**

10           Alors, bienvenue de nouveau. Même si le bruit était  
11           moins fort que ce matin, bien, il y en avait quand  
12           même un peu.

13           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

14           Oui.

15           **LE COMMISSAIRE :**

16           Alors nous allons poursuivre où nous en étions.

17           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

18           Alors, Jeffrey, vous étiez en train de nous  
19           expliquer que, un peu par hasard, mais il y a un  
20           véhicule du Centre de santé qui est passé par là.  
21           Je pense que c'est ce que vous étiez en train de  
22           nous mentionner.

23           **M. JEFFREY NIGUAY :**

24           Oui, exact. Il y a un véhicule du Centre de santé  
25           qui passait par là. Eux, ils livraient des papiers



1 de rendez-vous. Ça fait qu'ils ont passé là, ça  
2 fait que ça nous a permis de leur expliquer ce qui  
3 venait de se passer. Mais eux aussi, c'est des  
4 personnes qui ont eu la formation pour les manœuvres  
5 de réanimation, puis tout. Ça fait que quand mon  
6 père, il a, t'sais, puis Bernard ils ont lâché  
7 Jaylia, c'est eux qui ont pris la relève de faire  
8 les massages, mais tous les... En tout cas, moi, ce  
9 que je me souviens, j'ai embarqué dans l'auto comme  
10 ça avec Jaylia. Puis eux autres, ils ont pris la  
11 relève pour la réanimation.

12 On s'est dirigés au Centre de santé qui est  
13 juste à une minute (1 min) de l'endroit de  
14 l'incident pour monter une côte. On a transporté  
15 Jaylia au Centre de trauma, qu'ils appellent. Après  
16 ça, quatre (4)... quatre ou cinq (4-5) infirmières,  
17 ils ont pris la relève pour vraiment continuer les  
18 manœuvres.

19 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

20 O.K. Et je me permets que vous interrompre : à  
21 Manawan, normalement vous avez un véhicule d'urgence  
22 avec des premiers répondants.

23 **M. JEFFREY NIGUAY :**

24 Exactement.

25 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

1 Est-ce qu'il était... À votre souvenir, est-ce  
2 qu'il était disponible cette journée-là?

3 **M. JEFFREY NIGUAY :**

4 Oui, c'est... il était parti en entretien à ce qu'on  
5 m'a expliqué, le véhicule d'urgence, cette journée-  
6 là.

7 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

8 O.K. Donc le véhicule d'urgence avec les premiers  
9 répondants n'était pas disponible?

10 **M. JEFFREY NIGUAY :**

11 Oui, oui.

12 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

13 Alors je vous laisse continuer. Donc votre fille,  
14 avec le véhicule du Centre de santé, a été apportée  
15 au Centre de santé de Manawan, au dispensaire.

16 **M. JEFFREY NIGUAY :**

17 Exactement.

18 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

19 Où vous dites qu'il y avait quatre (4) infirmières  
20 qui étaient... qui étaient là pour...

21 **M. JEFFREY NIGUAY :**

22 Accueillir Jaylia, continuer les manœuvres, oui.

23 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

24 O.K. Alors je vous laisse continuer.

25 **M. JEFFREY NIGUAY :**

1           Oui, puis c'est à partir de là que moi, t'sais, vu  
2           qu'on m'a dit de m'éloigner du Centre de trauma,  
3           c'est là que je ne peux plus expliquer qu'est-ce qui  
4           s'est passé dans tout ça, dans le Centre. Mais au  
5           moment que je suis sorti du Centre de santé, je me  
6           suis allongé sur la... dans la cour du Centre santé,  
7           justement pour prier pour que les manœuvres portent  
8           fruit sur la... sur ce qu'ils étaient en train de  
9           faire.

10       **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

11           Puis est-ce que... est-ce qu'il y a un médecin à  
12           Manawan?

13       **M. JEFFREY NIGUAY :**

14           Du tout.

15       **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

16           O.K. Donc, est-ce qu'il y a un médecin qui voyage à  
17           l'occasion...

18       **M. JEFFREY NIGUAY :**

19           Oui.

20       **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

21           ... qui vient passer un certain temps...

22       **M. JEFFREY NIGUAY :**

23           Oui.

24       **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

1           ... X nombres de jours par mois, mais cette journée-  
2           là, il n'y en avait pas?

3           **M. JEFFREY NIGUAY :**

4           Non.

5           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

6           O.K.

7           **M. JEFFREY NIGUAY :**

8           Non.

9           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

10           Alors, donc, les infirmières s'affairent à tenter de  
11           réanimer votre fille.

12           **M. JEFFREY NIGUAY :**

13           Oui.

14           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

15           Qu'est-ce qui se passe ensuite?

16           **M. JEFFREY NIGUAY :**

17           Bien, à ce que... Il y avait tout le temps une  
18           infirmière qui venait nous donner l'heure juste, que  
19           je peux dire. Ils ont commencé à intuber Jaylia  
20           justement avec la... Ils lui ont fait un appel  
21           téléphonique avec le médecin de Saint-Michel-des-  
22           Saints, du CLSC de Saint-Michel. Ça fait qu'ils ont  
23           eu... Comment je pourrais dire ça? Ils ont eu de  
24           l'aide avec le médecin de Saint-Michel-Des-Saints,  
25           ça, c'est par téléphone.

1       **Me CHRISTIAN LEBLANC :**  
2             O.K.

3       **M. JEFFREY NIGUAY :**  
4             Veuillez injecter une dose...

5       **Me CHRISTIAN LEBLANC :**  
6             Donc de coordonner...

7       **M. JEFFREY NIGUAY :**  
8             Oui, oui.

9       **Me CHRISTIAN LEBLANC :**  
10            ... leurs interventions...

11       **M. JEFFREY NIGUAY :**  
12            Oui, exact.

13       **Me CHRISTIAN LEBLANC :**  
14            ... avec un médecin au téléphone.

15       **M. JEFFREY NIGUAY :**  
16            Oui, c'est ça, c'est ça.

17       **Me CHRISTIAN LEBLANC :**  
18            Et ensuite, il s'est passé quoi?

19       **M. JEFFREY NIGUAY :**  
20            Ensuite, ils ont appelé pour l'ambulance, puis mon  
21            beau-père, il a... c'est une personne-ressource, en  
22            fait, il s'occupe... il est concierge au Centre de  
23            santé. Puis lui, il était aux alentours du Centre  
24            de trauma quand qu'il a expliqué... quand qu'il a  
25            demandé : « Pourquoi vous n'appellez pas Airmedic,

1           justement, pour évacuer par hélicoptère? », mais  
2           c'est un des infirmiers qui a répondu que c'était  
3           trop cher. Après ça, il a envoyé mon beau-père de  
4           s'éloigner pendant qu'eux autres étaient en train de  
5           continuer les manœuvres de réanimation. Ça fait que  
6           mon beau-père, il est parti, puis il s'est effondré  
7           au milieu de son trajet en retournant chez lui.

8           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

9           O.K. Vous voulez dire qu'il s'est affaissé dans la  
10          rue?

11          **M. JEFFREY NIGUAY :**

12          Oui, oui. Exact, oui.

13          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

14          O.K. Donc par l'émotion, je présume, là?

15          **M. JEFFREY NIGUAY :**

16          Oui.

17          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

18          De qu'est-ce qui était en train de se produire.

19          **M. JEFFREY NIGUAY :**

20          C'est ça, oui.

21          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

22          O.K. Donc votre fille est aux soins des infirmières  
23          du Centre de santé de Manawan. Qu'est-ce qui se  
24          passe ensuite? À quel... Elle a été amenée dans un  
25          autre Centre de santé à un moment donné?

1 **M. JEFFREY NIGUAY :**

2 Oui, c'est ça. C'est après, ils ont appelé  
3 l'ambulance, elle est arrivée, quoi? Une heure  
4 (1 h)? La notion du temps, je l'ai vraiment perdue  
5 à ce moment-là.

6 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

7 O.K., mais l'ambulance venait d'où?

8 **M. JEFFREY NIGUAY :**

9 Elle venait de Saint-Michel-des-Saints.

10 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

11 Saint-Michel-des-Saints. Et normalement, le trajet  
12 demande... de Saint-Michel à Manawan, on parle d'un  
13 trajet sur un chemin de gravier.

14 **M. JEFFREY NIGUAY :**

15 Quatre-vingt-six kilomètres (86 km) du... Si ça  
16 respecte les limites de vitesse à soixante-dix  
17 kilomètres-heure (70 km/h) heure, en une heure et  
18 quart (1  $\frac{1}{4}$  h), il devrait se rendre.

19 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

20 C'est un trajet d'une heure et quart (1  $\frac{1}{4}$  h)?

21 **M. JEFFREY NIGUAY :**

22 Oui. Oui.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 On a encore le bruit qui recommence.

25 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

1           On va être obligés de s'interrompre encore une fois,  
2           c'est vraiment désolant, là.

3           **LE COMMISSAIRE :**

4           Là, je suis à veille d'être désolé au point de poser  
5           un geste, là.

6           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

7           Oui. Non, ce n'est vraiment pas approprié.

8           **LE COMMISSAIRE :**

9           Alors, je m'excuse.

10          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

11          On ne peut pas... on ne peut pas entendre un  
12          témoignage dans ces conditions.

13          **LE COMMISSAIRE :**

14          Je suis vraiment désolé, je pense que vous méritez  
15          plus d'attention que l'espèce de boucan qu'on entend  
16          là.

17          **M. JEFFREY NIGUAY :**

18          O.K.

19          **LE COMMISSAIRE :**

20          On va suspendre quelques minutes.

21          **M. JEFFREY NIGUAY :**

22          Parfait.

23          **LA GREFFIÈRE :**

24          Suspension de l'audience quelques minutes.

25          SUSPENSION



1 -----

2 REPRISE

3 **LA GREFFIÈRE :**

4 Reprise de l'audience.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Alors, rebonjour. Pour la troisième fois  
7 aujourd'hui, on a été interrompus par du bruit.  
8 Moi, je veux bien comprendre qu'il y a des gens qui  
9 n'écoutent pas beaucoup ce que les Autochtones ont à  
10 dire, mais nous, on les écoute, puis j'aimerais ça  
11 qu'on les respecte puis qu'on les laisse s'exprimer  
12 sans les interrompre par des bruits intempestifs.  
13 Bon, ceci dit, on va continuer.

14 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

15 Voilà. Alors, Messieurs, on était en train... on  
16 était en train de mentionner, donc, qu'on parlait de  
17 l'appel de l'ambulance. Je comprends que vous, vous  
18 n'avez pas eu connaissance qui a appelé l'ambulance?

19 **M. JEFFREY NIGUAY :**

20 Non, du tout.

21 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

22 Évidemment, vous étiez dans une situation de crise,  
23 on le comprend très bien.

24 **M. JEFFREY NIGUAY :**

25 Oui.

1 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

2 Pour éclairer le... pour vous éclairer, Monsieur le  
3 Commissaire, si on se réfère au document de ce  
4 matin, le rapport du coroner, on nous fait une ligne  
5 du temps et on apprend que l'appel à Saint-Michel-  
6 des-Saints pour l'ambulance a été reçu à dix heures  
7 quarante-neuf (10 h 49) et que l'ambulance est  
8 arrivée à Manawan à onze heures cinquante-deux  
9 (11 h 52). Et que donc, l'ambulance a été seize  
10 minutes (16 min) *grosso modo* au Centre de santé de  
11 Manawan et repartie à midi huit (12 h 08). Donc ça  
12 nous replace.

13 **M. JEFFREY NIGUAY :**

14 Oui.

15 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

16 Ça correspond à votre souvenir, là?

17 **M. JEFFREY NIGUAY :**

18 Exact, oui.

19 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

20 Donc l'événement qui serait survenu quelque chose  
21 comme aux alentours de dix heures trente (10 h 30).

22 **M. JEFFREY NIGUAY :**

23 C'est ça.

24 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

1 Et dix heures quarante-neuf (10 h 49), l'appel, on  
2 présume par le Centre... quelqu'un au Centre de  
3 santé de Manawan a appelé l'ambulance qui se  
4 situe... qui se trouve physiquement à Saint-Michel-  
5 des-Saints.

6 **M. JEFFREY NIGUAY :**

7 Oui.

8 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

9 Donc je comprends que vous, cette attente-là, ça a  
10 dû vous paraître quand même assez interminable, ça a  
11 dû vous paraître long.

12 **M. JEFFREY NIGUAY :**

13 À ce moment-là, oui. Ça a été...

14 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

15 O.K. On le comprend très bien. Donc, bien, je vous  
16 laisse continuer votre récit : on attend  
17 l'ambulance, l'ambulance arrive. Comment ça se  
18 passe au moment où l'ambulance arrive de Saint-  
19 Michel-des-Saints avec les ambulanciers, là?

20 **M. JEFFREY NIGUAY :**

21 Bien, après qu'on... qu'eux, ils ont appelé pour  
22 l'ambulance, il y a quand même une infirmière qui  
23 est venu nous, t'sais, nous aviser de se préparer,  
24 d'accompagner l'ambulance avec mon oncle Léonard et  
25 Lisette. Ça fait que moi, j'ai laissé la place aux

1            professionnels de la santé d'embarquer pour  
2            justement faire les manœuvres tout le long du trajet  
3            Manawan/Saint-Michel en évacuant Jaylia par voie  
4            terrestre. Ça fait que nous, on a...

5            **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

6            Je comprends que vous avez pris un véhicule  
7            différent, vous, pour suivre l'ambulance.

8            **M. JEFFREY NIGUAY :**

9            Oui, exact. Oui.

10          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

11          O.K.

12          **M. JEFFREY NIGUAY :**

13          Puis nous on a accompagné avec un autre véhicule  
14          l'ambulance. Quand qu'on est arrivés à Saint-  
15          Michel-des-Saints, il y a une infirmière qui est  
16          venue nous expliquer que, à l'intérieur, quand  
17          qu'ils ont fait les manœuvres entre Saint-Michel,  
18          puis Manawan, il y a Jaylia qui a quand même  
19          repris... repris connaissance, tout ça. Elle a  
20          respiré d'elle-même, tout ça. Avec les manœuvres  
21          qu'ils ont faites, les injections qu'ils ont  
22          procédé, elle... elle a respiré d'elle-même à ce  
23          qu'on m'avait expliqué. Ça fait qu'elles étaient  
24          contentes. Ça fait que moi aussi, j'étais soulagé.  
25          Quand ils ont débarqué de l'ambulance à Saint-

1 Michel-des-Saints, ils ont rentrés dans le CLSC,  
2 après ça, on attendait, t'sais, les « *bip, bip* » que  
3 ça fait dans les... dans les sons des... Comment tu  
4 appelles ça? Les électrocardiogrammes, « *bip, bip*  
5 », ces choses-là, on entendait, puis après ça, ça a  
6 été « *biiiiip* ».

7 Puis là, ils ont... ils ont continué les  
8 manœuvres pour la réembarquer dans l'ambulance pour  
9 l'évacuer encore à Joliette. Ça fait que... puis  
10 dans... j'ai pu... je n'ai pu avoir d'information  
11 après, qu'est-ce qui s'est passé entre Saint-Michel  
12 puis Joliette. Il n'y a plus personne qui nous a  
13 communiqué d'information. Est-ce que Jaylia, elle a  
14 continué de respirer? Est-ce qu'elle a... Mais  
15 quand qu'on est arrivés à l'hôpital de Joliette, le  
16 pédiatre qui a pris... qui a accueilli Jaylia, c'est  
17 Dr Khabazeh. C'est un... c'est le pédiatre de mes  
18 enfants. Ça fait que lui, il nous a... il nous a  
19 rassuré que Jaylia, qu'il allait l'injecter d'un  
20 sédatif, que ça s'appelle le Propofol, pour la  
21 mettre en coma artificiel pour donner la chance au  
22 cerveau ainsi qu'aux autres organes de se reprendre.  
23 Mais il a... il y a eu un temps où est-ce qu'on...  
24 où est-ce que moi, je vous ai mentionné que la  
25 notion du temps, je l'ai perdue à cette journée-là,

1            puis moi, c'était plus pour... je pensais à ma  
2            fille. Puis il y a eu la perte de la notion du  
3            temps, que je n'avais pas. Mais Dr Khabazeh nous a  
4            dit : « Nous allons l'envoyer au Centre de trauma -  
5            ici - à Sainte-Justine ».

6            **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

7            Pour nous éclairer, là, entre Saint-Michel-des-  
8            Saints et Joliette, par la route, on parle d'un  
9            trajet d'à peu près combien de temps?

10           **M. JEFFREY NIGUAY :**

11           Quatre-vingt-douze kilomètres (92 km), avec  
12           l'ambulance, j'imagine ça a roulé à cent kilomètres-  
13           heure (100 km/h) ou plus.

14           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

15           Oui.

16           **M. JEFFREY NIGUAY :**

17           On a... Nous, ça nous a pris une cinquantaine de  
18           minutes en tout cas, avec mon oncle.

19           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

20           Et vous rappelez-vous, quand vous êtes arrivés à  
21           Saint-Michel-des-Saints, combien de temps vous  
22           êtes... avec votre fille, combien de temps vous êtes  
23           restés à Saint-Michel-des-Saints avant qu'elle soit  
24           embarquée dans l'ambulance pour aller...

25           **M. JEFFREY NIGUAY :**

1           Une dizaine de minutes.

2           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

3           O.K. Ça a été quand même assez court.

4           **M. JEFFREY NIGUAY :**

5           Oui, oui, une dizaine de minutes. Parce qu'à cette  
6           journée-là aussi, il y a eu la présence de la police  
7           de la Sûreté, deux (2) agents de la Sûreté du  
8           Québec. Ça fait que... Qui est venue nous  
9           rejoindre à... au CLSC. Puis la...

10          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

11          Au CLSC de quelle...

12          **M. JEFFREY NIGUAY :**

13          Saint-Michel-des-Saints.

14          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

15          Saint-Michel, O.K.

16          **M. JEFFREY NIGUAY :**

17          Oui. Puis là, l'ambulancier, il était surpris de  
18          voir les deux (2) agents arriver avec leur véhicule  
19          banalisé comme, ainsi que d'un autre véhicule pour  
20          embarquer... (Atikamekw). Le panier à salade, oui,  
21          qu'on appelle.

22          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

23          O.K.

24          **M. JEFFREY NIGUAY :**

1           Ça fait que l'ambulancier est allé poser des  
2           questions à... aux deux (2) policiers pourquoi  
3           qu'ils étaient là. Ça fait que les policiers ont  
4           expliqué, il y a eu une noyade à Manawan. Ça fait  
5           que l'ambulancier a dit : « Bien non, elle n'est pas  
6           morte. Elle est toujours vivante, là ». Mais les  
7           deux (2) policiers nous ont accompagnés Saint-Michel  
8           à Joliette, Joliette/Montréal. Ils étaient  
9           toujours, t'sais, à nos trousses, là.

10       **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

11           Donc, à partir de Saint-Michel, les policiers qui se  
12           sont présentés au Centre de santé... du CLSC, je  
13           pense.

14       **M. JEFFREY NIGUAY :**

15           CLSC.

16       **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

17           De Saint-Michel, ensuite, ils vous ont suivis aux  
18           autres étapes.

19       **M. JEFFREY NIGUAY :**

20           Exactement.

21       **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

22           Mais si je comprends bien que, à Saint-Michel, vous  
23           ne leur avez pas parlé, vous, personnellement?

24       **M. JEFFREY NIGUAY :**

25           Non. C'est l'ambulancier qui est allé...



1 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

2 C'est l'ambulancier qui leur a parlé.

3 **M. JEFFREY NIGUAY :**

4 Oui. Oui.

5 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

6 O.K. Donc...

7 **M. JEFFREY NIGUAY :**

8 Parce que lui aussi, il ne comprenait pas pourquoi  
9 la police, elle était présente.

10 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

11 Donc vous nous avez mentionné tantôt un court délai,  
12 dix minutes (10 min) peut-être, votre fille est  
13 replacée dans l'ambulance et là, on file vers  
14 Joliette.

15 **M. JEFFREY NIGUAY :**

16 Joliette, oui.

17 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

18 Donc vous arrivez à Joliette et là, vous nous avez  
19 parlé d'un pédiatre tout à l'heure que vous  
20 connaissez déjà, que vous connaissiez déjà à ce  
21 moment-là?

22 **M. JEFFREY NIGUAY :**

23 Dr Khabazeh, oui. Oui.

24 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

25 O.K. Alors comment ça se passe?

1 **M. JEFFREY NIGUAY :**

2 Bien...

3 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

4 Remplacez-nous à... on arrive à Joliette, là.

5 **M. JEFFREY NIGUAY :**

6 On arrive à Joliette à l'endroit où est-ce que les  
7 ambulances se *parquent* et ils ont débarqué ma fille,  
8 puis après ça, c'est le pédiatre qui l'a accueilli,  
9 il lui a dit : « Je connais cette famille-là ».

10 Puis après ça, il est venu me voir en disant :

11 « Jeffrey, ne t'inquiète pas, je vais lui injecter  
12 d'un sédatif, on va la placer en coma artificiel  
13 pour donner la chance aux organes de se reprendre »,  
14 puis toute ça. Ça fait que, après ça, disons que  
15 c'était un quinze minutes (15 min) ou un vingt (20)  
16 minutes ou... après ça, ils l'ont réembarquée dans  
17 l'ambulance pour...

18 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

19 Pour Saint-Justine.

20 **M. JEFFREY NIGUAY :**

21 Sainte-Justine, oui.

22 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

23 Donc il y a quand même une période encore assez  
24 courte à Joliette?

25 **M. JEFFREY NIGUAY :**

1 Exact.

2 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

3 Avec le pédiatre dont vous nous avez parlé, il l'a  
4 injectée d'un produit. Si je vous ramène à la  
5 question des deux (2) policiers dont vous parliez  
6 tout à l'heure, je comprends vous avez dit tout à  
7 l'heure qu'ils vous ont suivis à Joliette puis  
8 ensuite à Sainte-Justine, est-ce que vous avez...  
9 vous n'avez pas parlé aux policiers à ce moment-là?

10 **M. JEFFREY NIGUAY :**

11 Non, pas à Joliette, non.

12 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

13 C'est le pédiatre qui leur a parlé?

14 **M. JEFFREY NIGUAY :**

15 Oui, oui.

16 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

17 O.K.

18 **M. JEFFREY NIGUAY :**

19 Ils sont juste allés vérifier dans la salle si  
20 Jaylia était toujours en vie. Puis nous, on était  
21 placé dans une autre salle, une salle d'attente.

22 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

23 O.K. Et là, donc on... je comprends qu'on reprend  
24 la route?

25 **M. JEFFREY NIGUAY :**

1           Exact.

2           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

3           Pour Sainte-Justine.

4           **M. JEFFREY NIGUAY :**

5           Oui.

6           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

7           Alors je vous laisse continuer votre récit.

8           **M. JEFFREY NIGUAY :**

9           O.K. Rendue à Sainte-Justine, encore là,  
10          l'ambulance est partie avec ma fille ainsi que les  
11          professionnels de la santé. Nous, on a suivi avec  
12          mon oncle et ma tante, pas de très près pareil, mais  
13          on est arrivés quoi? Dix minutes (10 min) après que  
14          l'ambulance est arrivée à Sainte-Justine, nous, on  
15          arrive à Sainte-Justine. Ils ont dit : « Je vais  
16          faire les scans au cerveau », puis tout ça. Ça fait  
17          que c'est l'urgentologue, Dr Proulx, qui nous a  
18          demandé à le rejoindre dans son cabinet. Ça fait  
19          que là, il nous a expliqué que Jaylia est ici,  
20          qu'ils ont déjà fait les scans au cerveau, puis tout  
21          ça. Ça fait qu'il nous a commencé... il a commencé  
22          à expliquer qu'est-ce qui allait se passer. Il y  
23          avait des trous au cerveau, ça fait qu'il a fait un  
24          peu la lecture qu'est-ce qui... qu'est-ce qui s'en  
25          venait. Puis c'est là que... C'est à ce moment-là

1 que les policiers sont venus me chercher, j'ai été  
2 mis dans un autre local, justement pour raconter  
3 qu'est-ce qui s'était passé à Manawan. Ça a duré  
4 environ quarante-cinq minutes (45 min), une heure  
5 (1 h).

6 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

7 O.K. Donc les policiers, comment ça se passe? Les  
8 policiers vous disent : « Bon, bien, Monsieur  
9 Niquay, on aimerait ça vous parler »?

10 **M. JEFFREY NIGUAY :**

11 Exactement, oui.

12 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

13 O.K.

14 **M. JEFFREY NIGUAY :**

15 « On aimerait ça vous parler, que vous nous  
16 expliquiez qu'est-ce qui s'est passé à Manawan ».  
17 Parce qu'il y avait déjà des mesures qui étaient en  
18 train de se faire à Manawan, ma maison, combien de  
19 mètres qu'il y a à partir de l'eau, puis tout ça.  
20 Ça fait que... C'est qui qui était là? La police  
21 de Manawan était en train de faire son enquête. Ça  
22 fait que la police de la Sûreté du Québec, ils  
23 étaient toujours en communication avec les policiers  
24 de Manawan.

25 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

1 O.K. Qui faisaient leur bout de l'enquête  
2 également.

3 **M. JEFFREY NIGUAY :**

4 Exact, oui, oui.

5 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

6 Donc vous dites... Là, je comprends, vous, votre  
7 fille, elle est à Sainte-Justine, on s'occupe  
8 d'elle, on a fait des scans, je comprends qu'on a  
9 déjà commencé à vous expliquer que certaines parties  
10 du cerveau sont... ont été affectées?

11 **M. JEFFREY NIGUAY :**

12 C'est ça, c'est ça.

13 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

14 O.K. Négativement, je veux dire, là.

15 **M. JEFFREY NIGUAY :**

16 Oui, oui.

17 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

18 O.K.

19 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

20 Dr Proulx m'explique, ça, ça va s'éteindre dans deux  
21 heures (2 h) lors d'un autre... Ça, c'est après la  
22 police m'a libéré du local. Là, Dr Proulx m'a  
23 expliqué que, ce qui s'en venait, puis six heures  
24 (06 h 00) du matin, c'est que tout va s'éteindre.

25 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

1 O.K. Juste pour se replacer dans la ligne du temps,  
2 Monsieur le Commissaire, si je me réfère au rapport  
3 du coroner, l'ambulance serait arrivée à Sainte-  
4 Justine vers cinq heures (17 h 00) le soir. Ça  
5 correspond à votre souvenir?

6 **M. JEFFREY NIGUAY :**

7 Oui.

8 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

9 O.K. Donc vous dites vous avez rencontré les  
10 policiers qui voulaient recueillir votre version,  
11 là, qu'est-ce qui s'était passé. Vous avez été une  
12 quarantaine de minutes avec les... Il y avait un  
13 (1) ou deux (2) policiers?

14 **M. JEFFREY NIGUAY :**

15 Deux (2).

16 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

17 O.K. Comment ça s'est passé? Je ne vous demande  
18 pas de me rapporter...

19 **M. JEFFREY NIGUAY :**

20 Oui, oui. C'est...

21 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

22 ... ce que vous leur avez raconté, là, mais comment  
23 ça s'est passé cette...

24 **M. JEFFREY NIGUAY :**

25 Ça s'est bien passé. J'ai pu conter les choses

1           qu'est-ce qui est arrivé le matin, ainsi que la...  
2           t'sais, ils me posaient des questions : où vous  
3           étiez? Qui était avec les enfants? C'est ce genre  
4           de question là qu'ils me posaient.

5           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

6           O.K. Puis... Mais au niveau... Au-delà du contenu  
7           de l'information que vous avez échangé, comment vous  
8           vous êtes senti dans ces démarches-là? Comment ça  
9           s'est passé avec les policiers?

10          **M. JEFFREY NIGUAY :**

11          Ça s'est bien passé, c'était des policiers qui  
12          comprenaient la situation. On ne m'a pas... on ne  
13          m'a pas menotté, rien de ça, mais ils voulaient  
14          avoir, comme vous l'avez mentionné, le fil du temps.

15          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

16          Le fil du temps.

17          **M. JEFFREY NIGUAY :**

18          Oui.

19          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

20          Donc ça s'est bien passé la...

21          **M. JEFFREY NIGUAY :**

22          Oui

23          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

24          Malgré, évidemment, les circonstances qui étaient  
25          tragiques, là.



1 **M. JEFFREY NIGUAY :**

2 Oui, oui.

3 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

4 Ça devait être extrêmement difficile pour vous.

5 **M. JEFFREY NIGUAY :**

6 C'est sûr qu'à ce moment-là, d'être entouré de  
7 policiers, tout ça, t'sais, moi, je me posais la  
8 question : pourquoi qu'ils sont là, qu'est-ce qu'ils  
9 veulent, puis tout ça. Mais j'ai compris par après  
10 que c'est leur travail, ils étaient là pour mieux  
11 comprendre.

12 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

13 O.K. Et je comprends que, après avoir recueilli  
14 vos... votre version de la ligne du temps, les  
15 policiers vous ont dit : « Regarde, tout est correct  
16 », puis...

17 **M. JEFFREY NIGUAY :**

18 Oui, oui.

19 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

20 Ils vous ont avisé à ce moment-là?

21 **M. JEFFREY NIGUAY :**

22 Oui, parce que quand même, Dr Proulx leur avait  
23 expliqué que la fille, ma fille Jaylia n'était pas  
24 encore morte. À l'heure où j'ai été libéré, à quoi?  
25 Sept heures trente (19 h 30), c'est là qu'on m'a

1 dit : « O.K., tu peux aller rejoindre ta famille ».

2 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

3 O.K. Et là, si je comprends votre témoignage de  
4 tout à l'heure, c'est là que vous avez eu une autre  
5 rencontre avec le Dr Proulx qui là, il vous a  
6 expliqué, là, ce qui s'en venait, c'est-à-dire...

7 **M. JEFFREY NIGUAY :**

8 Exactement, oui.

9 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

10 Un peu la fin imminente, là.

11 **M. JEFFREY NIGUAY :**

12 Oui. Parce que j'ai été rencontré à deux (2)  
13 reprises par Dr Proulx.

14 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

15 O.K.

16 **M. JEFFREY NIGUAY :**

17 Quand qu'il l'a accueilli après que l'ambulance est  
18 débarquée, c'est là que j'ai été rencontré. Après  
19 ça, la police est venue me chercher, puis après ça,  
20 c'est une deuxième fois que j'ai été rencontré.

21 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

22 O.K. Et là, si j'ai bien compris ce que vous avez  
23 dit tout à l'heure, cette rencontre-là, c'était pour  
24 vous dire : bien, voici ce qui va arriver.

25 **M. JEFFREY NIGUAY :**

1 Exact.

2 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

3 Bon, les organes...

4 **M. JEFFREY NIGUAY :**

5 Oui, avec les...

6 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

7 ... avec les scans, puis...

8 **M. JEFFREY NIGUAY :**

9 Oui, c'est ça.

10 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

11 Donc, je comprends qu'on...

12 **M. JEFFREY NIGUAY :**

13 C'était des bulles qu'on voyait au cerveau, puis ça,  
14 ils me disaient : « Ça, à onze heures (23 h 00) à  
15 soir, c'est ça que ça va être... puis à six heures  
16 (06 h 00) du matin... », c'est de façon directe,  
17 mais je l'ai compris très vite.

18 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

19 O.K.

20 **M. JEFFREY NIGUAY :**

21 Je l'ai compris tout de suite. Lui, il ne pouvait  
22 pas passer par quoi, pleins de chemins pour me dire  
23 que ma fille allait succomber à ce qui...

24 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

25 À l'événement.

1 **M. JEFFREY NIGUAY :**

2 Oui, à l'événement.

3 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

4 Avant, si vous me permettez, j'aimerais ça revenir  
5 sur les différents points de service. On va parler  
6 de santé. Bien, vous venez de parler de Sainte-  
7 Justine, mais comment ça s'est passé au niveau de la  
8 façon que vous avez été traité comme personne, comme  
9 citoyen, par exemple à Saint-Michel-des-Saints. Je  
10 comprends que vous n'avez pas été là longtemps, mais  
11 comment ça s'est passé à Saint-Michel au CLSC  
12 quand... le bout où vous avez été là, vous, comme...

13 **M. JEFFREY NIGUAY :**

14 Oui, personne, oui. Moi...

15 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

16 ... personne?

17 **M. JEFFREY NIGUAY :**

18 Tout s'est bien passé pour moi. Ils ont fait ce  
19 qu'il fallait faire à Saint-Michel, ainsi que...

20 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

21 O.K. Je vous pose la même question pour Joliette.

22 **M. JEFFREY NIGUAY :**

23 Oui, aussi.

24 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

25 La même chose?

1 **M. JEFFREY NIGUAY :**

2 Oui, la même chose.

3 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

4 Puis d'ailleurs, c'était le... c'était un pédiatre  
5 que vous connaissiez que, eux autres, ils  
6 connaissaient vos enfants.

7 **M. JEFFREY NIGUAY :**

8 Exactement, c'est le pédiatre de mes enfants, oui.

9 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

10 Voilà. Et je comprends que c'est la même chose à  
11 Sainte-Justine?

12 **M. JEFFREY NIGUAY :**

13 Oui. Oui.

14 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

15 Ça s'est bien passé là aussi?

16 **M. JEFFREY NIGUAY :**

17 Oui.

18 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

19 Maintenant, je vous amène sur le sujet du rapport du  
20 coroner. Est-ce que vous - donc j'ai mentionné tout  
21 à l'heure qu'il avait déjà été déposé ce matin -  
22 vous, est-ce que vous l'avez rencontré, le coroner?  
23 Est-ce que vous avez eu des échanges avec lui?

24 **M. JEFFREY NIGUAY :**

1           La première fois que j'ai eu des échanges avec lui,  
2           c'est quand que la personne-ressource du Journal de  
3           Montréal, c'est un ami à nous qui m'a dit - il  
4           s'appelle Dany - c'est lui qui m'a dit : « Regardez,  
5           Jeffrey, est-ce qu'il y a quelque chose qui s'est  
6           fait dans le décès de... dans la noyade de Jaylia?  
7           ». J'ai dit : « Non, il n'y a pas une chose qui a  
8           été faite », puis c'est lui qui m'a mis la puce à  
9           l'oreille, qu'on dit. Il faut qu'ils fassent un  
10          rapport. Il faut qu'il y aille une enquête du  
11          coroner face à ça. Ça fait que c'est là que lui, il  
12          a contacté le coroner en question. Une (1) semaine  
13          ou deux (2) semaines après, c'est là que j'ai eu son  
14          appel. Il m'a demandé qu'est-ce que je voulais,  
15          j'ai dit :

16                   « Le rapport est-ce que vous l'avez fait?  
17                   Est-ce que vous avez fait enquête?  
18                   - Je suis en train de le faire - qu'il m'a  
19                   expliqué - je vais vous appeler au moment  
20                   où est-ce que je vais terminer ».

21                   Puis c'est quelque mois après qu'il m'a  
22                   appelé.

23          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

24                   O.K. Pour vous dire : le rapport est terminé?

25          **M. JEFFREY NIGUAY :**

1           Oui, oui. Mais avant ça, je n'ai pas eu son appel,  
2           mais j'ai vu par exemple, à LCN, qu'est-ce qui...  
3           Ils étaient en train de parler du dossier de Jaylia.

4           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

5           Je m'excuse, j'ai manqué votre dernière réponse.

6           **M. JEFFREY NIGUAY :**

7           Je n'ai pas eu l'appel avant, mais je l'ai su par  
8           LCN.

9           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

10          LCN.

11          **M. JEFFREY NIGUAY :**

12          Oui.

13          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

14          O.K. Ils ont parlé du dossier de votre fille?

15          **M. JEFFREY NIGUAY :**

16          Oui, exactement. Oui.

17          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

18          Mais vous, à ce moment-là, vous n'aviez pas eu  
19          d'appel.

20          **M. JEFFREY NIGUAY :**

21          Non. Non, non, pas encore eu, je n'avais pas encore  
22          reçu d'appel du coroner pour dire que le dossier, le  
23          rapport a été...

24          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

25          Les conclusions du rapport étaient là.

1 **M. JEFFREY NIGUAY :**

2 Oui, oui. C'est par les autres, même, les autres  
3 membres de la communauté qui m'ont dit : « Ah, j'ai  
4 vu ton dossier, il était... ils l'ont parlé à LCN ».

5 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

6 Vous, le rapport du coroner, éventuellement, vous en  
7 avez pris connaissance?

8 **M. JEFFREY NIGUAY :**

9 Oui.

10 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

11 Quels sont vos commentaires par rapport à ce  
12 rapport-là qu'on... en lien, évidemment, avec  
13 l'événement que vous avez vécu et les circonstances  
14 du décès de votre fille?

15 **M. JEFFREY NIGUAY :**

16 Ah, des commentaires, qu'est-ce que je pourrais  
17 (inaudible). Quels commentaires?

18 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

19 Est-ce que... Vous, est-ce que vous êtes satisfait  
20 du contenu du rapport, de ce que le rapport aborde,  
21 de ce que le coroner enquête? Qu'est-ce que vous en  
22 pensez, du rapport?

23 **M. JEFFREY NIGUAY :**

24 Qu'est-ce que j'en pense, c'est qu'ils ont quand  
25 même fait leur bout de travail, mais ça a été juste,



1           ils ont parlé juste des... de l'évacuation, oui, ça  
2           a été fait, mais c'est le temps qui était... que je  
3           n'arrivais pas à avoir. T'sais, les précisions :  
4           pourquoi ça a été si long d'évacuer de Manawan,  
5           pourquoi qu'ils n'ont pas appelé Airmedic ou... mais  
6           c'est ça, c'est...

7           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

8           Vous auriez aimé qu'on fasse l'analyse du délai que  
9           ça a pris entre le moment de l'événement, puis le  
10          moment de l'appel de l'ambulance...

11          **M. JEFFREY NIGUAY :**

12          Oui.

13          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

14          ... jusqu'au moment que votre fille...

15          **M. JEFFREY NIGUAY :**

16          Oui.

17          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

18          ... est arrivée à Saint-Justine...

19          **M. JEFFREY NIGUAY :**

20          Oui. Puis quand que...

21          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

22          ... puis qu'on se pose la question : pourquoi ça a  
23          pris tout ce temps-là?

24          **M. JEFFREY NIGUAY :**

25          Oui, puis quand que le coroner m'a expliqué... parce

1           que quand j'ai reçu le rapport, je l'ai appelé pour  
2           justement lui poser des questions.

3           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

4           O.K.

5           **M. JEFFREY NIGUAY :**

6           L'enquête, ça a été juste fait au niveau des  
7           infirmiers. Oui, ils ont bien fait leur travail à  
8           Saint-Michel, oui, ils ont bien fait ça. Ça, je  
9           suis capable de le comprendre.

10          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

11          Oui, très bien. Donc, par rapport à l'ensemble des  
12          événements, vous, comment vous voyez tout ce  
13          dossier-là, pour l'avoir vécu comme citoyen qui a  
14          vécu l'événement que vous nous avez relaté? Comment  
15          vous voyez cette question-là de l'absence  
16          d'ambulance et d'ambulancier, évidemment, parce que  
17          ce n'est pas juste le véhicule.

18          **M. JEFFREY NIGUAY :**

19          Si je... Assez souvent, t'sais, je suis devant la  
20          télé à regarder LCN, puis tout ça, mais j'ai vu des  
21          interventions qui ont été faites comparativement à  
22          la... t'sais, à ceux qui restent en ville. Pour un  
23          huit minutes (8 min) ou un six minutes (6 min)  
24          d'intervention, c'est beaucoup pour eux autres.  
25          J'ai vu que, la dernière fois, ici, proche de

1 l'hôpital Sainte-Justine, il y a eu une noyade, puis  
2 ça a été un huit minutes (8 min) pour une  
3 intervention, mais ça a passé aux nouvelles assez  
4 souvent.

5 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

6 Ça a passé aux nouvelles parce qu'on trouvait que  
7 c'était trop long?

8 **M. JEFFREY NIGUAY :**

9 Oui, c'était trop long.

10 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

11 Et vous, dans votre cas, bien, on parle de plusieurs  
12 heures, évidemment.

13 **M. JEFFREY NIGUAY :**

14 Six point cinq heures (6.5 h), oui.

15 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

16 Six point cinq (6.5).

17 **M. JEFFREY NIGUAY :**

18 Oui.

19 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

20 Je comprends que, de tous ces événements-là,  
21 évidemment, on comprend que vous auriez préféré que  
22 ça ne produise pas, mais je comprends que vous  
23 aimeriez que cet événement tragique là serve à  
24 apporter du positif à Manawan?

25 **M. JEFFREY NIGUAY :**

1           Absolument, c'est ce que j'ai fait tout au long.  
2           Malgré que c'est un incident qui est vraiment  
3           douloureux de voir mes enfants pleurer, ma  
4           conjointe, mon papa, *mon* maman... ma maman, puis  
5           tout ça. Je priais, t'sais, de passer à travers  
6           tout ça, puis voilà que, aujourd'hui, je suis ici  
7           pour témoigner de ces choses-là, des événements qui  
8           se sont passés, mais d'essayer d'améliorer la... les  
9           personnes.

10       **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

11           Le service.

12       **M. JEFFREY NIGUAY :**

13           Oui.

14       **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

15           Pour que ça n'arrive plus.

16       **M. JEFFREY NIGUAY :**

17           Absolument, oui.

18       **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

19           Est-ce que, sur les événements sur lesquels vous  
20           avez témoigné, est-ce qu'il y a d'autres événements  
21           que vous voudriez... d'autres commentaires, d'autres  
22           suggestions que vous voudriez faire à la Commission,  
23           au Commissaire, par rapport à la question des  
24           ambulances ou l'absence d'ambulance? Je vais  
25           demander à votre père ensuite.

1 **M. JEFFREY NIGUAY :**

2 Oui.

3 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

4 Je vais poser la même question à votre père ensuite.

5 **M. JEFFREY NIGUAY :**

6 Vous pouvez me répéter la question?

7 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

8 Bien, en fait, je voulais juste savoir si vous  
9 vouliez ajouter quelque chose. Vous n'êtes pas  
10 obligé de le faire, je peux peut-être m'adresser à  
11 votre père...

12 **M. JEFFREY NIGUAY :**

13 Oui. Oui, oui.

14 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

15 ... puis si vous voulez rajouter quelque chose, vous  
16 ne vous gênez pas, O.K.?

17 **M. JEFFREY NIGUAY :**

18 Absolument.

19 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

20 Alors, Monsieur Pierre-Paul Niquay, vous êtes donc  
21 le père de Jeffrey, vous étiez... vous avez vécu ces  
22 événements-là, de très près, vous étiez présent.

23 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY :**

24 Oui.

25 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

1           À Manawan.

2           **M. PIERRE-PAUL NIQUAY :**

3           Oui. C'est qu'on n'oublie jamais un tel événement.  
4           Ça ne fait pas partie des épreuves normales de la  
5           vie. Un enfant qui perd son père, c'est naturel,  
6           t'sais. Puis c'est déjà très dur quand c'est un  
7           enfant qui perd son enfant, mais c'est encore plus  
8           dur quand c'est un grand-père qui perd un petit-  
9           enfant. Surtout quand ce grand-père-là a déployé  
10          des efforts pour améliorer des services aussi  
11          essentiels et importants que le service de transport  
12          préhospitalier. Ça a été au point épuisant que ça a  
13          pris de la relève pour continuer à déployer les  
14          efforts pour qu'on ait un service adéquat à ce  
15          niveau-là.

16                 Puis les officiers de la bande, ça se calcule  
17          en dizaine d'années-là, plusieurs dizaines d'années.  
18          Et il faut les féliciter, ces personnes-là.  
19          C'est... Je crois que c'est au moins quatre (4)  
20          chefs de bande, plusieurs mandats du Conseil de  
21          bande, mais aussi au niveau du Québec, on a vu  
22          plusieurs gouvernements qui se sont succédé. On a  
23          abordé cette question-là, puis je pense qu'il  
24          faudrait au nom de quoi maintenant que je veux  
25          revendiquer cet besoin-là qui est tout à fait

1           légitime. Humainement, socialement acceptable,  
2           c'est au nom de la réconciliation. On parle  
3           beaucoup de cet engagement-là. La réconciliation  
4           peut se faire très facilement.

5           On a deux (2) policiers qui ont accompagné mon  
6           fils et ma famille. Ces policiers-là, ils ont été  
7           empathiques. Ils ont eu de la compassion, de  
8           l'humanisme, puis du professionnalisme.  
9           Aujourd'hui, je leur dis merci publiquement. Je vas  
10          les inviter dans notre communauté pour qu'on puisse  
11          procéder à une reconnaissance officielle de notre  
12          communauté à leurs égards. Et il y en a d'autres.  
13          Il y a des médecins, puis il y en a d'autres, il y  
14          en a qui sont dans la fonction publique. Ça, je  
15          recommande qu'on ait des activités de cette nature-  
16          là parce que ça va aider à l'établissement d'un tel  
17          service, là, qu'on parle en ce moment, de service  
18          d'évacuation d'urgence. Il y a des beaux principes  
19          concernant les... des enfants. On a soixante pour  
20          cent (60 %) de notre démographie, soixante pour cent  
21          (60 %) ont moins de vingt-neuf (29) ans. On a une  
22          jeunesse, mais cette jeunesse-là, là, elle est à  
23          haut risque à cause de l'absence d'un service  
24          préhospitalier. Puis il y a des beaux principes  
25          qu'on met, le système d'intervention d'autorité

1 atikamekw a été bien accueilli et applaudi et à  
2 juste titre. J'encourage ce genre d'engagement là  
3 du gouvernement, mais il faudrait qu'il ait cette  
4 partie-là. Il faut que ce soit sécuritaire et  
5 sécurisant pour ces jeunes-là. Ça, je le  
6 recommande.

7 Et puis, dans ma famille, il y a eu un neveu  
8 qui est décédé. S'il y aurait eu le service  
9 d'ambulance adéquat, il serait encore vie. Puis  
10 quelques années plus tard, j'ai ma petite-fille  
11 Jaylia qui est décédée. Puis je me demande :  
12 combien de personnes qu'on va enterrer encore?  
13 J'aimerais dire qu'on n'en aura plus. Mais  
14 j'aimerais aussi dire que c'est... Je partage la  
15 souffrance avec d'autres familles. Puis dans une  
16 communauté, dans notre communauté, les familles sont  
17 très proches, puis quand qu'il y a un décès, il est  
18 communautaire. Nos grands-parents, là, j'ai peur  
19 pour eux autres parce qu'on n'a pas de services  
20 adéquats. J'ai peur pour nos petits enfants.

21 Puis j'espère qu'on va nous donner plus que de  
22 l'espoir, là, on veut qu'il y ait de l'action. Puis  
23 même dans la proaction, nous autres, on a déployé  
24 des efforts de ce côté-là. Donc, pour moi, si on  
25 croit à la vie, peu importe qu'elle est... surtout



1 humaine, la vie atikamekw, elle vaut bien aussi la  
2 vie des non-Atikamekw. Mais dans les faits, là, ce  
3 n'est pas ça. On dirait que la valeur de la vie  
4 atikamekw, elle est moindre, pour des considérations  
5 économiques, pour des considérations politiques,  
6 puis même juridiques. Vos lois doivent être  
7 harmonisées parce que, la Loi sur les urgences, là,  
8 c'est bien écrit qu'il y a... qu'il y ait des  
9 services d'évacuation d'urgence. Et puis, il faut  
10 qu'on travaille réellement fort, puis qu'on... que  
11 nos efforts convergent vers une société meilleure  
12 que celle-là qu'on a vécue jusqu'à maintenant. Donc  
13 c'est ce que je peux dire. Je suis révolté parce  
14 que... de la façon dont on traite ma nation. De la  
15 façon dont on a traité nos grands-pères. Puis je me  
16 dis : j'espère qu'on a un avenir meilleur. Puis je  
17 veux que les gouvernements, ils prennent réellement  
18 un engagement. Pas juste à des fins électorales,  
19 mais vraiment, t'sais, je veux le cœur humain en  
20 eux. Donc je vais me limiter à ça, sinon nous en  
21 avons pour une semaine.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Vous m'aviez dit avant : « Ne me demandez pas si  
24 j'ai quelque chose à ajouter, on va être ici pour la  
25 semaine ». Mais je vous le dis quand même, si vous

1           avez quelque chose à ajouter, je suis là pour  
2           écouter.

3           **M. PIERRE-PAUL NIQUAY :**

4           O.K. S'il nous arrive... il nous revient des choses  
5           qu'on aurait oubliées ici, est-ce qu'il y a moyen de  
6           déposer soit par écrit ou...

7           **LE COMMISSAIRE :**

8           Vous pouvez écrire, vous pouvez téléphoner, vous  
9           pouvez envoyer des courriels.

10          **M. PIERRE-PAUL NIQUAY :**

11          O.K.

12          **LE COMMISSAIRE :**

13          Vous pouvez communiquer avec Me Leblanc, avec moi,  
14          je vous laisserai même ma carte.

15          **M. PIERRE-PAUL NIQUAY :**

16          O.K. Je suis preneur.

17          **LE COMMISSAIRE :**

18          Et s'il y a quoi que ce soit, vous êtes bienvenus,  
19          d'ailleurs le but de la Commission, c'est d'abord,  
20          c'est écrit...

21          **M. PIERRE-PAUL NIQUAY :**

22          O.K.

23          **LE COMMISSAIRE :**

24          Écouter, puis réconcilier, progrès.

25          **M. PIERRE-PAUL NIQUAY :**

1 Si j'ai...

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Alors on est à l'étape d'écouter.

4 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY :**

5 O.K. Si je suis, en tout cas, invité à dire, à  
6 ajouter quelque chose, je ne veux pas oublier de  
7 remercier la présence et l'appui de notre chef Jean-  
8 Roch Ottawa, accompagné de son officier, de son  
9 général, directeur, c'était Sandro Échaquan. Puis  
10 d'une autre personne qui a aussi donné son cœur à la  
11 Nation, Francine Moar-Petiquay, puis je remercie  
12 aussi ma conjointe qui a insisté de venir nous  
13 accompagner, puis ça a été utile et aussi la  
14 conjointe à mon fils, Arlène Jacob. Puis Arlène,  
15 lorsque tout ça s'est passé, là... (Atikamekw).

16 **JEFFREY NIQUAY :**

17 (Atikamekw).

18 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY :**

19 Elle était enceinte. (Atikamekw).

20 **JEFFREY NIQUAY :**

21 (Atikamekw).

22 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY :**

23 O.K. Et fort heureusement, l'enfant quelle portait  
24 en elle, elle est née, puis elle est forte.

25 Aujourd'hui, on entend un cri d'enfant à

1 l'extérieur, surtout l'été, on a le réflexe, on  
2 *shake*, puis il faut qu'on vérifie tout de suite, là,  
3 si tous les enfants sont en sécurité. Puis c'est  
4 une... ça a été un traumatisme. Puis je pense qu'on  
5 a à vivre avec ça et il y a aussi notre petite-fille  
6 Wapikoni... j'allais dire « mobile », mais elle  
7 s'appelle Niquay, qui a demandé aussi de venir, puis  
8 merci beaucoup. Et je remercie surtout mon fils,  
9 parce qu'il mentionne quelque chose à travers... à  
10 travers cette épreuve-là, ce traumatisme-là. Et  
11 c'est lui qui m'a appelé au calme, il a dit :  
12 « Vivons ça avec sérénité – il dit – on peut être  
13 révoltés, c'est bien, mais c'est... » Ce qu'il a  
14 mentionné, là, c'est vraiment la force de caractère,  
15 puis être très conciliants. Puis je vous remercie  
16 pour votre écoute, en espérant que votre  
17 compréhension va être aussi grande que tout vos  
18 édifices parlementaires réunis et que l'action...  
19 votre intention à l'action va être aussi grande que  
20 celle de notre pays. *Mikwetc.*

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 *Mikwetc.*

23 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

24 *Mikwetc, Monsieur...*

25 **LE COMMISSAIRE :**

1           Avez-vous des questions?

2           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

3           Juste une petite question de précision, Monsieur  
4           Pierre-Paul. Vous avez eu des bons mots pour les  
5           policiers qui sont intervenus auprès de votre fils à  
6           Sainte-Justine. Je comprends que vous leur avez  
7           parlé, vous, personnellement, ces policiers-là, à  
8           Sainte-Justine?

9           **M. PIERRE-PAUL NIQUAY :**

10          Très brièvement. Je sais que son nom, c'est  
11          Bisaillon, il est capitaine, sergent ou...

12          **M. JEFFREY NIGUAY :**

13          Sergent.

14          **M. PIERRE-PAUL NIQUAY :**

15          Donc merci beaucoup, Monsieur Bisaillon.

16          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

17          Quand c'est positif, je pense que c'est important de  
18          le dire aussi. Et Jeffrey, peut-être un dernier  
19          sujet dont on a parlé ce matin qui est un peu  
20          périphérique au mandat de la Commission, mais je  
21          pense que c'est quelque chose que tu voulais  
22          mentionner. Je comprends que tu es pompier?

23          **M. JEFFREY NIGUAY :**

24          Exactement, oui. Moi...

25          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

1 Et guide aussi.

2 **M. JEFFREY NIGUAY :**

3 Oui, je suis guide de formation, oui, en tourisme.  
4 J'ai la formation en sauvetage en eau vive,  
5 sauvetage nautique, puis tout ça. Ça fait que j'ai  
6 demandé à Christian ce matin s'il y avait une place  
7 face à l'amélioration du service incendie. Nous, à  
8 Manawan, comme mon père vous a expliqué, quand qu'il  
9 y a un cri d'enfant puis tout ça, on intervient avec  
10 mon ami Carlo, Carl-David Ottawa. On est assez  
11 souvent sur les bords des lacs lorsque le dégel  
12 arrive. Pourquoi? Parce que le traumatisme, ça  
13 nous a emmenés, c'est... On a peur que les enfants  
14 s'aventurent sur le lac sans qu'il y ait de présence  
15 d'un parent aux alentours. On fait beaucoup de la  
16 prévention à l'école pour l'incendie, mais aussi  
17 pour la, t'sais, la...

18 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

19 Sécurité nautique et tout ça?

20 **M. JEFFREY NIGUAY :**

21 Exactement, oui. Ça fait que c'est ce que je  
22 voulais mentionner, c'est l'amélioration des  
23 services.

24 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

25 Puis...

1 **M. JEFFREY NIGUAY :**

2 Je sais que vous m'avez dit que vous, ce n'était pas  
3 dans les... dans votre mandat, mais que ça pouvait  
4 rentrer dans un petit sujet.

5 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

6 Bien, c'est-à-dire que je voulais vous donner  
7 l'opportunité de mentionner que...

8 **M. JEFFREY NIGUAY :**

9 O.K. Oui.

10 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

11 Surtout qu'on a vu le chef cette semaine...

12 **M. JEFFREY NIGUAY :**

13 Oui.

14 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

15 ... il a dit, bon, le taux de chômage et tout ça.  
16 Vous êtes guide, vous êtes aussi premier  
17 répondant...

18 **M. JEFFREY NIGUAY :**

19 Oui.

20 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

21 ... d'une certaine manière en matière d'incendie.  
22 Donc il y a de la place à l'amélioration des  
23 services à tout niveau...

24 **M. JEFFREY NIGUAY :**

25 Exactement.

1 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

2 ... dans une communauté comme la vôtre. Et comme  
3 vous êtes sur un territoire isolé, mais qui est très  
4 fréquenté par les touristes, les amateurs de  
5 plaisance, de chasse, de pêche.

6 **M. JEFFREY NIGUAY :**

7 Oui. Oui.

8 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

9 Mais s'il y avait, par exemple, une équipe de  
10 recherche et sauvetage qui était mise en place à  
11 Manawan, elle pourrait desservir non seulement les  
12 gens de Manawan, mais les gens non autochtones qui  
13 visitent le territoire.

14 **M. JEFFREY NIGUAY :**

15 On a l'expertise pour la recherche et sauvetage, on  
16 essaie de s'outiller pareil pour avoir, t'sais, la  
17 reconnaissance d'un tel organisme.

18 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

19 Donc c'était un peu périphérique à notre mandat,  
20 mais on a eu cette conversation-là ce matin et c'est  
21 un message positif. Je pense, en tout cas,  
22 d'avenir, là. Je voulais lui donner l'occasion  
23 de... Alors moi ça complète, est-ce que vous aviez  
24 autre chose à ajouter?

25 **LE COMMISSAIRE :**



1 Me Robillard, vous avez des questions? Non?

2 **Me DENISE ROBILLARD :**

3 Merci.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Puis je vais vous demander ce que je vous avais dit  
6 que je vous demanderais. Est-ce qu'il y a autre  
7 chose?

8 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY :**

9 Ça va être complet pour le moment.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 C'est complet.

12 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY :**

13 Mais on va vous envoyer des documents, puis on va  
14 surtout passer par nos autorités aussi. Oui.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Oui. Alors...

17 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY :**

18 Oui.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 ... tout ce que vous avez qui vous vient à l'idée  
21 pendant la durée de la Commission, et de préférence  
22 avant décembre, parce que, après décembre, bien, on  
23 va rédiger.

24 **M. PIERRE-PAUL NIQUAY :**

25 O.K.

1       **LE COMMISSAIRE :**

2           Alors ce qui vous vient à l'idée : des suggestions,  
3           des recommandations, des problèmes. Demandez-vous  
4           pas est-ce que c'est bon dans le mandat ou pas le  
5           mandat, là. Si ça arrive, on a des gens qui feront  
6           le tri. Puis on est bien conscients que le mandat  
7           concerne six (6) services publics, mais il y a des  
8           réalités qui vont au-delà qui sont nécessaires  
9           d'examiner pour répondre aux réconciliations  
10          nécessaires dans les services publics concernés.  
11          Exemple, je me répète, c'est peut-être la vingtième,  
12          trentième, quatrième... quarantième fois que je dis  
13          ça : ça va prendre de l'éducation dans la population  
14          pour qu'il ait une connaissance des réalités  
15          autochtones. Si on veut qu'il y ait une  
16          réconciliation, les gens au Québec qui ne  
17          connaissent rien ou à peu près rien des Autochtones,  
18          bien, vont devoir apprendre qu'il y a des nations  
19          qui ne sont pas toutes pareilles, qu'il y a des  
20          communautés qui ont des problématiques qui ne sont  
21          pas toutes pareilles les unes des autres, il y en a  
22          qui sont plus proches des villes, d'autres plus  
23          loin. Puis vous, bien, vous avez une communauté qui  
24          est plus loin, puis plus loin, ça veut dire plus  
25          loin de l'hôpital, plus loin de toutes sortes de

1 choses, puis ça fait appel à des besoins ou des  
2 moyens qui peuvent permettre d'améliorer la  
3 sécurité, qui peuvent permettre d'améliorer le sort  
4 puis la façon de vivre, la qualité de vie des gens  
5 de ces communautés-là. Puis on a parlé aujourd'hui  
6 beaucoup d'ambulance.

7 Moi, je vais commencer par vous transmettre la  
8 sympathie de tous les membres de la Commission à  
9 votre famille. Ça fait presque dix (10) ans  
10 maintenant que sont survenus les événements  
11 malheureux de votre fille, de votre petite-fille.  
12 Soyez assurés qu'on est sensible à ces choses-là,  
13 puis qu'on sympathise avec vous. Puis... Mais on  
14 est conscients que vous tournez la page en disant :  
15 ...

16 **PERSONNE NON IDENTIFIÉE :**

17 C'est ça.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 ... on vient à la Commission pour vous dire qu'on  
20 aimerait qu'il ait des améliorations qui feraient en  
21 sorte que ça ne se reproduise plus. Qu'il n'y ait  
22 pas de grands-pères, de pères, de mères, de sœurs  
23 qui vivent des situations comme ça.

24 Bon, oui, il arrive des accidents, mais il y a  
25 des accidents à la suite desquels il n'y a rien à

1 faire, mais il y en a où il y a des choses qui  
2 peuvent être faites, comme probablement dans le cas  
3 de votre fille, de votre petite-fille. Si les  
4 services avaient pu être plus rapides. Évidemment,  
5 vous dites que tous ceux qui se sont occupés d'elle  
6 ont fait leur possible et ont bien fait, mais le  
7 service ambulancier, lui, il n'était pas à côté.  
8 Alors ça a retardé et, évidemment, on connaît les  
9 conséquences. Alors c'est un événement de plus, si  
10 on ajoute avec... à ce qu'ont dit ce matin les  
11 témoins, madame Moar, monsieur Échaquan, le grand  
12 chef Ottawa qui... ce n'est pas la première fois  
13 qu'il vient dire. Il était venu nous en parler de  
14 ça à Val-d'Or, au mois de juin, je pense, le dix-  
15 neuf (19), quelque chose comme ça, nous dire que  
16 c'était une préoccupation pour les gens de Manawan  
17 d'avoir des services ambulanciers.

18 Alors moi, je me dis j'espère qu'on vous  
19 écoute, qu'on écoute les gens qui viennent  
20 aujourd'hui nous parler de ces questions-là. Bon,  
21 je comprends qu'on est presque en période  
22 électorale, pour ne pas dire commencé. Mais ça  
23 serait vraiment agréable de voir que des gestes  
24 soient posés avant des élections. Pas des promesses  
25 qui ne seraient peut-être pas réalisées après. Mais

1 s'il y avait des choses qui étaient faites  
2 rapidement de façon... Et je suis conscient que  
3 certains vont dire : « Ah, si on le fait à une  
4 place, il faut le faire ailleurs ». Bien oui, mais  
5 ce n'est pas parce qu'il faudrait peut-être le faire  
6 ailleurs qu'il ne faut pas le faire où est-ce que  
7 c'est nécessaire. Là, on nous dit aujourd'hui : ce  
8 sont les gens Manawan qui ont besoin d'un service  
9 pour sauver une (1), deux (2), trois (3), peut-être,  
10 combien de vie? On ne le sait pas, mais qu'on en  
11 sauve seulement une (1), c'est déjà beaucoup, hein,  
12 si ça arrive. Puis quand on prend des mesures de  
13 sécurité, t'sais, vous parlez de sauvetage, vous, de  
14 votre côté, de préventions, vous longez les berges  
15 surtout au printemps quand la glace fond. Puis des  
16 fois, il y a des gens qui s'aventurent sur les lacs,  
17 sur les rivières, on le sait, on voit des accidents  
18 qui arrivent régulièrement, là, pas rien que dans  
19 les communautés autochtones, ça arrive ailleurs  
20 aussi parce que c'est une période où il y a des  
21 risques. Mais quand on prend des précautions, puis  
22 il n'arrive pas de malheurs, bien, ce n'est pas une  
23 raison pour dire : « Ah, on a pris des précautions  
24 pour rien ». Quand on prend des précautions, c'est  
25 pour qu'il n'y en arrive pas, de malheurs. Alors

1 on doit être contents quand il n'en arrive pas.

2 Alors tout ça pour dire que j'espère qu'on  
3 vous écoute. Moi, évidemment, je n'ai pas de  
4 pouvoir, j'ai juste le pouvoir de vous dire que je  
5 vous prends au sérieux. Puis j'espère que les gens  
6 qui ont le pouvoir vous prendront au sérieux aussi.  
7 Alors je le souhaite. Je vous remercie beaucoup,  
8 beaucoup, beaucoup. *Mikwetc*, bonne chance.

9 **M. PIERRE-PAUL NIGUAY :**

10 *Mikwetc*.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Et nous allons suspendre quelques minutes. Et  
13 ensuite, on va au témoin suivant.

14 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

15 Oui, on va continuer avec le témoin suivant. On  
16 est... on est à toute fin pratique prêts, mais on va  
17 juste assurer une transition entre les témoins.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 O.K.

20 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

21 Merci.

22 **LA GREFFIÈRE :**

23 Suspension de l'audience quelques minutes.

24 SUSPENSION

25 -----

1 REPRISE

2 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

3 Reprise de l'audience.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Oui, alors bonjour. Me Leblanc, pouvez-vous nous  
6 présenter vos prochains témoins?

7 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

8 Oui, Monsieur le Commissaire. Alors je vous  
9 présente monsieur Almas Petiquay, qui est  
10 accompagné de sa conjointe, Lucie Marie Ottawa.  
11 C'est un témoignage qui va s'inscrire un peu dans  
12 la lignée du témoignage que vous avez entendu il y  
13 a quelques minutes. Évidemment, qui complète la...  
14 preuve que vous avez entendue ce matin.

15 Alors, avant d'aller plus en détails, on peut  
16 peut-être procéder par... à l'assermentation? Une  
17 particularité du dossier, monsieur Petiquay et sa  
18 conjointe vont témoigner en Atikamekw, et on a la  
19 présence... on peut compter sur la présence d'un  
20 traducteur là, qui va... qui va nous aider à ce  
21 niveau-là.

22 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

23 Atikamekw en français?

24 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

25 Atikamekw en français, oui.

1       **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

2               En français. D'accord.

3       **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

4               Oui.

5       -----

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25



1 Alexandre Niquado,  
2 Interprète - Atikamekw-français  
3 Affirmation solennelle

4 -----

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Bienvenu Alexandre.

7 **ALEXANDRE NIQUADO :**

8 Merci.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Merci d'être avec nous.

11 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

12 Et on va assermenter les témoins, Madame la  
13 greffière?

14 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

15 D'accord.

16 -----

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Almas Petiquay  
2 Affirmation solennelle

3 -----  
4 Lucie Marie Ottawa  
5 Affirmation solennelle

6 -----

7 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

8 Merci. Vos témoins.

9 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

10 Alors d'abord, Monsieur Petiquay et Madame Ottawa,  
11 je vous remercie de vous être déplacés.

12 On va vraiment aller en alternance, Monsieur  
13 le traducteur. Je vais y aller avec des phrases  
14 quand même assez courtes. Vous pourrez traduire au  
15 fur et à mesure. Peut-être les remercier de  
16 s'être... je viens de mentionner de les remercier  
17 de s'être déplacés pour venir relater un événement,  
18 qui est somme toute douloureux pour eux.

19 On va discuter d'un événement qui est survenu  
20 il y a quand même pas très longtemps, qui concerne  
21 votre fille. Donc, c'est un événement tragique, et  
22 évidemment, si... ça risque d'être difficile peut-  
23 être pour vous de raconter cet événement-là, puis  
24 on va prendre tout le temps nécessaire là, dont  
25 vous avez besoin, pour nous relater qu'est-ce qui

1 s'est passé.

2 Donc, monsieur Almas Petiquay, est-ce que  
3 vous... donc peut-être expliquer à Monsieur le  
4 Commissaire qu'est-ce qui s'est passé le premier  
5 (1er) septembre deux mille seize (2016). En  
6 commençant peut-être par le début de la journée.

7 **M. ALMAS PETIQUAY :**

8 Atikamekw. O.K.

9 **MME LUCIE MARIE OTTAWA :**

10 Le premier (1er) septembre deux mille seize  
11 (2016)... (... en Atikamekw).

12 **MME LUCIE MARIE OTTAWA,**

13 **INTERPRÈTE :**

14 Alors c'était le premier (1er) deux mille seize  
15 (2016), eux autres ils avaient prévu de partir en  
16 ville, puis ils avaient dit à leur petite fille de  
17 rentrer vite, de rentrer plus tôt, pour qu'on  
18 puisse partir avec. Puis sa fille était partie à  
19 l'école à ce moment-là.

20 **M. ALMAS PETIQUAY,**

21 **INTERPRÈTE :**

22 C'est ça, elle était supposée partir, elle était  
23 supposée revenir à l'école, mais apparemment  
24 qu'elle est revenue plus tôt, mais ils l'ont pas  
25 vue en fait là, puis que, quand eux autres, ils

1 attendaient après eux autres pour qu'ils puissent  
2 partir après en ville.

3 Alors habituellement, ils sont... elle est  
4 supposée arriver vers trois heures (15 h). C'est  
5 ça, elle arrive de l'école vers trois heures  
6 (15 h), puis ils ont attendu jusqu'à trois heures  
7 et demie (15 h 30).

8 C'est ça, ils sont partis, ils se sont  
9 promenés un peu dans le village pour trouver sa  
10 fille, mais c'est juste que, elle était introuvable  
11 à ce moment-là, là. Ils allaient dans des places  
12 où est-ce que ses amis se traînaient sur... se  
13 promenaient ensemble.

14 C'est ça, ils sont allés faire un tour à la  
15 pointe... à la pointe de Manawan, il y a comme un  
16 plage où est-ce que les enfants se baignent souvent  
17 là. Il y avait personne à ce moment-là.

18 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

19 Peut-être juste pour... pour nous situer. Votre  
20 fille, à cette époque-là, elle avait huit (8) ans,  
21 c'est exact?

22 **M. ALMAS PETIQUAY :**

23 Huit (8) ans. Oui, huit (8) ans.

24 **M. ALMAS PETIQUAY,**

25 **L'INTERPRÈTE :**

1           Oui c'est ça, ils ont décidé de partir finalement,  
2           puis, monsieur Almas, il continuait juste à prendre  
3           des nouvelles de sa fille à travers la radio FM,  
4           sur le chemin de Manawan. Dans le fond, ils  
5           faisaient des appels pour qu'on (la) recherche à  
6           Manawan.

7                   Fait que c'est ça, il a dit... il a dit aux  
8           frères et soeurs d'attendre après la petite soeur  
9           là, pour qu'il puisse la ramener chez elle.

10                   Ils allaient faire l'épicerie pour acheter  
11           pour l'anniversaire au plus jeune, au petit frère  
12           de Sakay-Ann.

13                   Ça c'est, quand ils ont fini leur épicerie,  
14           ils s'en allaient pour la Manawan, puis en  
15           s'arrêtant au dépanneur, avant d'aller à Manawan  
16           là, ils ont croisé la nièce de la madame ici, puis  
17           on leur a dit d'appeler à la maison.

18                   Oui c'est ça, on leur a dit que sa fille était  
19           au dispensaire, on sait pas qu'est-ce qui est  
20           arrivé là.

21                   C'est ça, ils ont appelé chez eux, puis c'est  
22           sa fille Marcelle qui a répondu, puis ils  
23           entendaient aussi des rumeurs dans la radio FM,  
24           disant qu'il y a eu une noyade à quelque part là,  
25           dans Manawan.

1            Non c'est ça, il s'était acheté à manger,  
2            quelque chose à manger, avant de retourner à  
3            Manawan, mais, en même temps, eux autres ils ont  
4            trouvé que le goût était différent, ils se  
5            sentaient pas bien pendant qu'ils mangeaient. Puis  
6            ils ont décidé de partir tout de suite pour aller à  
7            Manawan.

8            Il avait du mal à croire qu'est-ce qui s'est  
9            passé, puis il était pas trop sûr non plus parce  
10           que, t'as juste à entendre parler de ce qui se  
11           disait dans le radio FM, puis il était pas... un  
12           peu confus pendant qu'il était en chemin. Il avait  
13           du mal à avaler l'histoire là.

14           C'est ça, il a... finalement, pendant que, il  
15           essaie d'appeler avec la radio FM, ils ont réussi à  
16           appeler chez eux. C'est Marcelle qui avait  
17           répondu, puis là il était fâché en disant que c'est  
18           Sakay-Ann qui s'était noyée là.

19           Là il trouvait que, il roulait pas vraiment  
20           vite dans... durant le chemin, durant le trajet, il  
21           était pas trop dedans, puis, il avait entendu, dans  
22           le radio, qu'il y avait aussi un conducteur qui  
23           conduisait à grande vitesse aussi là.

24           Ah, c'est ça, finalement, c'était lui qu'on  
25           disait qu'il roulait vraiment vite là. T'sé, il

1           était pas trop conscient à quelle vitesse qu'il  
2           roulait là.

3           Là il était pas trop... il était pas conscient  
4           de la vitesse... à la vitesse qu'il roulait là.  
5           C'était pas très... il était pas très là, en fait,  
6           quand il est arrivé à Manawan. Il était rendu à...  
7           il était arrivé à... au dispensaire, de Manawan,  
8           puis il y avait tout plein de gens qui étaient là  
9           aussi, dans les parages là, puis, en arrivant là,  
10          il dit, il a débarqué, puis il a même pas mis la...  
11          sa voiture dans le parking, puis apparemment que la  
12          voiture a pas bougé du tout là.

13          C'est ça, quand il est arrivé au dispensaire,  
14          il voyait que les... on n'était plus... ils étaient  
15          plus en train de réanimer sa fille. Puis là, quand  
16          il est arrivé, il disait, "pourquoi vous avez...  
17          pourquoi vous avez arrêté d'essayer de réanimer?"  
18          Apparemment que, là, lui, il pensait, parce qu'il  
19          avait déjà vu que, dans un documentaire, on pouvait  
20          réanimer quelqu'un après quarante (40) minutes être  
21          sous l'eau là. Là il disait, "pourquoi, pourquoi  
22          ils ont pas essayé de réanimer encore ma fille  
23          quand que elle s'est noyée là?"

24          J'ai demandé pourquoi on n'avait pas appelé  
25          tout de suite les Air-Medics pour qu'on puisse

1 évacuer en ville, parce que si... on aurait pu  
2 avoir le temps de la réanimer en chemin aussi, s'il  
3 y avait tous les services hospitaliers là,  
4 accessibles. Il se demandait pourquoi on n'a pas  
5 pris la décision d'appeler tout de suite.

6 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

7 Je m'excuse de vous interrompre. Peut-être juste  
8 pour préciser, Air-Medic, on parle d'un service  
9 d'hélicoptères, d'ambulances hélicoptères, c'est  
10 bien ça?

11 **M. ALMAS PETIQUAY :**

12 Um-hum.

13 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

14 Airmedic? O.K. C'est juste pour être certain que  
15 tout le monde comprenne de quoi on parle.

16 **M. ALMAS PETIQUAY,**

17 **INTERPRÈTE :**

18 Il avait reçu un appel d'une femme, lui disant  
19 qu'il aurait fallu qu'il soit membre, inscrit dans  
20 une liste, pour qu'il puisse avoir accès au... à  
21 l'Air-Medic, au service d'Air-Medic là. Puis il a  
22 pas trop aimé ça là. Juste le fait qu'il soit...  
23 qu'il devrait être inscrit sur la liste.

24 C'est ça, quand ils sont entrés dans la salle  
25 de réanimation, puis apparemment il y avait tout



1           plein de gens aussi, c'était rempli, puis on voyait  
2           sa fille qui était toute boursouflée, elle était  
3           gonflée à cause de l'eau, la noyade. Puis la  
4           madame elle avait pensé que son... on dirait que sa  
5           fille la regardait, pendant qu'elle était couchée  
6           sur le lit là.

7           C'est ça, il avait demandé à ce qu'on réanime  
8           sa fille, mais apparemment on pouvait pas... on  
9           pouvait plus faire grand-chose. Il y avait aussi  
10          du sang qui sortait... il y avait du sang qui  
11          sortait de ses narines à cause des massages  
12          cardiaques qu'elle a souffert là.

13       **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

14          Monsieur Petiquay, avant que vous alliez plus loin  
15          dans le récit, je comprends que, normalement, il y  
16          a pas de médecin à Manawan. Mais, à l'occasion, il  
17          y a un médecin qui vient en visite. C'est exact  
18          que, par hasard, cette fois-là, il y avait un  
19          médecin à Manawan?

20       **M. ALMAS PETIQUAY,**

21       **INTERPRÈTE :**

22          Le... oui, apparemment qu'il était là, il était  
23          présent ce jour-là, puis il aurait essayé aussi  
24          de... il aurait essayé de réanimer la petite fille.

25       **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

1 O.K. Je... peut-être, avant de vous laisser parler  
2 du reste de l'histoire, je reviendrais peut-être  
3 juste couvrir quelques éléments.

4 Je comprends, si on revient un petit peu plus  
5 tôt dans la journée, donc votre fille était venue  
6 dîner à la maison, elle était retournée à l'école,  
7 et elle avait... vous, comme parents, vous l'aviez  
8 avertie de revenir directement à la maison après  
9 l'école.

10 **M. ALMAS PETIQUAY :**

11 C'est ça. Oui.

12 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

13 O.K. Et, évidemment... parce qu'il y a un lac à  
14 proximité, hein, de la communauté...

15 **M. ALMAS PETIQUAY :**

16 Hm.

17 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

18 ... de Manawan, elle a... elle avait des consignes  
19 très claires là, depuis longtemps, d'interdiction  
20 de baignade en l'absence d'adultes.

21 **M. ALMAS PETIQUAY,**

22 **INTERPRÈTE :**

23 Oui, on leur a toujours dit de pas aller dans  
24 l'eau.

25 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

1 O.K. Maintenant, donc, on... vous êtes au  
2 dispensaire de Manawan. On a cessé les... au  
3 moment, en tout cas, où vous arrivez, on a cessé  
4 les manoeuvres de réanimation. Qu'est-ce qui se  
5 passe à partir de ce moment-là?

6 **M. ALMAS PETIQUAY,**

7 **INTERPRÈTE :**

8 Ils attendaient pour qu'on appelle l'ambulance pour  
9 qu'on puisse venir récupérer le corps. Apparemment  
10 qu'ils ont attendu longtemps.

11 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

12 Et cette ambulance-là elle venait d'où?

13 **M. ALMAS PETIQUAY:**

14 Saint-Michel. Je pense c'est Saint-Michel. Mais  
15 je suis pas où c'était. Peut-être Saint-Michel,  
16 Saint-Jérôme...

17 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

18 O.K. Donc, mais c'était pas une ambulance qui  
19 était à Manawan,...

20 **M. ALMAS PETIQUAY :**

21 Non, non.

22 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

23 ... elle venait de l'extérieur.

24 **M. ALMAS PETIQUAY :**

25 Oui.

1 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

2 O.K. Donc, je comprends qu'à un moment donné,  
3 l'ambulance est arrivée. On a récupéré... donc on  
4 a embarqué votre fille...

5 **M. ALMAS PETIQUAY :**

6 Oui.

7 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

8 ... dans cette ambulance-là. L'ambulance s'est  
9 dirigée à quel endroit?

10 **M. ALMAS PETIQUAY,**

11 **INTERPRÈTE :**

12 À l'hôpital.

13 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

14 Joliette?

15 **M. ALMAS PETIQUAY :**

16 Joliette.

17 **M. ALMAS PETIQUAY,**

18 **INTERPRÈTE :**

19 Sont partis à l'hôpital de Joliette.

20 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

21 O.K. Vous, je comprends que vous avez suivi  
22 l'ambulance avec votre propre véhicule?

23 **M. ALMAS PETIQUAY :**

24 Non, avec un ami là.

25 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

1 O.K. Quelqu'un...

2 **M. ALMAS PETIQUAY :**

3 Oui.

4 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

5 ... vous a transporté, mais vous avez pas embarqué  
6 dans l'ambulance.

7 **M. ALMAS PETIQUAY :**

8 Non.

9 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

10 O.K.

11 **M. ALMAS PETIQUAY :**

12 Pas en ambulance.

13 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

14 Donc, vous arrivez donc à l'hôpital de Joliette.  
15 Comment ça se passe vous arrivez à... Il est  
16 quelle heure à peu près quand... vous souvenez-  
17 vous, à peu près là, quelle heure qu'il était quand  
18 vous êtes arrivés à l'hôpital de Joliette?

19 Monsieur traduit les questions parce que, je  
20 veux juste être... pour que ce soit plus facile  
21 pour le témoin.

22 **L'INTERPRÈTE :**

23 O.K.

24 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

25 Même si c'est pas nécessaire, traduisez les

1 questions quand même.

2 **L'INTERPRÈTE :**

3 O.K.

4 **M. ALMAS PETIQUAY :**

5 Vers minuit (24 h), aux alentours là.

6 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

7 O.K. Comment ça se passe quand vous arrivez à  
8 l'hôpital de Joliette?

9 **M. ALMAS PETIQUAY,**

10 **INTERPRÈTE :**

11 Oui c'est ça, quand ils sont arrivés à l'hôpital  
12 là, ils ont... ils ont recroisé là, une infirmière  
13 qui était sur le point de sortir, puis, ils ont été  
14 dirigés à la morgue - oui, c'est ça, à la morgue.  
15 Ils ont été dirigés à la morgue pour aller chercher  
16 sa fille là.

17 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

18 O.K. Donc, est-ce qu'elle était à la morgue sa  
19 fille?

20 **M. ALMAS PETIQUAY,**

21 **INTERPRÈTE :**

22 Oui, c'est ça, elle aurait été admis à l'urgence à  
23 la place, à la salle 13.

24 **M. ALMAS PETIQUAY :**

25 13.

1 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

2 Entre le... à partir du moment où vous êtes arrivé  
3 à l'hôpital de Manawan, ça vous a pris combien de  
4 temps à finir par trouver le bon endroit, à  
5 l'hôpital, d'être dirigé au bon endroit où était  
6 votre fille?

7 **M. ALMAS PETIQUAY,**

8 **INTERPRÈTE :**

9 C'est ça, ils sont restés pas mal longtemps en bas,  
10 dans la morgue, dans le coin de la morgue, pour  
11 trouver sa fille là, mais, ils sont peut-être  
12 restés quarante-cinq (45) minutes. Puis là ils ont  
13 croisé une autre infirmière, puis c'est là qu'ils  
14 ont été dirigés à la bonne place.

15 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

16 O.K. Donc, à l'urgence, à la salle 13.

17 **INTERPRÈTE :**

18 Oui, à l'urgence, oui.

19 **M. ALMAS PETIQUAY,**

20 **INTERPRÈTE :**

21 C'est ça, l'infirmière qu'ils ont croisée  
22 initialement là, il sentait que, elle était un peu  
23 moqueuse? Ou menteuse. C'est comme si c'était  
24 pour... être trompé là. Ils se sont sentis  
25 trompés, en fait, par l'infirmière.

1 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

2 O.K. Donc la première infirmière qu'ils ont  
3 rencontrée, qui les a dirigés au mauvais endroit.

4 **L'INTERPRÈTE :**

5 Oui.

6 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

7 O.K. Comment, Monsieur Petiquay, Madame Ottawa,  
8 comment ça s'est passé pendant que vous étiez à  
9 l'hôpital de Joliette? Expliquez-nous là, une fois  
10 que vous avez trouvé votre fille, à la salle 13,  
11 comment ça se passe?

12 **M. ALMAS PETIQUAY,**

13 **INTERPRÈTE :**

14 Il y avait la famille qui était beaucoup présente  
15 dans l'hôpital. Ils ont rejoint pas longtemps  
16 après là. Puis, à un certain point, c'est là que  
17 l'hôpital avait décidé qu'elle [ne] pouvait plus  
18 avoir autant de visites, parce qu'il y avait  
19 tellement de monde dans la salle à l'hôpital, que,  
20 ils devaient arrêter les gens.

21 Apparemment qu'on disait qu'on [ne] pouvait  
22 plus avoir accès au corps là, puis, c'était juste  
23 les parents qui pouvaient être là, la famille  
24 directe qui pouvait être là, qui pouvait être  
25 présente.



1 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

2 O.K. Juste... avant que vous alliez plus loin, si  
3 je comprends bien, bon, ça s'est su dans la famille  
4 que ça s'était produit, et là, il y a de la famille  
5 qui sont arrivés pour vous supporter, puis pour  
6 être avec vous à ce moment-là?

7 **M. ALMAS PETIQUAY,**

8 **INTERPRÈTE :**

9 Oui, c'est ça. Ils étaient là pour supporter la  
10 famille puis pour la...

11 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

12 O.K. Et là, si je comprends bien, à un moment  
13 donné, l'hôpital, ou les gens à l'hôpital  
14 trouvaient qu'il y avait trop de monde, et là, on a  
15 coupé l'accès au corps...?

16 **M. ALMAS PETIQUAY,**

17 **INTERPRÈTE :**

18 Ils voulaient les mettre par groupes, un par un,  
19 individuellement. Je pense que... Non.

20 Non c'est ça, ils ont juste... ils [n']ont  
21 plus accès, il dit, "vous êtes trop de monde."

22 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

23 Il y a trop de monde.

24 **L'INTERPRÈTE :**

25 Oui.

1 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

2 Comment, pendant votre séjour à l'hôpital, donc,  
3 pendant que tout ça, ça se passe, comment vous vous  
4 êtes senti, par rapport... comme citoyen, comme  
5 personne qui vivait ce que vous étiez en train de  
6 vivre, comment vous vous êtes senti par rapport aux  
7 gens de l'hôpital, au personnel de l'hôpital?

8 **M. ALMAS PETIQUAY,**

9 **INTERPRÈTE :**

10 Il a pas beaucoup aimé l'accueil qu'il avait reçu,  
11 surtout avec l'infirmière qui l'avait dirigé à la  
12 mauvaise place. Il sentait un peu qu'il était un  
13 peu... qu'il s'était fait mentir là. Il a comme ce  
14 sentiment-là quand ils sont arrivés à l'hôpital.  
15 Puis, c'est quand qu'ils ont croisé un autre  
16 Autochtone qu'ils ont su où est-ce que sa fille  
17 était là.

18 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

19 O.K. Ensuite, bon, comment ça se passe à partir de  
20 ce moment-là, à l'hôpital de Manawan? Une fois là,  
21 que, bon, vous avez retrouvé votre fille à la salle  
22 13, qu'est-ce qui se passe ensuite?

23 **M. ALMAS PETIQUAY,**

24 **INTERPRÈTE :**

25 C'est ça, il était rentré avec la... sa belle-

1           soeur. On pouvait les laisser s'approcher du  
2           corps, mais ils pouvaient pas toucher non plus,  
3           parce qu'il fallait qu'ils fassent une autopsie.  
4           Il y avait juste la mère qui était permis de  
5           pouvoir donner un bec sur le front, de la fille,  
6           mais... puis, sa belle-soeur a mis un carnet... un  
7           signet de la Vierge-Marie, sur le corps. Puis ça,  
8           l'enfant, ils l'ont enlevé pas longtemps après là,  
9           ç'a pas resté longtemps sur la... sur le corps.

10       **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

11           Est-ce que c'est exact que à l'hôpital de Joliette,  
12           vous avez été en contact avec des policiers?

13       **M. ALMAS PETIQUAY,**

14       **INTERPRÈTE :**

15           Dans le fond, c'est ça, ils ont été... ils ont été  
16           séparés par la SQ. La famille a été séparée par la  
17           SQ dans différentes salles, puis ils ont commencé à  
18           poser des questions, pour voir les... chaque  
19           version de chaque personne qu'ils ont vue là. Puis  
20           leur but à eux autres, c'était juste savoir si  
21           l'histoire était... est corroborée avec les autres  
22           personnes.

23       **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

24           O.K. Donc je comprends qu'on a mis les enfants  
25           d'un côté, les parents de l'autre, on a recueilli

1 l'histoire,...

2 **M. ALMAS PETIQUAY :**

3 Um-hum.

4 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

5 ... et comment ça s'est terminé cet exercice-là?

6 **M. ALMAS PETIQUAY,**

7 **INTERPRÈTE :**

8 C'est ça. C'est ça, ils ont pris les témoignages  
9 des enfants, puis des adultes aussi, puis ils les  
10 ont tous mis ensemble, pour leur dire que ça fait  
11 du sens là.

12 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

13 Donc je comprends qu'à la fin du processus, ils se  
14 sont fait... ils ont été informés par les policiers  
15 que, tout était correct, puis que, il y aurait pas  
16 de suites au niveau de la police?

17 **M. ALMAS PETIQUAY,**

18 **INTERPRÈTE :**

19 Oui, c'est ça. C'est ça. Les enquêteurs ont  
20 rencontré les parents pour dire que les... c'est  
21 les mêmes histoires qu'ils ont entendues des autres  
22 enfants là.

23 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

24 O.K. Donc, diriez-vous que ça s'est bien passé  
25 avec les policiers?

1 **M. ALMAS PETIQUAY,**

2 **INTERPRÈTE :**

3 Ça s'est bien passé. Ils ont bien fait leur  
4 travail. Puis les enquêteurs leur ont laissé une  
5 carte d'affaire pour qu'il puisse les rappeler, si  
6 jamais il y a d'autres détails à ajouter là.

7 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

8 O.K. Vous savez qu'il y a un rapport du coroner,  
9 une enquête du coroner qui a été faite, suite à...  
10 au décès de votre fille?

11 **M. ALMAS PETIQUAY :**

12 Um.

13 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

14 Vous êtes au courant de ça. Vous, est-ce que vous  
15 avez parlé au coroner que... qui était en charge de  
16 l'enquête?

17 **M. ALMAS PETIQUAY,**

18 **INTERPRÈTE :**

19 Oui c'est ça, ils ont pas attendu trop longtemps  
20 pour que... être communiqué par le coroner, puis  
21 ils ont... ils auraient été avertis que ça va  
22 prendre au moins jusqu'à deux (2) ans pour avoir un  
23 rapport.

24 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

25 O.K.

1 **M. ALMAS PETIQUAY,**

2 **INTERPRÈTE :**

3 Puis il va être communiqué aussitôt qu'ils va...  
4 sortir le rapport.

5 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

6 O.K. Et est-ce que ç'a pris deux (2) ans ou ç'a  
7 été plus court?

8 **M. ALMAS PETIQUAY :**

9 Huit (8) mois.

10 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

11 Huit (8) mois.

12 **M. ALMAS PETIQUAY,**

13 **INTERPRÈTE :**

14 Normalement... C'est ça, ils ont... ils avaient  
15 été avertis que ça peut prendre deux ans pour avoir  
16 le rapport, mais ils ont été... ils ont reçu le  
17 rapport après huit (8) mois.

18 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

19 O.K.

20 **L'INTERPRÈTE :**

21 Puis le coroner a été d'une grande aide aussi, pour  
22 avancer dans les dossiers là.

23 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

24 O.K. Donc, au niveau du travail du coroner, vous,  
25 vous êtes satisfaits de ça aussi?

1 **M. ALMAS PETIQUAY,**

2 **INTERPRÈTE :**

3 Oui, c'est ça, dans le fond, ils ont pas [dû tout]  
4 comprendre, puis ils sont satisfaits. Aussi la  
5 rapidité qu'ils ont reçue pour le rapport, à ce  
6 que... ça les a vraiment beaucoup aidés pour  
7 l'école aussi, pour les assurances.

8 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

9 O.K. Au niveau maintenant, si je vous amène sur le  
10 sujet... Bien d'abord, je m'excuse, je vais  
11 déposer, Monsieur le Commissaire, le rapport du  
12 coroner, donc du coroner Me Pierre Bélisle,  
13 « Rapport d'investigation du coroner », et qui est  
14 daté du... - pardon, ça c'est une lettre... Bon.  
15 Il y a pas de... Ah, pardon. Oui. Le quatorze  
16 avril... euh, pardon, dix-huit (18) avril deux  
17 mille dix-sept (2017). Donc on est à 478, Madame  
18 la greffière?

19 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

20 Euh, c'est 486.

21 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

22 486.

23 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

24 Oui.

25 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

1 O.K. Donc, P-486.

2 - PIÈCE COTÉE P-486 -

3 Je vais vous apporter... vous amener sur le  
4 sujet des services sociaux. Est-ce que, suite à  
5 cet événement tragique-là, vous, et les membres de  
6 votre famille, avez reçu des soins, de l'aide, de  
7 l'assistance de la part des services sociaux?

8 **M. ALMAS PETIQUAY,**

9 **INTERPRÈTE :**

10 C'est ça, sa conjointe a reçu le soutien de... des  
11 psychologues, ainsi que Marcel aussi là,  
12 apparemment...

13 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

14 De leur fille?

15 **M. ALMAS PETIQUAY,**

16 **INTERPRÈTE :**

17 Bien, leur fils. C'est ça. Deux (2) de leurs  
18 enfants: Marcel puis Shelly-Ann.

19 **M. ALMAS PETIQUAY :**

20 Shelly-Ann.

21 **M. ALMAS PETIQUAY,**

22 **INTERPRÈTE :**

23 Shelly-Ann, c'est ça. Apparemment que Marcel  
24 serait celui qui serait parti quand il était à  
25 la... au dispensaire là, pendant que... après le...



1 les événements tragiques là, lui il serait parti.  
2 Puis c'est... ça l'aurait été l'une des personnes  
3 qui auraient été les plus ébranlées par les  
4 événements. Oui.

5 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

6 Donc il y a eu un suivi là, au niveau des services  
7 sociaux, et en psychologie également?

8 **L'INTERPRÈTE :**

9 Oui, c'est ça, le psychologue qui les aidait, il  
10 est parti à la retraite. Ç'a pas... ils les ont  
11 aidés... C'est ça, le psychologue a été d'un grand  
12 soutien. Apparemment que le mal s'était...  
13 c'est... est parti lentement, tranquillement.  
14 Puis, c'est ça, c'est pas longtemps après que leur  
15 psychologue est parti en retraite aussi.

16 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

17 O.K.

18 **M. ALMAS PETIQUAY,**

19 **INTERPRÈTE :**

20 C'est ça, Marcel aura été... on leur a donné... un  
21 gros cartable de papier, pour qu'il puisse, lui...  
22 pour que lui puisse dessiner ses idées, si, genre,  
23 s'il a des idées noires ou si... c'est ça, comment  
24 qu'il pense. Pour qu'il puisse exprimer sa pensée,  
25 comment qu'il (se) ressent dans... à travers ces

1           papiers-là.

2       **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

3           Les dessins.

4       **L'INTERPRÈTE :**

5           Les dessins, oui.

6       **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

7           O.K. Monsieur Petiquay, madame Ottawa, est-ce  
8           que... qu'est-ce que... à la lumière de l'événement  
9           que vous avez vécu, bon, évidemment, on... personne  
10          sait exactement ce qui serait arrivé s'il y avait  
11          eu une ambulance puis des ambulanciers à Manawan  
12          cette journée-là, mais qu'est-ce que vous  
13          souhaitez, à la lumière de ce que vous avez vécu?  
14          Qu'est-ce que vous voulez qu'on... vous voudriez  
15          pour Manawan? Qu'est-ce que vous souhaiteriez pour  
16          Manawan, en termes de services à la population,  
17          dans un cas comme celui-là?

18       **M. ALMAS PETIQUAY,**

19       **INTERPRÈTE :**

20          Il aimerait beaucoup ça que, on ait le service  
21          complet ambulancier, parce que, c'est pas... c'est  
22          pas comme les services d'urgence qu'il y a... qu'on  
23          a à Manawan, ils sont pas tout équipés comme ils  
24          sont, comme les ambulanciers là. Ce qu'il me  
25          disait, si les services complets étaient là,

1           probablement que ça aurait pu faire une différence  
2           pour sa fille là.

3           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

4           O.K. Donc vous aimeriez que pour l'avenir, pour  
5           les... pour vos autres enfants, pour les autres  
6           familles, que ce service-là soit disponible.

7           **M. ALMAS PETIQUAY,**

8           **INTERPRÈTE :**

9           C'est pas juste mes enfants, c'est tous les enfants  
10          là, de tout le monde là.

11          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

12          Toute la communauté.

13          **INTERPRÈTE :**

14          Hm.

15          **M. ALMAS PETIQUAY,**

16          **INTERPRÈTE :**

17          Je souhaite beaucoup aussi avoir un médecin à temps  
18          plein à Manawan là. Pas juste une fois de temps en  
19          temps là.

20          **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

21          Monsieur Petiquay, madame Ottawa, est-ce qu'il y a  
22          d'autres choses que vous voudriez ajouter à votre  
23          témoignage aujourd'hui?

24          **M. ALMAS PETIQUAY,**

25          **INTERPRÈTE :**

1           Oui, ils aimeraient beaucoup revoir sa fille. Si  
2           on peut acheter quelque chose, ce serait... je  
3           voudrais avoir ma fille.

4           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

5           J'aurai pas d'autres questions...

6           **LE COMMISSAIRE :**

7           Pas de questions?

8           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

9           ... Monsieur le Commissaire.

10          **LE COMMISSAIRE :**

11          Me Robillard? Pas de questions? Alors écoutez, je  
12          vais d'abord vous dire que moi-même, et tous les  
13          membres de la Commission, sympathisons avec vous,  
14          suite au départ de votre fille. C'est un événement  
15          triste, qu'on regrette tous. Et je comprends que  
16          vous-même et votre communauté aussi.

17          **M. ALMAS PETIQUAY,**

18          **INTERPRÈTE :**

19          Oui, c'est... il veut avoir plus de présence aussi,  
20          par les policiers.

21                 Bien c'est de pas hésiter, de faire attention  
22          aux enfants aussi, pour leur dire de sortir de  
23          l'eau quand c'est dangereux là.

24                 C'est ça, parce que son père, une fois, il  
25          racontait qu'il voyait un enfant jouer dans... au

1           bord de l'eau. Lui il disait, "il faudrait que tu  
2           sortes de l'eau. Fais attention de l'eau." Puis  
3           là, il y a quelqu'un qui aurait dit, "non non,  
4           c'est correct, un enfant va... a le droit de jouer  
5           dans l'eau, il aime ça, il peut jouer, il peut  
6           faire ce qu'il veut." Puis là il est parti le  
7           monsieur, il est parti. Puis il est revenu. En  
8           revenant, c'est là qu'il a vu qu'il y a des... il y  
9           a un enfant qui était... il était sur l'eau, en  
10          fait.

11       **LE COMMISSAIRE :**

12           Noyé?

13       **L'INTERPRÈTE :**

14           Um. Inanimé.

15       **[Me CHRISTIAN LEBLANC :]**

16           Noyé?

17       **L'INTERPRÈTE :**

18           Oui, "noyé" oui, c'est ça. Mais ça, il y a  
19           longtemps là.

20       **LE COMMISSAIRE :**

21           Oui. En fait, il faut dire aux enfants de pas  
22           aller à l'eau sans la surveillance d'un adulte.

23       **L'INTERPRÈTE :**

24           Um.

25       **LE COMMISSAIRE :**

1           Qu'il y ait toujours un adulte. Un ou des adultes  
2           là.

3           **M. ALMAS PETIQUAY,**

4           **INTERPRÈTE :**

5           Il y avait un creux. Oui c'est ça. Il y avait...  
6           Là où est-ce que sa fille s'est noyée, en fait, il  
7           y avait un creux assez raide là.

8           **LE COMMISSAIRE :**

9           Et, évidemment, faire attention aux endroits  
10          dangereux.

11          **L'INTERPRÈTE :**

12          Um-hum.

13          **M. ALMAS PETIQUAY,**

14          **INTERPRÈTE :**

15          C'est ça, il y aurait eu une pente sous l'eau,  
16          assez raide là, puis, c'est à cause du fait que,  
17          elle voulait chercher un ballon qui s'en allait.

18          **LE COMMISSAIRE :**

19          Ah.

20          **L'INTERPRÈTE :**

21          Qui dévalait la pente là.

22          **LE COMMISSAIRE :**

23          Alors, c'est... c'est évidemment triste, mais moi  
24          je retiens que, ce que vous souhaitez c'est que ça  
25          n'arrive pas à d'autres enfants, et que si ça

1 arrive, bien, il puisse y avoir un service de  
2 premiers soins d'ambulance qui soit sur place, pour  
3 donner le maximum de chances de traiter l'enfant,  
4 de... ou de traiter l'enfant ou un adulte, ou  
5 n'importe qui qui a un besoin, d'être capable  
6 d'avoir un accès rapide à des soins qui soient les  
7 plus complets possible. C'est ce que je comprends.  
8 Est-ce que ça aurait pu sauver votre fille, vous le  
9 savez pas, mais il y a des chances que ça aurait pu  
10 arriver. Et vous souhaitez que... Oui?

11 **M. ALMAS PETIQUAY,**

12 **INTERPRÈTE :**

13 Il voudrait que les changements se produisent plus  
14 vite aussi là. Um-hum.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Pour l'ambulance et...

17 **L'INTERPRÈTE :**

18 Um-hum.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 ... et la possibilité aussi d'un médecin plus  
21 qu'une fois ou deux par mois, hein,...

22 **L'INTERPRÈTE :**

23 Um-hum.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 ... c'est ce que j'ai compris aussi. Un médecin

1           qui soit permanent, ç'a été mentionné.

2           **L'INTERPRÈTE :**

3           Oui.

4           **LE COMMISSAIRE :**

5           Et peut-être à l'hôpital, quand les familles vont à  
6           l'hôpital, bien, d'avoir une chance de pouvoir  
7           avoir un contact avec les personnes, qu'elles  
8           soient malades ou disons que chez les... dans les  
9           Nations autochtones, il y a une importance de...  
10          que les gens soient proches. S'il y avait des  
11          possibilités que les hôpitaux prennent des moyens  
12          pour donner une chance de pouvoir avoir la famille  
13          autour des gens, j'ai senti que ça avait été  
14          quelque chose de triste pour eux.

15          **L'INTERPRÈTE :**

16          Um.

17          **LE COMMISSAIRE :**

18          Est-ce qu'il y a autre chose? Non?

19          **L'INTERPRÈTE :**

20          Rien d'autre, non. Je pense j'ai fini, t'sé, je  
21          pense j'ai rien oublié, tout est correct là.

22          **LE COMMISSAIRE :**

23          Alors, merci beaucoup. Merci pour votre courage,  
24          et soyez assurés que... qu'on garde un souvenir de  
25          ce que vous nous dites, qu'on vous souhaite... et



1           on offre toute notre sympathie à vous et à votre  
2           famille, et on...

3           **M. ALMAS PETIQUAY :**

4           Um-hum.

5           **LE COMMISSAIRE :**

6           ... vous souhaitez du bonheur pour le futur.

7           **M. ALMAS PETIQUAY :**

8           Um-hum.

9           **LE COMMISSAIRE :**

10          Et aussi on souhaite à votre communauté que...  
11          qu'on vous entende et que... qu'on puisse vous  
12          donner des services que vous souhaitez avoir.  
13          C'est...

14          **M. ALMAS PETIQUAY :**

15          Um-hum.

16          **LE COMMISSAIRE :**

17          ... pas la première fois aujourd'hui qu'on entend  
18          parler de ça, et j'espère que... qu'on écoute à  
19          quelque part et qu'un jour, on apprenne une bonne  
20          nouvelle à ce sujet-là. Alors merci beaucoup.

21          **M. ALMAS PETIQUAY :**

22          Um-hum.

23          **LE COMMISSAIRE :**

24          Meegwetch. Bonne chance.

25          **L'INTERPRÈTE :**

1 C'est ça.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 On suspend quelques minutes et on passe au témoin  
4 suivant?

5 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

6 Oui, ça va être ma collègue, Me Elassal, qui va...

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Oui.

9 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

10 ... prendre...

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 O.K.

13 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

14 Suspension de l'audience quelques minutes.

15 SUSPENSION

16 -----

17 REPRISE

18 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

19 Reprise de l'audience.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Alors bonjour. Nous reprenons avec notre prochain  
22 témoin, Me Elassal, que vous allez nous présenter?

23 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

24 Oui, tout à fait, je vous présente madame Jolianne  
25 Ottawa, qui est infirmière Atikamekw originaire de

1 la communauté de Manawan, qui réside aujourd'hui à  
2 Québec, mais originaire de Manawan, et qui connaît  
3 bien la situation de Manawan.

4 Si je résume les grandes lignes de son  
5 témoignage, on va s'intéresser à la formation  
6 donnée aux infirmières et également à la question  
7 de l'hôpital de Joliette où madame a eu l'occasion  
8 de travailler.

9 On va aussi discuter de... d'un dossier qui  
10 nous a été... partagé un petit peu plus tôt  
11 aujourd'hui, c'est-à-dire le décès de Jela(?)  
12 Jacob, dans la mesure où madame Ottawa était  
13 présente sur les lieux en tant qu'infirmière lors  
14 des événements. Donc ce sont les grandes lignes du  
15 témoignage aujourd'hui.

16 Bienvenue.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Bienvenue Madame Ottawa.

19 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

20 Merci.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Alors nous allons assermenter notre témoin.

23 -----

24

25

1 Jolianne Ottawa  
2 Infirmière Atikamekw  
3 Affirmation solennelle

4 -----

5 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

6 Merci. Votre témoin.

7 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

8 Oui. Bien, donc, bonjour Madame Ottawa. Si vous  
9 pouviez commencer peut-être en vous présentant,  
10 votre parcours personnel, professionnel, ça serait  
11 un bon point de départ.

12 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

13 Eh bien, je me présente, Jolianne Ottawa. Je suis  
14 d'abord et avant tout une femme atikamekw. Je suis  
15 mère de quatre (4) enfants, je suis mariée à une  
16 personne, ça fait vingt-quatre (24) ans qu'on  
17 partage notre vie ensemble, fait que j'ai passé  
18 plus que la moitié de ma vie avec lui.

19 Je suis infirmière de formation, ça fait  
20 quatorze (14) ans. Je suis nouvellement entrée à  
21 l'Université Laval à Québec, pour poursuivre mes  
22 études au baccalauréat en sciences infirmières, et,  
23 bon, j'ai travaillé... mon parcours, vite vite  
24 comme ça, personnel, j'ai... ma mère a quitté la  
25 communauté j'avais l'âge de deux (2) ans, fait

1 qu'on s'est promené à travers Joliette toute mon  
2 enfance et je suis retournée vivre à Manawan à  
3 l'âge de quinze (15) ans. Puis j'ai poursuivi mes  
4 études, là, j'ai fini mon secondaire, là. Je suis  
5 retournée vivre à Joliette pour faire mon cégep,  
6 puis j'ai... je me suis inscrit en soins  
7 infirmiers, fait que j'ai... puis c'est toujours ça  
8 que j'ai voulu faire dans ma vie. Moi je voulais  
9 être infirmière pour la communauté de Manawan - ça  
10 se peut-tu que ça soit trop proche? O.K.

11 Fait que c'est ça, c'est, en gros, c'est pas  
12 mal mon cheminement là.

13 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

14 Parfait. Vous avez parlé justement de votre  
15 formation. Est-ce...

16 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

17 Um-hum.

18 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

19 ... que vous pouvez nous parler de ce que vous avez  
20 vécu, en tant que femme atikamekw, dans le cours de  
21 votre formation pour devenir...

22 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

23 Oui.

24 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

25 ... infirmière?

1 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

2 Bien, quand j'avais parlé... quand j'avais vu  
3 toutes les histoires qui se passaient à Val-d'Or  
4 suite à... les dénonciations des femmes de Val-  
5 d'Or, j'avais vu aux nouvelles que le... les... le  
6 gouvernement provincial avait dit, "bon, ok, on va  
7 faire la... une commission d'enquête, puis pousser  
8 plus loin pour voir sur le racisme systémique",  
9 puis moi ça m'avait beaucoup... beaucoup  
10 interpellée. Je me disais, "j'aimerais ça pouvoir  
11 y aller pour me faire entendre, tout ce que j'ai  
12 vécu en tant qu'infirmière... bon, au Centre  
13 hospitalier à Joliette."

14 Il m'est arrivé une situation au cégep, lors  
15 de ma formation. Les années, bon, écoute, c'est  
16 entre deux mille... entre deux mille (2000) puis  
17 deux mille trois (2003), je [ne] me rappelle plus  
18 exactement, mais je me rappelle très bien de la  
19 personne. C'était dans un cours sur le diabète,  
20 qui nous... qui disait, cette infirmière-là ça  
21 faisait au-delà de vingt (20) ans qu'elle était  
22 infirmière, professeure, et qu'elle disait aux  
23 infirmières, aux étudiantes, que toutes les  
24 Autochtones qui sont diabétiques, c'est toutes des  
25 alcooliques. Fait que ça fait vingt (20) qu'elle

1           forme des infirmiers et infirmières en leur  
2           véhiculant que toutes les diabétiques autochtones,  
3           c'est des alcooliques.

4           La majorité des infirmiers et infirmières qui  
5           travaillent à l'hôpital de Joliette, je pense  
6           qu'ils ont été formés à Joliette là, fait que ça  
7           part bien l'enseignement.

8           Puis il faut dire que les écoles, c'est... ils  
9           forment les futurs citoyens, fait que si c'est  
10          véhiculé, ce genre de préjugés-là, bien, imaginez,  
11          t'sé, ça fait juste multiplier.

12         **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

13                 Um-hum.

14         **MME JOLIANNE OTTAWA :**

15                 Puis ces infirmiers et infirmières-là, bien, ils  
16                 ont eu des enfants, fait qu'ils ont transmis leurs  
17                 préjugés à leurs... enfants.

18                 Fait que c'est ce que j'ai vécu au moment de  
19                 ma formation. J'ai jamais vraiment... j'ai jamais  
20                 rien dit, parce que je suis un peu intimidée dans  
21                 tout ça, t'sé, j'étais... t'sé, j'étais une petite  
22                 étudiante, puis elle c'est une professeure, elle  
23                 connaît ça, puis je suis en apprentissage, fait que  
24                 t'sé, j'ai pas trop... ça m'avait fait mal, ça m'a  
25                 blessée, mais j'ai pas... j'ai rien fait sur le

1 coup. Ça m'a toujours resté, ça m'a toujours  
2 trotté dans la tête.

3 Fait que suite à ça, bon, j'ai gradué, j'ai  
4 fini, j'ai fini par finir ce cours-là. J'ai pas  
5 fini en même temps que toutes mes collègues  
6 infirmiers, infirmières. J'ai dû prolonger une  
7 session de plus. Ça fait que moi, à l'été deux  
8 mille trois (2003), j'ai été... j'ai fait mon  
9 externat au lieu d'être infirmière, candidate  
10 infirmière à la profession, fait que j'ai fait un  
11 externat, fait qu'on était orienté dans... à  
12 l'hôpital, puis moi j'avais été orientée en  
13 pédiatrie.

14 L'infirmière qui nous orientait... moi j'étais  
15 jumelée... on était un groupe là, on était à peu  
16 près... ouf, peut-être une dizaine, ou peut-être un  
17 peu moins là, d'infirmiers, infirmières, étudiants,  
18 puis l'infirmière elle nous forme, elle nous fait  
19 rentrer dans une chambre. Dans ce temps-là, les  
20 croupettes était très, très à la mode. Fait  
21 qu'elle a... elle nous montre un peu comment ça  
22 fonctionne, puis là elle parle de ça, puis elle  
23 nous dit... elle dit aux étudiants, à nous... à  
24 nous, puis elle se rend pas compte que je suis là-  
25 là, t'sé? Elle dit, "vous ferez attention quand



1           vous prenez la saturation." La saturation c'est un  
2           instrument qu'on met au bout du doigt pour voir le  
3           taux d'oxygène. Elle dit, "vous ferez attention  
4           quand vous prenez le taux de saturation aux  
5           Indiens, parce qu'ils ont toutes les ongles sales."

6           Là je fais comme, "hein, elle vient-tu  
7           vraiment de dire ça?" Puis là... là, je fais rien  
8           sur le coup, puis là elle dit... là, elle fait  
9           comme si de rien n'était, elle trouvait ça drôle,  
10          elle rigolait même, puis à un moment donné elle  
11          dit, elle nous montre comment installer la  
12          croupette, puis elle dit, "ah, la semaine passée ou  
13          deux semaines passées, elle dit, il y a une mère  
14          qui était ici avec son bébé, ç'a quatorze (14) ans  
15          ça, ç'a quatorze (14) ans, ça fait des bébés, ça  
16          comprend rien, ah qu'elle était pas intelligente.  
17          T'sé, du monde pas intelligent puis ça fait plein  
18          de bébés." C'est ce qu'elle disait.

19          Puis là c'était vraiment trop là. Là je me  
20          suis dit, "hey, là-là, c'est quoi ça là-là." Puis  
21          encore là, ça... je savais pas trop comment réagir,  
22          fait que j'ai juste pris mes affaires puis je suis  
23          partie, puis c'était vers la fin de la journée.

24          Fait que je suis partie. Puis là, quand je  
25          suis partie, je suis retournée chez moi, puis là je

1 me disais, "câline, t'sé, hey, je retourne-tu? Que  
2 c'est qu'ils vont me dire si je retourne, ils vont  
3 me mettre à'porte." T'sé, j'avais un peu peur de  
4 comment j'allais être reçue.

5 Finalement je dis, "ah non, je vais y  
6 retourner, puis je vais lui dire que..."...

7 T'sé, j'avais appris, dans mes cours, que  
8 quand il arrivait une situation problématique, que  
9 tu dois d'abord voir la personne puis lui parler,  
10 puis de voir comment tu te sens puis comment tu la  
11 perçois, puis t'sé, essayer de régler ça ensemble.

12 Fait que j'ai mis en pratique un peu ce que  
13 j'avais appris dans mes cours de relations-conflits  
14 là.

15 Fait que, j'ai pris mon petit courage à deux  
16 mains, puis je suis allée la voir en arrivant le  
17 matin, puis j'ai dit, "j'aimerais ça pouvoir te  
18 parler", puis... Elle avait l'air pas mal  
19 décontractée, t'sé, pour une... pour tout ce  
20 qu'elle avait dit.

21 Ah oui! Puis une autre chose, j'avais parlé  
22 avec les autres étudiantes qui étaient avec moi,  
23 puis ils m'avaient dit, "on était vraiment mal à  
24 l'aise Jolianne quand elle a dit ça, on en revenait  
25 pas qu'elle ait dit ça." Puis... elle dit, "on a

1 toutes trouvé que, ça avait pas de sens." Mais il  
2 y a personne qui a rien dit, t'sé...

3 Fait que, quand j'ai rencontré l'infirmière  
4 qui nous orientait, j'ai dit, "écoute, t'sé, hier,  
5 ce que t'as dit, j'ai trouvé ça vraiment malaisant,  
6 j'étais mal à l'aise, puis t'sé, c'est pas vrai là,  
7 ce que tu dis." -Ah, elle dit, je me suis mal  
8 exprimée. -Bien, j'ai dit, on a très bien entendu,  
9 puis je suis pas toute seule, t'sé, mes collègues  
10 sont venus me voir pour me le dire.

11 Fait que, bien elle, elle trouvait que,  
12 c'était pas grave, puis, elle s'était juste mal  
13 exprimée.

14 Fait que ç'a resté comme ça, puis je me suis  
15 dit, "bon, c'est-tu correct, c'est-tu pas  
16 correct"... Bon. Ce que j'ai appris c'est, il  
17 faut que tu dises que... problème sur le coup  
18 puis...

19 Fait qu'il est venu qu'après... après mon  
20 externat, en deux mille trois (2003), je suis...  
21 j'ai vraiment gradué, puis, j'ai été engagée à  
22 l'hôpital de Joliette en janvier deux mille quatre  
23 (2004). C'était... fait que j'ai... puisque  
24 j'avais été orientée en pédiatrie, bien, ils m'ont  
25 comme... ils m'ont demandé de... si j'étais

1           intéressée à travailler en pédiatrie, comme  
2           candidate infirmière. J'ai accepté, j'aimais ça.

3           J'ai eu à travailler avec l'infirmière en  
4           question. Fait que, moi je travaillais de nuit,  
5           puis le matin, c'était à elle que je devais donner  
6           le rapport. Puis, elle disait très haut, fort là,  
7           dans la salle de café là, où ce qu'on se donnait  
8           nos... échangeait nos rapports dans le temps, elle  
9           disait, "hey, moi je suis capable de travailler  
10          avec du monde que j'aime pas la face." Fait que,  
11          je savais, t'sé, que, c'était de moi qu'elle  
12          parlait. Fait que là, je... ouf, t'sé, je me  
13          sentais pas très bien, puis... puis en plus, il  
14          fallait que je lui donne le rapport à elle, parce  
15          que c'était un... j'avais un de ses patients que je  
16          devais lui transmettre le rapport du matin.

17          Fait que je suis allée la voir puis... pour  
18          lui donner le rapport, puis elle voulait même pas  
19          m'écouter. Elle m'écoutait même pas. Elle s'était  
20          accotée sur le... sur le bureau là, en tout cas un  
21          meuble là, je l'ai quand même donné, puis, je me  
22          disais, "bon, t'sé, c'est son problème, moi je  
23          donne ce que j'ai... ce que j'ai à faire." Puis  
24          j'avais quand même parlé à l'infirmière responsable  
25          là, de... du matin là, de la situation de mes

1 patients, fait que t'sé, ils étaient... tout était  
2 correct là, t'sé.

3 Fait que c'était ça pour cette infirmière-là.

4 Mais il y a eu d'autres situations, entre  
5 autres un autre bébé de quelques mois qui est  
6 arrivé avec ses deux parents, puis j'étais encore  
7 de nuit cette fois-là. Puis le matin, je devais  
8 donner encore un rapport à un autre infirmier, puis  
9 il avait émis des commentaires là, lui aussi là,  
10 vraiment, "bon, que c'est... ça va être... ils  
11 vont... ils seront pas encore là eux autres là, les  
12 parents sont pas là, ça va être encore nous autres  
13 qui va s'occuper d'eux là", puis... T'sé, c'était  
14 vraiment là... Puis là je disais, "bien non."

15 Puis là il se lève, il se lève le visage, là  
16 il voit que c'est moi, puis je suis Autochtone,  
17 puis il a fait comme, "oh, boy, là je me suis pas  
18 adressé à la bonne personne", t'sé. "J'ai pas dit  
19 ça à la bonne personne."

20 Fait que j'ai dit, "non non, écoute, les  
21 parents vont revenir, sont partis, oui, puis"....  
22 mais ils revenaient au... là, là, t'sé, au matin  
23 là. Ils étaient arrivés vers... peut-être quatre  
24 heures (4 h) du matin, ils étaient... puis ils  
25 avaient dit, "on a... faut qu'on aille fermer les

1 yeux encore un petit peu, ça fait une couple de  
2 nuits qu'on dort pas."

3 Puis je leur ai dit, "bien oui, mais il faut  
4 absolument que vous soyez là le matin, t'sé.  
5 Maintenant c'est différent aujourd'hui", t'sé.  
6 Dans le temps, v'là longtemps longtemps, vous  
7 l'avez vu dans les derniers témoignages, que les  
8 enfants étaient amenés, hein, tout seuls sans leur  
9 parents.

10 Fait que je dis, "maintenant, ça, ça [ne] se  
11 fait plus, il faut que les parents soient là."

12 Fait que, ils m'avaient dit, "oui oui, t'sé,  
13 on va revenir." Fait que c'est ça que je disais,  
14 j'expliquais à l'infirmier, "t'inquiète pas, t'sé,  
15 ils vont revenir, je leur ai parlé, puis ils  
16 comprennent", fait que... Mais t'sé, c'était  
17 vraiment... C'était malaisant.

18 Une autre nuit, on avait dû... il y avait eu  
19 une autre hospitalisation d'un petit bébé - je  
20 pense qu'elle avait deux mois ce bébé-là - pour des  
21 problèmes respiratoires. Puis c'est encore un bébé  
22 de Manawan qui avait été admis. Puis l'infirmière  
23 qui prenait l'hospit en charge, on reçoit l'appel  
24 comme quoi que le bébé monte, à l'étage, puis elle  
25 dit, "bon, encore un autre bébé de Manawan, elle

1 dit, ils peuvent pas les garder chez eux, eux  
2 autres?" Puis là je dis, "bien, on n'a pas  
3 d'hôpital chez nous, on a juste un dispensaire."

4 Et là-là, t'sé, ç'a fait comme vraiment un  
5 malaise là, elle était vraiment pas bien. Puis  
6 elle s'est levée, puis, t'sé, elle a changé de  
7 sujet; je me rappelle même plus c'est quoi qu'elle  
8 a dit là. Ah oui, elle avait parlé des impôts  
9 aussi. "Ah... bien oui, vous avez pas d'hôpital  
10 parce que vous payez pas d'impôts." T'sé, des  
11 affaires de même là, vraiment là, c'était capoté  
12 là.

13 Fait que je me disais, "oh my Godness, mais  
14 qui va s'occuper d'un bébé que, ça lui tente même  
15 pas de recevoir?" T'sé, ça... je trouvais ça  
16 triste.

17 Encore sur le coup, t'sé, j'ai toujours essayé  
18 de défendre les membres de ma communauté, ma  
19 Nation, les Premières Nations, sur le moment, puis  
20 je me disais, "ta, câline, t'sé, comment que je  
21 pourrais faire pour que ça puisse aller au-delà."  
22 Fait que ç'a resté comme ça.

23 Je me suis promenée quand même, pendant ce six  
24 (6) mois-là que j'ai travaillé à l'hôpital, je me  
25 suis promenée sur des étages, puis il y a un autre

1           étage où ce que c'était la médecine... médecine-  
2           chirurgie je crois, ou... ou en cardio, en tout  
3           cas. Encore là, c'était en deux mille quatre  
4           (2004) là, en hiver deux mille quatre (2004).

5           Je suis arrivée, il y avait une cloche qui  
6           avait sonné, puis, ça faisait longtemps là, que la  
7           cloche était allumée, puis c'était encore durant la  
8           nuit, puis c'était... on faisait notre tournée là.  
9           J'avais fini ma tournée, puis je disais, "ah, je  
10          vas aller la voir."

11          La... le visage de la kokum - parce que  
12          c'était une personne aînée de la communauté - quand  
13          elle m'a vue là, les larmes lui ont coulé puis,  
14          "ah", c'était comme, "ah, enfin." Puis je me suis  
15          adressée à elle en Atikamekw. Elle capotait là,  
16          t'sé, elle pleurait. Puis, elle me dit, "j'ai  
17          tellement envie de pisser..." Puis elle avait les  
18          ridelles montées là, puis elle avait une culotte,  
19          mais c'est une personne qui était autonome, puis,  
20          elle voulait pas le faire là, parce qu'elle est  
21          capable de se lever, t'sé. Mais elle avait juste  
22          besoin d'aide.

23          Fait que ça, ça m'avait... Même encore  
24          aujourd'hui, j'en parle là, puis je... ça m'émeut.  
25          Mais c'est... je me rappelle toujours de son



1 visage, le désespoir qu'elle avait là, t'sé.

2 Je m'étais fait mal recevoir, de la part de  
3 mes collègues, disant t'sé, "c'est pas ta job à toi  
4 de faire ça" puis... Bien je dis, "oui mais, elle  
5 avait envie, t'sé, puis elle est capable de se  
6 lever là." Puis, c'était-tu parce qu'elle est  
7 Autochtone... Je sais pas. T'sé, ça arrive-tu  
8 chez les Québécois? Je sais pas. Bon.

9 J'ai amené cette histoire-là parce que je  
10 trouvais que, avec ce que je voyais, t'sé, sur les  
11 autres... et ce que j'entendais, ça m'a... ça m'a  
12 toujours fait mal.

13 T'sé, je dois en avoir d'autres encore qui  
14 vont me revenir là, mais ça c'est les plus... les  
15 plus marquants là, qui m'ont... en tant  
16 qu'infirmière.

17 Quand ma grand-mère a eu son diagnostic de  
18 cancer.

19 Elle avait été opérée, puis la chirurgienne,  
20 la gynéco, elle m'avait appelée pour me dire,  
21 "Jolianne, j'ai pas des bonnes nouvelles, il a  
22 fallu que je referme la plaie de ta grand-mère, il  
23 va falloir qu'on se rencontre parce que, c'est  
24 plein, plein, plein de métastases dans l'abdomen.  
25 Fait que... il faut qu'on rencontre la famille",

1            puis tout ça, blablabla.

2            Fait que, j'avais organisé toute la rencontre,  
3            puis j'avais demandé à mes tantes, mes oncles de se  
4            présenter. Fait qu'on était *toutes* là, puis les  
5            infirmières arrêtaient pas de venir nous voir, pour  
6            nous dire, "vous êtes trop, vous êtes bien que trop  
7            là. Là ça nous... là-là, il faut qu'il y en ait  
8            qui sortent là."

9            Puis là je disais, "oui mais, attend, on va...  
10            on est ici parce que ma grand-mère va se faire  
11            annoncer que, il y a plus rien à faire, puis que,  
12            il reste juste les soins de confort, fait que, j'ai  
13            dit, on attend tous les membres de ma famille, puis  
14            après ça, bien, j'ai dit, on va partir, t'inquiète  
15            pas."

16            -Oui mais là, c'est parce que là ça dérange  
17            tout le monde là, hein, il y a trop de monde.

18            Fait que, on s'est fait presser pour quitter  
19            l'étage puis quitter ma grand-mère.

20            Fait que... En tout cas, c'est pas mal ça  
21            que... par rapport à mes petites histoires  
22            personnelles de... par rapport à ma grand-mère.

23            Il est venu un temps que je suis... après le  
24            six mois de travail à l'hôpital, moi je... de toute  
25            façon, t'sé, comme je l'ai dit en début, moi je

1           suis une infirmière, c'était pour travailler pour  
2           ma communauté. Mon modèle c'était... madame Moar.  
3           Um-hum.

4           Quand j'ai été engagée pour Manawan, j'ai pas  
5           tout de suite été sur... auprès du patient, parce  
6           que j'étais enceinte quand j'ai été engagée.

7           En deux mille (2005), j'ai commencé à faire de  
8           la clinique puis de la garde, puis à ce moment-là,  
9           il [n']y avait plus de médecins répondants, à  
10          Manawan, puis il y avait pas de premiers répondants  
11          encore. J'arrivais à un moment où est-ce que les  
12          médecins du CLSC avaient décidé que... par eux-  
13          mêmes d'arrêter de nous répondre en situation  
14          d'urgence.

15          Bien, ma supérieure, bien, madame Moar, puis  
16          l'équipe du temps, ils ont tout fait pour essayer  
17          de se débrouiller avec ce qu'ils avaient, puis de  
18          trouver un... des médecins répondants qui voulaient  
19          bien répondre en situation d'urgence.

20          Avant qu'on en trouve un, il y a eu plusieurs  
21          mois qui se sont écoulés. Comme je vous disais,  
22          j'avais commencé à faire de la garde... de la  
23          clinique, de la garde. On avait reçu un jeune  
24          enfant, à peu près... quatre-cinq (4-5) ans. Elle  
25          avait à peu près quatre-cinq (4-5) ans. Elle avait

1            tombé, puis son bras était tout déformé. Elle  
2            avait tout le bas... l'avant-bras déformé.

3            Fait qu'elle était assis... on l'avait  
4            installée à la salle de trauma, puis là j'ai dit,  
5            "ç'a pas de sens, il faut appeler un médecin, il  
6            faut lui trouver... il faut la soulager", t'sé,  
7            elle était complètement paniquée par la douleur,  
8            puis de voir son bras déformé, t'sé, chez un  
9            enfant, c'est assez paniquant.

10            Fait que j'essaye, je me suis dit, "bon, m'as  
11            appeler le CLSC quand même", t'sé. Bon. Je me  
12            suis fait revirer de bord. Je me suis fait dire,  
13            "non, j'ai pas à t'appeler, c'est pas ma patiente,  
14            j'ai pas à te répondre, je suis pas payé pour ça,  
15            fait que, appelle ailleurs, appelle à Joliette  
16            ou... mais c'est pas... moi je le prends pas."

17            Puis là, il avait commencé à me dire, "hey,  
18            j'ai parlé... j'ai déjà parlé à madame Moar, à  
19            monsieur Untel, puis je leur ai dit"... Fait  
20            qu'encore là je suis sous le choc, je me dis "my  
21            God, t'sé, ils ont-tu le droit... les médecins ont-  
22            tu le droit de refuser de répondre à une situation  
23            d'urgence?"

24            Fait que je dis, "bon, je vas appeler à  
25            Joliette." Fait que j'appelle à l'hôpital, puis,

1 j'appelle... je fais signaler le médecin de garde à  
2 l'urgence.

3 Fait que, je finis par l'avoir au bout du fil,  
4 puis, je me présente puis je lui explique le cas,  
5 puis je lui demande que j'ai besoin d'une  
6 prescription médicale pour lui donner quelque chose  
7 pour la soulager.

8 Même chose. "C'est pas ma patiente, je la  
9 vois pas, j'ai rien." -Oui mais, j'ai dit, je te  
10 décris, t'sé, tout, tout ce que... ce qu'il y a à  
11 voir." -Non. T'sé, elle veut pas... elle aussi,  
12 elle refuse de me répondre.

13 Fait que bref, l'enfant est parti avec... on a  
14 immobilisé le bras, puis elle a eu de  
15 l'acétaminophène puis de l'ibuprofène, si je me  
16 rappelle bien.

17 Ça c'est un cas qui m'a... qui m'avait resté,  
18 c'était un de mes premiers cas d'urgence.

19 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

20 Je comprends que c'était à une époque où votre  
21 communauté avait pas de médecins...

22 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

23 Oui.

24 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

25 ... répondants...

1 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

2 Oui.

3 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

4 ... disponibles.

5 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

6 C'est ça.

7 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

8 Donc vous tentiez, tant bien que mal,...

9 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

10 Um-hum.

11 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

12 ... d'obtenir...

13 **MME JOLIANNE OTTAWA : \*\*\*\***

14 Oui. Puis t'sé, tantôt, ce matin, quand Sandro  
15 Echaquan parlait que... t'sé, quand tu commences,  
16 tu te dis, "c'était normal, c'était comme ça, ç'a  
17 toujours été comme ça", t'sé, ça... Mais ça reste,  
18 t'sé. Tu te questionnes. Plus tu connais de  
19 choses, plus t'as... Plus tu lis, plus tu te  
20 documentes, plus tu te dis que, non, t'sé, ç'a pas  
21 de sens là, tout ça là. On n'est pas dans'brousse  
22 là, t'sé. On est à... comme on l'a dit ce matin,  
23 on est à quatre-vingt-huit (88) kilomètres du... de  
24 la municipalité la plus proche là.

25 Puis il y a un médecin qui a mis fin à l'aide

1 d'une communauté comme ça.

2 Fait que ça, on a été chercher des gens à  
3 domicile derrière d'un... d'une van. Accrocher un  
4 soluté sur le truc à ceinture, installer une  
5 civière sur les... comme, je sais pas comment qu'on  
6 appelle ça - (atikamekw) - ou en tout cas, les  
7 barres de roue là. C'est là qu'on installait les  
8 civières, puis... fait qu'on le retenait comme ça  
9 là.

10 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

11 Là vous aviez pas de véhicules d'urgence...

12 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

13 Non.

14 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

15 ... là. On parle de quel type de véhicule que vous  
16 utilisiez?

17 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

18 Une van là. Douze... quinze (15) passagers? Oui.  
19 Douze (12), quinze (15) passagers. C'était ça.  
20 C'était ça notre véhicule d'urgence.

21 **VOIX MASCULINE NON IDENTIFIÉE :**

22 On enlevait les bancs?

23 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

24 Oui, on enlevait les derniers bancs, hein? On  
25 laissait un banc. On laissait... il y avait les

1           deux bancs capitaine puis un banc, puis le reste,  
2           on enlevait tous les bancs pour transporter nos  
3           patients. Notre bonbonne d'oxygène. Oui.

4           Je me disais tout le temps, quand je faisais  
5           de la garde, je me disais, "my God, ok, là si j'ai  
6           une situation d'urgence, quelqu'un en arrêt cardio-  
7           respiratoire, que c'est je fais. J'ai pas de  
8           médecins, il y a pas d'ambulance. O.K. Oui, j'ai  
9           mon deuxième, mon deuxième de garde, mon helper,  
10          j'ai les deux (2) policiers, ok, bon." J'essayais  
11          de me rassurer.

12          Puis là, s'il fallait que l'infirmier parte,  
13          en évacuation là, je me retrouvais tu'seule là.  
14          Ouf, ça là, j'aimais moins ça.

15          Bon. On a survécu à ça. On est toujours en  
16          mode survie, hein. Les Autochtones, on a un  
17          instinct de survie développé incroyable.

18          **LE COMMISSAIRE :**

19          Ah, nos gens ont commencé à faire du bruit.  
20          J'espère que le ton montera pas. À venir jusqu'à  
21          date, on peut survivre aussi.

22          **MME JOLIANNE OTTAWA :**

23          Sur ça aussi, que je me questionnais, c'est quand  
24          on avait nos médecins... on a trouvé deux médecins  
25          qui ont bien voulu nous aider dans la communauté.



1           Ça aussi, c'était pas... c'était pas quelque chose  
2           qui était extrêmement solide dans le temps. On  
3           était content qu'ils puissent être là pour nous  
4           prescrire des trucs en situations d'urgence, mais  
5           c'était pas encore très très solide.

6           Les médecins, quand ils partaient en vacances,  
7           bien, on avait un numéro de cellulaire pour les  
8           rejoindre à Cancun au Mexique, ou à Taiwan ou en  
9           Thaïlande, ou en Chine. On savait pas trop si on  
10          allait être capable de lui parler, puis surtout moi  
11          je me disais tout le temps, "j'espère qu'il a pas  
12          bu, j'espère qu'il a pas consommé." T'sé, il a-tu  
13          bu un drink de trop, puis, s'il me parle... t'sé.  
14          Ça, ça me mettait tout le temps un doute, je me  
15          sentais pas en sécurité là. Ça, ça m'a toujours  
16          fait... douter. Hm.

17          On parlait aussi des transferts ambulanciers  
18          ce matin, ils ont très très bien résumé le dossier.  
19          Mais moi je vas vous parler de l'expérience que  
20          j'ai vécue puis ce que j'ai remarqué, que je  
21          trouvais vraiment inacceptable.

22          Sur l'heure du dîner, c'était à l'automne...  
23          c'était à l'automne... deux mille quatre (2004), je  
24          crois. Mon mari est policier, puis il reçoit  
25          l'appel comme quoi que... puis on était sur notre

1           heure de dîner, il reçoit l'appel qu'il y a une  
2           pendaison, une jeune fille qui s'est pendue, puis  
3           il est en... elle est en arrêt cardio-respiratoire.  
4           Fait qu'il part tout de suite. Je suis partie  
5           aussi, je suis allée rejoindre mes collègues au  
6           Centre de santé.

7           Dans ce temps-là, comme je vous l'ai dit, en  
8           deux mille quatre (2004), on n'avait pas encore de  
9           premiers répondants.

10           Cette personne-là aujourd'hui, elle est  
11           vivante. Elle a été réanimée. Grâce à nos super  
12           infirmiers, infirmières à Manawan. On l'a dit, on  
13           salue leur travail, parce qu'ils en font du bon.

14           Mais ce que j'avais trouvé incroyable, c'est  
15           que le médecin au CLSC avait refusé de rentrer la  
16           patiente dans le CLSC. Il voulait pas qu'on la  
17           rentre.

18           On avait une patiente qui respirait, mais qui  
19           était pas toute là, combitubée, qu'on venait de...  
20           qui venait d'être réanimée, décrochée. Qu'il  
21           refusait de la rentrer dans le CLSC. Qui disait,  
22           "c'est pas à moi, c'est pas ma patiente, c'est  
23           votre patiente." Oui mais, on lui disait, "mais  
24           c'est vous le médecin, vous êtes le plus compétent  
25           après nous." Il a... finalement il avait... il

1           avait rentré dans l'ambulance pour aller faire son  
2           évaluation, puis donner un médicament - je [ne] me  
3           rappelle plus quel médicament qu'il avait donné -  
4           puis il avait pas voulu prendre... la prendre en  
5           charge.

6           Puis on s'était dit, avec mes collègues, je  
7           pense que j'étais avec Sandro à cette situation-là,  
8           on s'était dit, avec une autre infirmière qui était  
9           avec nous, "bon, on arrête de s'obstiner là, il  
10          faut qu'on parte, c'est la vie d'une personne qui  
11          est en jeu."

12          Fait qu'on a continué à Joliette. Le médecin  
13          est parti, à Joliette, avec la patiente, jusqu'à  
14          Montréal.

15          Quand il y a eu les premiers répondants, il y  
16          a eu des transferts qui se faisaient, les patients  
17          se faisaient transférer quand ils étaient pris en  
18          charge par les... les paramédics. Il y avait eu  
19          une entente que les... les premiers répondants  
20          allaient joindre les paramédics à mi-chemin.

21          Mais là, ils se sont trouvé une stratégie que,  
22          "bon bien, on partira pas tôt, comme ça on n'aura  
23          pas à faire toute le chemin de Manawan, fait qu'on  
24          va les attendre à tant de kilomètres, fait qu'ils  
25          vont faire le plus... le *boutte* le plus rough, fait

1           que t'sé..."... C'est comme ça qu'ils s'étaient  
2           entendus.

3           Puis à un moment donné, bien, c'était pas...  
4           ils [ne] voulaient plus... même plus aller à  
5           quelques kilomètres, fait qu'ils se sont dit, "bon  
6           bien, on va aller au moins... on va vous attendre  
7           dans le parking du CLSC." Parce que le médecin il  
8           veut pas qu'on rentre le patient dans le CLSC,  
9           sinon ça devient une responsabilité pour lui, puis  
10          vu qu'on est des Autochtones, on est de la  
11          communauté, on est fédéral... on n'appartient à  
12          lui, fait que, nos patients de Manawan étaient  
13          transférés, étaient changés d'ambulance, transférés  
14          d'ambulance dans le parking du CLSC.

15          Puis à un moment donné, ils se sont dit, les  
16          gens se sont dit, "ç'a pas de sens qu'on fasse ça,  
17          t'sé, à ciel ouvert, bien on va aller le faire dans  
18          les... sous le toit du garage, à côté du Provigo."  
19          Il y a une station-service avec des pompes qui a un  
20          toit. Bien c'est là qu'on faisait des transferts,  
21          qu'on transférait nos patients d'une ambulance à  
22          l'autre. Sous le toit, aux stations de services.  
23          Fait qu'à un moment donné, on trouvait que ça avait  
24          pas de sens.

25          Fait que, il me semble, de mémoire, ils

1           avaient changé pour... dans leur garage, hein?

2           **VOIX FÉMININE NON IDENTIFIÉE :**

3           La caserne.

4           **MME JOLIANNE OTTAWA :**

5           La caserne des paramédics de Saint-Michel. Fait  
6           que c'est ça. Puis je me disais, "est-ce que ce  
7           serait quelque chose qui serait acceptable pour la  
8           population québécoise, canadienne, de se faire  
9           transférer d'une ambulance à une autre dans un  
10          stationnement ou en dessus d'un toit d'une station-  
11          service." Hm.

12          Tantôt je... Maître... - comment elle...?  
13          Édith. Je m'en rappelle toujours...

14          **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

15          Me Ellassal.

16          **MME JOLIANNE OTTAWA :**

17          Me Ellassal. Je disais que j'allais parler de Jela,  
18          effectivement. Je veux pas trop non plus entrer en  
19          détail par rapport à la petite Jela, mais...

20          **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

21          O.K.

22          **MME JOLIANNE OTTAWA :**

23          ... j'étais sur place quand cet accident-là est  
24          arrivé. Effectivement on n'avait pas d'ambulance,  
25          puis c'était toujours difficile d'avoir un véhicule

1 d'urgence ou un service de paramédics quand on  
2 envoyait nos... notre véhicule d'urgence en  
3 inspection ou en réparation.

4 Puis cette journée-là, si ma mémoire est  
5 bonne, notre véhicule d'urgence était en réparation  
6 ou en inspection, fait qu'on n'avait pas de  
7 véhicule d'urgence dans'communauté, puis, le  
8 CISSS... je pense la Régie dans ce temps-là, mais  
9 en tout cas, maintenant c'est le CISSS, veut pas  
10 nous envoyer de services de paramédics en  
11 attendant, quand on n'a pas de véhicule d'urgence.

12 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

13 Et justement sur ça, pouvez-vous décrire un peu à  
14 la Commission le véhicule d'urgence, c'est quoi  
15 exactement? C'est... les distinctions à faire  
16 entre un véhicule d'urgence que vous avez dans la  
17 communauté versus une ambulance en bonne et due  
18 forme, si on veut...

19 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

20 Oui.

21 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

22 ... qui est réclamée?

23 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

24 Bien, de ce que je comprenais de... des lois puis  
25 tout ça là, des critères là, un véhicule... une

1 ambulance, tu peux pas appeler une ambulance si  
2 t'as pas des paramédics à l'intérieur.

3 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

4 Um-hum.

5 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

6 En gros, c'est ce que j'avais compris. Et... puis  
7 un véhicule d'urgence, bien, c'est quelqu'un qui a  
8 un permis de classe... il y a une classe spéciale  
9 là, 4A. 4A ou 4C, quelque chose comme ça, que tu  
10 peux conduire un véhicule d'urgence là. Um-hum.

11 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

12 Puis ce véhicule-là, savez-vous par qui il est  
13 financé?

14 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

15 Il avait été acheté par Santé Canada.

16 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

17 Santé Canada? Donc ça rentre sous l'égide du  
18 fédéral, si on veut.

19 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

20 Oui, c'est ça.

21 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

22 O.K.

23 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

24 Oui. C'est... ç'a été acheté par eux. Um-hum.

25 Par rapport... Fait que c'est ça. Fait que,

1 j'étais là, ç'a été extrêmement long. Je [ne] me  
2 rappelle plus d'où ce qu'elle est partie  
3 l'ambulance qu'on a dû appeler. Quand on a eu un  
4 besoin de... des paramédics pour Jela.

5 J'ai perdu un petit peu la notion du temps  
6 parce que, on était très préoccupé à essayer de la  
7 réanimer. Puis je me rappelle à ce moment-là,  
8 parce que le médecin répondant nous avait demandé  
9 d'arrêter les manoeuvres, puis ma collègue avait  
10 dit, "non, on n'arrête pas les manoeuvres."

11 Fait qu'on a continué de la masser tout le  
12 long, on n'a jamais arrêté de la masser, jusqu'à  
13 tant que, on l'a réanimée dans le véhicule  
14 d'urgence, sur la route. Hm.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Si je comprends bien, dans ce que vous nous dites,  
17 vous parlez de CLSC où il fallait surtout pas  
18 entrer vos...

19 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

20 Um-hum.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 ... vos patients. Là c'est juridiction provinciale  
23 ça,...

24 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

25 Um-hum.



1 **LE COMMISSAIRE :**

2 ... à Saint-Michel ça, j'imagine?

3 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

4 Um-hum.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Puis, évidemment, Santé Canada sur la communauté.

7 Alors le principe de Jordan n'était pas tout à fait

8 appliqué à l'époque, si je comprends bien.

9 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

10 Tout à fait. Tout à fait.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Le premier répondant...

13 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

14 Um-hum.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 ... disait "loin de moi ce..."...

17 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

18 Oui.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Um-hum.

21 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

22 "C'est pas à moi."

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Bon.

25 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

1 Et, bon, dans ces années-là, je pourrais dire peut-  
2 être vers deux mille huit (2008), deux mille neuf  
3 (2009), deux mille dix (2010), quand on a eu... une  
4 demande de Santé Canada de produire des plans de  
5 santé - que toutes les communautés devaient faire  
6 des plans de santé, puis c'était là-dessus qu'ils  
7 se basaient les financements pour les communautés,  
8 les enveloppes là, pour la santé - il y a une  
9 personne qui avait été délogée de ses fonctions  
10 d'infirmières pour produire ce plan de santé-là.

11 Durant tous ses travaux, tout ça, elle a  
12 épluché beaucoup de choses, elle a fait beaucoup de  
13 trucs.

14 Tout en travaillant, en produisant ce plan-là,  
15 il y a beaucoup de choses qui a été soulevé, des  
16 questions qu'on se posait déjà, mais que ç'a permis  
17 de vraiment aller chercher les documents pour se  
18 documenter puis avoir vraiment l'heure juste puis  
19 les lois puis tout ça, concernant la loi pré-  
20 hospitalière d'urgence et l'accès médical: qui qui  
21 a la responsabilité de fournir un médical à une  
22 communauté ou quoi que ce soit de même.

23 Fait que cette personne-là a fait beaucoup de  
24 recherches, tout ça, qu'on s'est... elle s'est  
25 rendu compte en cherchant, en fouillant, que la

1           réponse médicale, bien, c'était... t'sé, la  
2           province devait nous la donner là. Puis que leur  
3           financement qu'ils recevaient,... était basé en  
4           fonction de la communauté aussi. Qu'on était  
5           calculé dans leur population, qu'ils recevaient  
6           des... du financement pour desservir une  
7           communauté.

8                   Fait que là, c'est comme ça qu'on a pu, t'sé,  
9           argumenter, tout ça, travailler. Ç'a pas été  
10          facile là, t'sé, ç'a pas juste dit... ç'a pas été  
11          simple de dire, "bien là, regarde, on a fait les  
12          recherches puis" t'sé, ç'a pas été simple de même  
13          là.

14                   Oui, on a démontré que ça, on a travaillé, on  
15          est... Il y a eu ça qui a été montré. Et il a  
16          fallu qu'on les rassure aussi. Il a fallu qu'on  
17          les rassure pour leur dire, "écoutez, si vous nous  
18          répondez, ça va être vraiment vraiment strictement  
19          des situations extrêmement urgentes qu'on va vous  
20          envoyer, inquiétez-vous pas, on a fait un  
21          organigramme, une façon que vous allez être...  
22          recevoir les patients."

23                   Fait qu'on a pu, finalement, avoir, à un  
24          moment donné, une petite entente avec le médecin du  
25          CLSC. Je rentre pas dans toutes les détails parce

1           que ça pourrait être long là, mais, en gros, ç'a  
2           été du travail puis des démonstrations, des  
3           rencontres, des ci, des ça, pendant plusieurs  
4           années, pour qu'on puisse avoir l'aide du médecin  
5           au CLSC.

6           Puis ça, ça s'est terminé... puis c'était très  
7           très temporaire, hein. Il fallait les rassurer que  
8           c'était temporaire là. Fait que, c'était une base  
9           là, c'était une entente qu'il y avait eu, que,  
10          c'était temporaire cette façon de faire-là. Fait  
11          que c'est pas mal ça par rapport à... le médecin du  
12          CLSC.

13          Par après, il y a eu des... Bien, quand ils  
14          ont reconnu que, ils avaient une responsabilité  
15          pour la réponse médicale, bien là on a eu une  
16          entente avec les médecins de l'UMF, puis ça c'est  
17          super là, t'sé je veux dire, je remercie les  
18          médecins de l'UMF, ils sont vraiment compétents,  
19          gentils, avec les membres, quand ils viennent en  
20          communauté; ils viennent deux fois par... une à  
21          deux... non, une journée ou deux (2) par  
22          mois - c'est ça? Deux (2) jours par mois.

23          **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

24          Ils viennent deux (2) jours par mois et est-ce que  
25          ils sont aussi disponibles par téléphone?

1 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

2 Oui. Oui, ils sont... maintenant, oui, on a un  
3 service vingt-quatre heures sur vingt-quatre  
4 (24/24 h), sept jours par semaine... euh, sept (7)  
5 jours/semaine, c'est ça,...

6 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

7 O.K.

8 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

9 ... de réponses médicales téléphoniques *adéquats*  
10 là.

11 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

12 Um-hum. Continuez.

13 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

14 Oui.

15 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

16 Puis si je reviens un petit peu en arrière, vous  
17 avez parlé un peu plus tôt de plusieurs événements,  
18 incidents, que vous avez vécus quand vous étiez à  
19 l'hôpital de Joliette, quand vous étiez...

20 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

21 Um-hum.

22 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

23 ... infirmière là-bas. Est-ce que vous étiez la  
24 seule infirmière atikamekw? À l'époque, le six (6)  
25 mois là, de ce que...

1 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

2 Um-hum.

3 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

4 ... je comprends, où vous avez été...?

5 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

6 Euh, à ce moment-là, oui. J'ai...

7 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

8 Vous étiez la seule.

9 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

10 J'étais... Oui, j'étais la seule.

11 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

12 Donc, vous aviez des patients atikamekws, qui  
13 provenaient de Manawan notamment,...

14 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

15 Oui.

16 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

17 ... puis vous aviez aussi, j'imagine, des patients  
18 allochtones.

19 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

20 Oui.

21 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

22 Qu'est-ce que vous avez constaté au niveau de la  
23 qualité des services, des soins de santé prodigués  
24 aux allochtones, versus ce que vous avez constaté  
25 auprès des patients atikamekws?

1 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

2 J'ai pas vu de techniques... t'sé, j'ai pas épié à  
3 la loupe les infirmiers, infirmières, qui  
4 soignaient les gens là, de ma communauté, à dire,  
5 est-ce que c'était fait de façon adéquate tout ça.

6 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

7 Um-hum.

8 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

9 Moi je me pose la question, parce que la façon  
10 qu'ils étaient reçus, accueillis, j'imagine que  
11 c'était pas fait dans les règles de l'art.

12 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

13 Puis est-ce que vous avez remarqué des  
14 conséquences... parce que je comprends qu'il y  
15 avait une grande méfiance des Atikamekws à l'égard  
16 de l'hôpital de Joliette à l'époque où vous  
17 travailliez. Est-ce que les citoyens de votre  
18 communauté étaient portés à éviter d'aller à  
19 l'hôpital pour recevoir des soins de santé?

20 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

21 Um-hum. Ça, je l'ai remarqué beaucoup plus ces  
22 dernières années là, je te dirais, peut-être les  
23 derniers cinq, six, sept ans là, que j'ai remarqué  
24 beaucoup que les gens évitaient, ou allaient  
25 consulter à Joliette puis ils demandaient un

1           deuxième avis ailleurs, puis souvent, ça s'avérait  
2           que, ça se concluait en leur faveur dans un autre  
3           hôpital.

4           **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

5           Um-hum.

6           **MME JOLIANNE OTTAWA :**

7           Fait que les gens allaient plus consulter à  
8           l'hôpital de Trois-Rivières ou Montréal. C'est  
9           plate pour les gens de Manawan là, je parle de ma  
10          communauté là, qui évitent d'aller à Joliette.

11          **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

12          Puis au niveau de... vous avez parlé de votre  
13          formation pour devenir infirmière au cégep de  
14          Joliette.

15          **MME JOLIANNE OTTAWA :**

16          Um-hum.

17          **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

18          J'aimerais vous entendre sur la question de  
19          l'adaptation, de la formation au cégep, ou même...

20          **MME JOLIANNE OTTAWA :**

21          Um-hum.

22          **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

23          ... auprès de la formation continue auprès de votre  
24          ordre professionnel. Qu'est-ce qui est fait au  
25          niveau de la sécurisation culturelle? Parce que



1 c'est un thème qui revient souvent...

2 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

3 Oui.

4 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

5 ... dans le cours de nos travaux.

6 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

7 Bien moi, je... dans mon cours d'infirmière, moi  
8 j'ai jamais rien eu de... il y a rien... - voyons -  
9 il y a pas eu de formation concernant les  
10 Autochtones, les Premières Nations, aucunement là.  
11 Zéro. Il y avait rien. Fait que dans le fond, les  
12 infirmiers, infirmières, recevaient de la mauvaise  
13 information des jugements de leurs collègues,  
14 concernant leurs clients... leur future clientèle,  
15 ou ils étaient mis en garde, "attention, les  
16 Autochtones ils ont toutes les ongles sales" ou...  
17 C'est comme ça qu'ils étaient formés. Sur le  
18 plancher, une fois rendu à l'hôpital.

19 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

20 Um-hum. Si vous aviez des choses à... des  
21 recommandations ou des suggestions à faire, que ce  
22 soit...

23 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

24 Um-hum.

25 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

1           ... au niveau de la formation ou au niveau de la  
2           prestation des soins de santé, à Joliette ou même  
3           plus largement dans le réseau de la santé?

4           **MME JOLIANNE OTTAWA :**

5           Oui. Bien, je vous dirais, t'sé, les institutions  
6           éducatives là, les écoles, les cégeps, les  
7           universités, ils forment les citoyens de demain.  
8           Ils nous forment, ils forment les futurs citoyens.  
9           Si ça peut passer par des programmes, des cours  
10          obligatoires sur les Premières Nations, ça serait  
11          un plus, pour eux, pour leurs connaissances à eux,  
12          puis pour les Premières Nations.

13          **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

14                        Um-hum.

15          **MME JOLIANNE OTTAWA :**

16          Leur... le fait de se faire connaître, d'augmenter  
17          leurs connaissances par rapport à nous.

18                        Présentement je suis à l'université, j'ai eu  
19          un cours sur les immigrants. Je trouvais ça  
20          vraiment intéressant. J'ai pas vu encore de cours  
21          concernant les Premières Nations. Avec l'équipe à  
22          Manawan, avec Sandro puis plusieurs infirmiers,  
23          infirmières... des Premières Nations - Hurons-  
24          Wendat, d'autres infirmières de Wemotaci, il y en  
25          avait de chez les Cris, chez les Algonquins - on a

1 travaillé sur un référentiel et compétences pour  
2 les infirmières oeuvrant dans les communautés.  
3 J'ai travaillé avec... sur ce document-là avec  
4 Sandro. C'est un référentiel auquel je crois, puis  
5 qui devrait être présenté dans les... dans des  
6 universités ou même à l'OÉQ. À notre Ordre  
7 d'Infirmiers Infirmières du Québec. T'sé, à  
8 l'heure où on se parle, les infirmières qui  
9 travaillent dans des communautés en rôle élargi,  
10 ils ont pas de... on travaille dans une zone grise,  
11 il y a personne qui prend le... la responsabilité  
12 de ces infirmières-là. C'est l'infirmière  
13 responsable, t'sé, qui prend ça en charge. Mais  
14 l'Ordre des Infirmiers Infirmières du Québec, eux,  
15 il nous prend pas en charge; puis on cotise là. Je  
16 paye mon permis de l'Ordre.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Le référentiel dont vous parlez,...

19 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

20 Um-hum.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 ... est-ce qu'on a ça en quelque part?

23 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

24 Moi j'ai une vieille version. Je sais qu'il y a eu  
25 des... récemment un travail qui a été fait, fait

1           que peut-être Sandro aurait...?

2           **LE COMMISSAIRE :**

3           Oui.

4           **MME JOLIANNE OTTAWA :**

5           T'as-tu une copie? De la dernière...

6           **LE COMMISSAIRE :**

7           Est-ce que c'est possible de nous le faire  
8           parvenir?

9           **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

10          Euh, bien, peut-être qu'on pourrait vous faire  
11          prendre l'engagement, via monsieur Echaquan, de  
12          nous transmettre...

13          **MME JOLIANNE OTTAWA :**

14          Veux-tu me le transférer? Tu veux-tu me le  
15          transférer puis je vais...? Oui.

16          **LE COMMISSAIRE :**

17          Um.

18          **MME JOLIANNE OTTAWA :**

19          C'est vraiment intéressant, c'est un super beau  
20          document, puis c'est vraiment nous qui l'avons  
21          travaillé avec ce qu'on veut, qu'est-ce qu'on veut  
22          qu'une infirmière sache, connaisse, puis se... qui  
23          doit se préoccuper quand elle veut travailler pour  
24          une Première Nation.

25          **LE COMMISSAIRE :**

1 Et vous l'avez fait avec des infirmières  
2 Autochtones,...

3 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

4 Infirmiers et infirmières Autochtones.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 ... Cris, des...

7 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

8 Oui.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 ... Anishinabés...

11 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

12 Oui.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 ... des...

15 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

16 Tout à fait.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 C'est intéressant.

19 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

20 Oui. Vraiment, on a travaillé ça en équipe,  
21 quelque chose de bon là. Là les... moi, les  
22 dernières... les... aux derniers temps là, que je  
23 travaillais avec l'équipe, on voulait faire  
24 pression au niveau de notre présidente de l'Ordre,  
25 qu'elle puisse prendre connaissance de... du

1           référentiel pour l'utiliser comme...

2       **LE COMMISSAIRE :**

3           Um-hum.

4       **MME JOLIANNE OTTAWA :**

5           ... comme outil de travail. T'sé, c'est... Il  
6           faut reconnaître les infirmières et infirmiers qui  
7           travaillent en régions éloignées.

8           Puis encore là, durant le travail qu'on  
9           faisait sur le référentiel, on n'a jamais trouvé  
10          une définition claire sur le rôle élargi en soins  
11          infirmiers. Hein, Sandro? Il m'écoute pas.

12       **LE COMMISSAIRE :**

13          Monsieur Echaquan, on vous interpelle.

14       **MME JOLIANNE OTTAWA :**

15          Oui. Mais on n'a jamais eu de... on n'a jamais  
16          trouvé de rôle... euh, de définition claire,  
17          précise, puis que quelqu'un travaille pour cette  
18          définition-là: c'est quoi une infirmière qui  
19          travaille en rôle élargi.

20          J'ai déjà croisé la présidente de l'Ordre.  
21          Elle est super gentille d'ailleurs, puis elle  
22          attend toujours une invitation de Manawan. Je lui  
23          avais dit quand est-ce que, ils s'intéressaient,  
24          ils se pencheraient sur les infirmières qui  
25          travaillent en communautés. C'était pas dans leurs

1           priorités.

2           Mais, présentement, je sais qu'ils développent  
3           des dispensaires urbains, qu'ils appellent, puis  
4           que c'est donc innovateur, c'est une innovation  
5           dans le système québécois. C'est parce que, ça  
6           fait des lunes et des lunes qu'il y a des  
7           infirmières qui pratiquent en dispensaires. Venez  
8           nous voir. Je trouvais ça... un peu drôle.

9           **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

10          En fait, si vous me permettez, je rebondirais sur  
11          ça juste pour qu'on... dans le fond, qu'on prenne  
12          l'engagement de recevoir de votre part, je sais pas  
13          dans quel délai vous seriez en mesure...

14          **MME JOLIANNE OTTAWA :**

15          Ah...

16          **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

17          ... de nous (inaudible)?

18          **MME JOLIANNE OTTAWA :**

19          ... c'est assez rapide.

20          **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

21          Um-hum. Mettons si on dit dans les trente (30)  
22          prochains jours? D'ici trente (30) jours?

23          **VOIX MASCULINE NON IDENTIFIÉE :**

24          (Inaudible).

25          **MME JOLIANNE OTTAWA :**

1 Bien, sept (7) jours.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 On va mettre trente (30) jours. Puis si jamais ça  
4 arrive pas, on vous donnera un délai additionnel.

5 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

6 On va coter l'engagement pour être en mesure de le  
7 déposer par la suite en audience. Donc, Madame la  
8 greffière, on serait rendu...?

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Alors ce serait E-...?

11 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

12 E-487.

13 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

14 E-487: « Engagement à fournir le référentiel sur  
15 les bonnes pratiques destinées aux infirmières qui  
16 travaillent à votre dispensaire à Manawan, au  
17 Centre de santé ». Donc dans les trente (30)  
18 prochains jours.

19 **- PIÈCE COTÉE E-487 -**

20 Moi ça faisait le tour des questions que  
21 j'avais pour vous.

22 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

23 Um-hum.

24 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

25 Je sais pas s'il y a d'autres choses que vous



1           aimeriez ajouter pour compléter votre témoignage?

2           **MME JOLIANNE OTTAWA :**

3           Euh, pas pour là-là, je pense que j'ai pas mal...

4           **LE COMMISSAIRE :**

5           Non?

6           **MME JOLIANNE OTTAWA :**

7           ... dit...

8           **LE COMMISSAIRE :**

9           Me Robillard...

10          **MME JOLIANNE OTTAWA :**

11          ... ce que j'avais à dire.

12          **LE COMMISSAIRE :**

13          ... avez-vous des questions?

14          **Me DENISE ROBILLARD :**

15          Non, j'ai pas de questions.

16          **LE COMMISSAIRE :**

17          Non? Une pause?

18          **MME JOLIANNE OTTAWA :**

19          O.K.

20          **LE COMMISSAIRE :**

21          Parce que, s'il y avait autre chose, on est là pour  
22          écouter.

23          **MME JOLIANNE OTTAWA :**

24          Um-hum. Merci.

25          **LE COMMISSAIRE :**

1           Ça va?

2           **MME JOLIANNE OTTAWA :**

3           Oui.

4           **LE COMMISSAIRE :**

5           O.K.

6           **MME JOLIANNE OTTAWA :**

7           Il me semble qu'il y a quelque chose qui vient de  
8           me revenir.

9           **VOIX MASCULINE NON IDENTIFIÉE :**

10          (Inaudible) qui a été fait.

11          **MME JOLIANNE OTTAWA :**

12          Ah, ça fait partie du référentiel, des compétences.  
13          Ça, on l'a déjà.

14          **VOIX MASCULINE NON IDENTIFIÉE :**

15          Ah, sur le rapport.

16          **MME JOLIANNE OTTAWA :**

17          Ah oui. Sur le rapport du coroner de la... de...  
18          la petite Sakay-Ann,...

19          **LE COMMISSAIRE :**

20          Um-hum.

21          **MME JOLIANNE OTTAWA :**

22          ... il y a une correction qui doit être apportée.  
23          Je crois que madame Moar attend un retour du  
24          procureur, en charge de... ça fait un petit bout.

25          **LE COMMISSAIRE :**

1           Ah, il pourrait y avoir une correction...

2           **MME JOLIANNE OTTAWA :**

3           Oui.

4           **LE COMMISSAIRE :**

5           ... éventuellement?

6           **MME JOLIANNE OTTAWA :**

7           Il va y avoir une correction...

8           **LE COMMISSAIRE :**

9           Je comprends que vous avez nous la transmettre?

10          **MME JOLIANNE OTTAWA :**

11          Oui.

12          **LE COMMISSAIRE :**

13          Alors, ça serait E-...

14          **MME JOLIANNE OTTAWA :**

15          Puis ça devrait...

16          **LE COMMISSAIRE :**

17          ... 488?

18          **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

19          E-488.

20          **VOIX FÉMININE NON IDENTIFIÉE :**

21          Je l'ai pas reçue la correction, je l'ai

22          demandée...

23          **LE COMMISSAIRE :**

24          Ah, ok.

25          **VOIX FÉMININE NON IDENTIFIÉE :**

1           ... mais c'est très compliqué, ils disaient que mon  
2           rapport est déjà rendu à Québec...

3           **LE COMMISSAIRE :**

4           Ah bon.

5           **VOIX FÉMININE NON IDENTIFIÉE :**

6           ... je vais tout faire pour aller le récupérer...

7           **LE COMMISSAIRE :**

8           Bon.

9           **VOIX FÉMININE NON IDENTIFIÉE :**

10          ... pour faire la correction.

11          **LE COMMISSAIRE :**

12          Alors je pense que le plus simple c'est qu'on fasse  
13          rien, mais qu'on prenne pour acquis que, si vous  
14          avez quelque chose...

15          **MME JOLIANNE OTTAWA :**

16          Um-hum.

17          **LE COMMISSAIRE :**

18          ... vous nous l'envoyez.

19          **MME JOLIANNE OTTAWA :**

20          O.K.

21          **LE COMMISSAIRE :**

22          S'il y a un changement...

23          **MME JOLIANNE OTTAWA :**

24          O.K.

25          **LE COMMISSAIRE :**

1           ... qui arrive. Ça va?

2           **MME JOLIANNE OTTAWA :**

3           Oui.

4           **LE COMMISSAIRE :**

5           Et on mettra pas d'engagement.

6           **MME JOLIANNE OTTAWA :**

7           Um-hum.

8           **LE COMMISSAIRE :**

9           Est-ce qu'il y avait autre chose?

10          **MME JOLIANNE OTTAWA :**

11          Pour l'instant, non.

12          **LE COMMISSAIRE :**

13          Ça fait le tour?

14          **MME JOLIANNE OTTAWA :**

15          Bien, je pense que oui.

16          **LE COMMISSAIRE :**

17          Bien écoutez, je vous remercie beaucoup.

18          **MME JOLIANNE OTTAWA :**

19          Merci.

20          **LE COMMISSAIRE :**

21          Vous avez fait... vous avez attiré notre attention  
22          sur des événements qui remontent à l'époque de vos  
23          études, il y a... ça fait quand même pas vingt-cinq  
24          (25) ans là, c'est à peine une quinzaine d'années?

25          **MME JOLIANNE OTTAWA :**

1 Um-hum.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Vous avez eu connaissance d'événements qui... on va  
4 être poli, on va dire "désagréables",...

5 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

6 Um-hum.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 ... qui optent... peut-être qu'on peut dire que ça  
9 choque aussi. Oui, je pense qu'on peut le dire.  
10 Qui devraient pas se répéter. J'espère que les  
11 gens comprennent.

12 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

13 Um-hum.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Évidemment, c'est une question d'éducation. On  
16 se...

17 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

18 Um-hum.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 ... on se contera pas de peurs là. On revient  
21 encore à ça, hein. Il faut que les gens  
22 comprennent, dans la population en général, puis  
23 quand je parle de cette population-là, bien, il y a  
24 un point huit pour cent (1.8 %) des gens qui sont  
25 Autochtones au Québec là. Alors il y en a quatre-

1           vingt-douze point (92.)... ah, il y en a quand même  
2           pas mal là, qui sont pas Autochtones, puis qui  
3           connaissent pas grand-chose aux...

4           **MME JOLIANNE OTTAWA :**

5           Um-hum.

6           **LE COMMISSAIRE :**

7           ... réalités Autochtones. Et c'est évident qu'avec  
8           une éducation qui commencerait jeune, qui se  
9           poursuivrait tout le long du cursus scolaire,...

10          **MME JOLIANNE OTTAWA :**

11          Tout à fait.

12          **LE COMMISSAIRE :**

13          ... adapté à leur âge, à leur niveau scolaire, il y  
14          a des gens qui y pensent à ça, on le...

15          **MME JOLIANNE OTTAWA :**

16          Um-hum.

17          **LE COMMISSAIRE :**

18          ... sait. Même au mois d'avril là, il y a des  
19          projets dans ce sens-là qui vont nous être  
20          présentés à Val-d'Or.

21          **MME JOLIANNE OTTAWA :**

22          Um-hum.

23          **LE COMMISSAIRE :**

24          J'en dis pas plus pour tout de suite.

25          **MME JOLIANNE OTTAWA :**

1 Um-hum.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Mais... et il y a d'autres personnes qui  
4 travaillent sur de la formation; je pense à madame  
5 Mark qui est avec nous ici là, qui donne des  
6 formations dans des industries, dans des  
7 organisations, sur les réalités autochtones. C'est  
8 important que les gens sachent...

9 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

10 Hm.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 ... qu'est-ce qui s'est passé au cours des cent  
13 cinquante, deux cents dernières années, et peut-  
14 être même un peu plus loin, pourquoi on en est où  
15 on en est aujourd'hui, et qu'est-ce qui se passe  
16 aujourd'hui, quelles sont les réalités, qu'est-ce  
17 que les communautés doivent vivre, quelles sont les  
18 Nations et comprendre que c'est... tout le monde,  
19 les gens mettent tout le monde dans le même panier,  
20 c'est pas pareil, il y a des différences, il faut  
21 les connaître. Puis, évidemment, peut-être que on  
22 pourrait éviter d'entendre des propos comme ceux  
23 que vous nous avez répétés là, concernant le  
24 diabète puis d'autres affaires semblables, puis on  
25 se les répétera pas, je pense qu'on pourrait faire



1           une liste hein,...

2           **MME JOLIANNE OTTAWA :**

3           Um-hum.

4           **LE COMMISSAIRE :**

5           ... on les connaît.

6           **MME JOLIANNE OTTAWA :**

7           Um-hum.

8           **LE COMMISSAIRE :**

9           Alors il faut que ça arrête. On espère que, une  
10          formation adéquate puisse être donnée aux gens des  
11          services publics, et pas rien que les services  
12          public concernés par l'enquête, il faut que ce soit  
13          plus que ça.

14          **MME JOLIANNE OTTAWA :**

15          Um-hum.

16          **LE COMMISSAIRE :**

17          Ces gens-là ont une éducation. Il a été fait  
18          référence aujourd'hui, quand vous dites, bon,  
19          quelqu'un qui enseigne des faussetés, à des gens  
20          qui travaillent dans les services publics, qui eux  
21          l'enseignent à leurs enfants, et ainsi de suite, ça  
22          se perpétue, bien, on corrige pas grand-chose.

23          **MME JOLIANNE OTTAWA :**

24          Um-hum.

25          **LE COMMISSAIRE :**

1           On perpétue le problème. Puis il y a des gens  
2           qui... je pense qu'il faut inviter des gens qui  
3           constatent les erreurs ou les anomalies ou des  
4           traitements différents, la discrimination, le  
5           racisme, de pas hésiter à intervenir. Il faut...  
6           si les gens intervenaient tout le temps, quand ils  
7           constatent quelque chose comme ça, peut-être que ça  
8           pourrait aider à faire cesser.

9           **MME JOLIANNE OTTAWA :**

10           Um-hum.

11           **LE COMMISSAIRE :**

12           Alors j'encourage le monde à le faire. Puis,  
13           évidemment, en ce qui concerne la formation chez  
14           les infirmières et infirmiers, bien, vous allez  
15           nous faire parvenir...

16           **MME JOLIANNE OTTAWA :**

17           Oui.

18           **LE COMMISSAIRE :**

19           ... ce qu'il y a à date, puis on a des gens qui  
20           regardent tout ça.

21           **MME JOLIANNE OTTAWA :**

22           Um-hum.

23           **LE COMMISSAIRE :**

24           Puis il faut comprendre qu'on peut pas imposer aux  
25           gens les réalités autochtones, il faut que ça

1           vienne des communautés autochtones, des  
2           associations autochtones, des... ce que les  
3           Autochtones décrivent eux-mêmes qui ils sont, pour  
4           leur transmettre. Parce que dans le fond, comme je  
5           dis des fois, il faut pas passer du colonialisme au  
6           paternalisme; je sais pas lequel qui est le moins  
7           pire.

8           **MME JOLIANNE OTTAWA :**

9           Um-hum.

10          **LE COMMISSAIRE :**

11           Mais disons, il faut le faire ensemble. Il faut  
12           préparer les choses ensemble. Il faut que ce soit  
13           fait de concert. Alors on va attendre avec  
14           beaucoup d'intérêt...

15          **MME JOLIANNE OTTAWA :**

16           Um-hum.

17          **LE COMMISSAIRE :**

18           ... ce que vous allez nous dire. Merci d'être  
19           venue partager avec nous...

20          **MME JOLIANNE OTTAWA :**

21           Fait plaisir.

22          **LE COMMISSAIRE :**

23           ... puis on vous souhaite une bonne continuation  
24           dans votre carrière, votre famille, puis de voir  
25           rien que des belles choses dans votre vie.

1 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

2 On espère juste que... bien, je parle pour notre  
3 centre receveur là, l'hôpital de Joliette, bien  
4 puisse améliorer les conditions d'accueil de... des  
5 membres de la communauté de Manawan.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Oui, parce que c'est quand même l'hôpital le plus  
8 proche?

9 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

10 C'est... oui.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Si les gens...

13 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

14 C'est notre hôpital.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 ... vont à Montréal ou Trois-Rivières, bien...

17 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

18 Um-hum.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 ... c'est...

21 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

22 Tout à fait.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 ... c'est pas souhaitable.

25 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

1 Um-hum.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Ce serait préférable d'aller plus près de chez soi.

4 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

5 Um-hum.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Que les gens se sentent accueillis. Puis, ce qu'il  
8 faut comprendre c'est que l'accueil, c'est pas au  
9 triage là, ça peut commencer à l'arrivée là.

10 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

11 Um-hum.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 C'est...

14 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

15 Tout à fait.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Les gens pensent, "ah, juste les médecins, les  
18 infirmières." Bien non, c'est tout le personnel.

19 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

20 Um-hum. Mais...

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 C'est tout le monde qui doit avoir une sensibilité  
23 puis, de savoir que, il y a des différences, puis  
24 les respecter.

25 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

1           Um-hum. T'sé, chaque employé qui est engagé dans  
2           le centre hospitalier ont des périodes  
3           d'orientation, ont des périodes de formation avant.  
4           C'est quelque chose qui pourrait facilement être  
5           intégré, une demi-journée, une journée de  
6           formation, sur les Atikamekws de Manawan, les  
7           Premières Nations. Ç'a déjà été fait. T'sé,  
8           monsieur Echaquan a déjà donné des formations,  
9           c'est quoi... sur la population atikamekw, aux  
10          médecins de l'UMF, puis ç'a super bien été, puis  
11          ç'a augmenté la connaissance, puis ç'a enlevé des  
12          appréhensions j'imagine? Ç'a probablement  
13          défait...

14       **LE COMMISSAIRE :**

15            On entend...

16       **MME JOLIANNE OTTAWA :**

17            ... des préjugés.

18       **LE COMMISSAIRE :**

19            ... beaucoup de choses.

20       **MME JOLIANNE OTTAWA :**

21            Um-hum.

22       **LE COMMISSAIRE :**

23            Les gens sont pas toujours conscients que des  
24            explications... même chez les allochtones, des  
25            explications médicales, c'est pas toujours évident.

1 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

2 Bien non.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Fait qu'imaginons avec...

5 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

6 Oui.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 ... des Autochtones, qui parfois ont une difficulté  
9 avec la langue, qui sont moins familiers avec le  
10 français ou l'anglais, qui oseront parfois pas  
11 poser des questions pour comprendre mieux. Puis,  
12 alors là, on... on se retrouve...

13 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

14 Um-hum.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 ... dans une situation qui... surtout avec des  
17 Aînés qui...

18 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

19 Um-hum.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 ... parlent moins d'autres langues. Il faut que  
22 les gens soient conscients de ça, puis, s'assurent  
23 que ce qu'ils disent soit bien compris.

24 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

25 Puis vous...

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Qu'ils le disent...

3 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

4 ... me faites penser à ça, je m'excuse. Je...

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Oui, allez-y.

7 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

8 ... mais, le temps que ça me vient, une des  
9 premières choses depuis la réforme, en deux mille  
10 quinze (2015) - deux mille quinze (2015) il me  
11 semble, la réforme - les premières... les premiers  
12 postes qui ont été coupés; l'interprète Atikamekw a  
13 été coupé.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Ah.

16 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

17 Au... à l'hôpital de Joliette.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Um-hum. Puis on pense aux agents de liaison...

20 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

21 Oui.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 ... autochtones, dans des régions proches...

24 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

25 Um-hum.



1 **LE COMMISSAIRE :**

2 ... des communautés autochtones.

3 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

4 C'est ça.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Si on pense en Abitibi nous autres, bon bien, pour  
7 Ville-Marie, les communautés...

8 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

9 Um-hum.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 ... anishinabées du Témiscamingue.

12 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

13 Um-hum.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Val-d'Or, puis les communautés anishinabées de  
16 Pikogan, de Kitcisakik,...

17 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

18 Um-hum.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 ... Lac-Simon, bon. Puis les Autochtones urbains  
21 aussi, dans ces villes-là. Si on pense à Montréal,  
22 il y en a beaucoup. Bon. Il y a plusieurs  
23 Nations. En tout cas, on pourrait en parler  
24 longtemps.

25 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

1 Ah, mets-en.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Mais je veux vous dire qu'on a entendu beaucoup de  
4 choses, puis qu'on est... je dirais pas qu'on est  
5 content d'entendre des choses, mais, on espère que  
6 les gens qui ont des choses à dire nous le disent.  
7 Et en souhaitant qu'on puisse faire des  
8 recommandations ou des appels à l'action qui  
9 modifient, qui améliorent la situation. Première  
10 étape: écouter. Ensuite, tenter de réconcilier  
11 puis de progresser, tout en étant conscient qu'on  
12 n'a pas de baguette magique personne, on...

13 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

14 Um-hum.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 ... réglera pas ça en deux temps, trois mouvements,  
17 mais il faut faire chaque pas, tous les petits pas  
18 qui peuvent être faits, bien, vont permettre  
19 d'améliorer des choses.

20 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

21 Tout à fait.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Um-hum. Bref...

24 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

25 Merci.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 ... si on peut arriver avec un respect des  
3 Premières Nations, des gens qui étaient ici bien  
4 avant nous.

5 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

6 Um-hum.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 T'sé, quand on parle des immigrants, ça me faisait  
9 rigoler un peu quand vous disiez, "on a suivi des  
10 cours sur les immigrants."

11 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

12 Um-hum.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 J'avais envie de vous demander, "est-ce que vous  
15 avez suivi des cours sur nous?" Les immigrants...

16 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

17 Je pense que la majorité de...

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 ... par rapport à nous.

20 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

21 ... (inaudible).

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 En tout cas. Alors je vous remercie encore. Je  
24 vous souhaite une bonne continuation dans votre  
25 carrière.

1 **MME JOLIANNE OTTAWA :**

2 Merci.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Alors on ajourne demain matin, neuf heures trente  
5 (9 h 30)?

6 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

7 Oui, tout à fait.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Bon. Merci.

10 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

11 Ajournement de l'audience demain vingt (20) mars,  
12 neuf heures trente (9 h 30).

13 -----

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
18  
19  
20  
21

Nous, soussignées, **Sarah Ouellet** et **Gabrielle Boyer,**  
**et Ann Montpetit** sténographes officielles,  
certifions que les pages qui précèdent sont et  
contiennent la transcription exacte et fidèle des  
notes recueillies au moyen de l'enregistrement  
mécanique, le tout hors de notre contrôle et au  
meilleur de la qualité dudit enregistrement, le tout  
conformément à la loi;

Et nous avons signé :



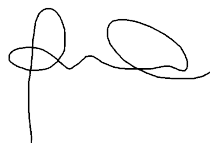
---

Sarah Ouellet, s.o.

---

Gabrielle Boyer, s.o.



---

Ann Montpetit s.o.b.